ESTIMATES

Canadian Heritage

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-98
ISBN 0-660-62730-2

105-04094/

Canadian Heritage

2005-2006 Estimates
Part III Report on Plans and Priorities

The Honourable Liza Frulla, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage
Minister responsible for Status of Women

Canada

Table of Contents

Pages

PART 1: CANADIAN HERITAGE OVERVIEW 3

1.1 Minister's Message 3
1.2 Mandate, Roles and Responsibilities of Canadian Heritage Department 4
1.3 Summary Information 6
1.4 Program Activity Architecture 6
1.5 Departmental Priorities 11
1.6 Context of Canadian Heritage Plans and Priorities 17
1.6.1 Operating Environment 17
1.6.2 Environmental Scan: Internal and External Factors 17

PART 2: DETAILED ANALYSIS OF PLANNED RESULTS 20

Strategic Outcome 1: Canadians Express and Share Their Diverse Cultural Experiences With Each Other and With The World 20
Program Activity 1: Creation of Canadian Content and Performance Excellence 20
Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation 32
Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage 47
Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life 53

Strategic Outcome 2: Canadians Live in an Inclusive Society Built on Intercultural Understanding and Citizen Participation 62
Program Activity 5: Promotion of Cultural Understanding 62
Program Activity 6: Community Development and Capacity-Building 66
Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life 71

PART 3: SUPPLEMENTARY INFORMATION 84

3.1 Management Representation Statement 84
3.2 Organization Information 85
3.3 Accountability Structure 86
3.4 Financial Tables 90
Table 1: Departmental Spending and Full-Time Equivalents 90
Table 2: Program by Activity 92
Table 3: Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates 93
Table 4: Net Cost of the Department for the Estimate Year 94
Table 5: Loans, Investments and Advances (Non-Budgetary) 94
Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenues 95
Table 7: Resource Requirement by Sector 96
Table 8: User fees 97

Table of Contents

	Pages
Table 9: Details on Transfer Payments Programs	98
Table 10: Foundations (Conditional Grants)	100
Table 11: Portfolio Resources	101
PART 4: OTHER INFORMATION	102
4.1 Corporate Services	102
Management Agenda	102
4.2 Inter-Governmental and Multi-Partners Initiatives	105
4.2.1 The Federal Provincial-Territorial Culture/Heritage Tourism Initiative	105
4.2.2 2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad	106
4.3 Statutes Administered in Whole or in Part by the Canadian Heritage Portfolio	108
4.4 Department of Canadian Heritage Points of Service	110
4.5 Contacts for Further Information	111

PART 1: CANADIAN HERITAGE OVERVIEW

1.1 Minister's Message

Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women

Ministre du Patrimoine canadien et Ministre responsable de la Condition féminine

Ottawa, Canada K1A 0M5

The quality of life of Canadians is closely tied to the diversity of our society and the cultural vitality of our communities. Throughout our country, artists, craftspersons, athletes, volunteers, and men and women of all backgrounds and all walks of life contribute to the continuing development of our country. They are enthusiastic. They have ideas, dreams, and a vision of the world to express. They want to make Canada even better, for the benefit of future generations.

The works of our artists enrich our imagination. The exploits of our athletes awaken our pride. The work of all the custodians of our collective memory ensures us access to our heritage. The ongoing efforts of community organizations and cultural groups usher us into a world of respect for diversity and equity. These values are central to our identity as Canadians. They distinguish us among the nations of the world.

The Department of Canadian Heritage strongly believes in the importance of culture in our daily life, in our communities, and in society as a whole. The 2005-06 *Report on Plans and Priorities* presents the objectives of the Department. It paints a picture of the Department's programs and activities that support our culture, preserve our heritage, make our society more cohesive and enrich the lives of Canadians.

By making use of our diversity, our creativity, our vitality, and our talent, we can create a society that represents a model for the world. A society in which everyone can take an active role. A society that is good to be a part of.

Liza Frulla

Liza Frulla

1.2 Mandate, Roles and Responsibilities of the Department of Canadian Heritage

Raison d'être

The Department of Canadian Heritage seeks to contribute to a cohesive and creative Canada in which all Canadians have opportunities to participate in Canada's cultural and civic life. The two strategic outcomes that support our raison d'être are:

- Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world; and
- Canadians live in an inclusive society built on intercultural understanding and citizen participation.

These strategic outcomes help give shape to policies, programs and services offered to Canadians.

Mandate, Roles and Responsibilities

The *Department of Canadian Heritage Act* sets out the mandate that the Department pursues in Canadian cultural and civic life. Specifically, the Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for the Status of Women, assisted by the Minister of State (Multiculturalism) and the Minister of State (Sport), and supported by the Department is responsible for policies and programs related to broadcasting, cultural industries, arts, heritage, official languages, Aboriginal cultures and languages, Canadian identity, citizens' participation, youth, multiculturalism and sport.

The Department provides services from 26 points of service located at headquarters and in the regions. In addition, five cultural Trade Development Officers are located outside the country to stimulate international cultural trade. The Department also manages five Canada Places and a comprehensive Web site.
(http://www.canadianheritage.gc.ca)

The Canadian Heritage Portfolio

The Canadian Heritage Portfolio, including the Department and 19 other organizations and Crown corporations, plays a central role in supporting cultural and civic activities in Canada. The Portfolio agencies and Crown corporations are among the key Canadian institutions that support cultural and artistic expression: creating, promoting, regulating and disseminating Canadian choices to Canadians; and preserving and protecting Canada's culture and shared history.

The 19 organizations and Crown corporations are as follows:

- The **Department of Canadian Heritage** (including the Canadian Conservation Institute and the Canadian Heritage Information Network);

- **Ten Crown Corporations**: The Canadian Broadcasting Corporation, Telefilm Canada, the Canada Council for the Arts, the Canada Science and Technology Museum (including the Canada Agriculture Museum and the Canada Aviation Museum), the Canadian Museum of Civilization (including the Canadian War Museum), the Canadian Museum of Nature, the National Gallery of Canada (including the Canadian Museum of Contemporary Photography), the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre and the National Capital Commission;

- **Five agencies**: The Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission (an independent regulatory authority), Library and Archives Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada and Status of Women Canada;

- In addition, the Portfolio includes the **Public Service Commission of Canada** and the **Public Service Staff Relations Board** that report to Parliament through the Minister of Canadian Heritage. Moreover, further to the *Public Service Modernization Act*, the Public Service Staffing Tribunal will be established on December 31, 2005 to mediate and adjudicate staffing disputes under the Public Service Employment Act (PSEA). This organization will also report to Parliament through the Minister of Canadian Heritage;

- The remaining Portfolio organization is the **Canadian Cultural Property Export Review Board** that is a discrete board operating as an administrative tribunal. The Department of Canadian Heritage provides the Secretariat to the Board.

- The Department and each agency produce an individual *Report on Plans and Priorities* and an individual *Performance Report*. The Crown corporations prepare corporate plans, the summaries of which are tabled in Parliament or are subject to the accountability requirements of their enabling legislation. The Minister of Canadian Heritage is responsible for ensuring that the major orientations of the agencies and Crown corporations within the Portfolio support the Government's goals and priorities. The Minister is also responsible to Parliament for the resources allocated to all organizations in the Portfolio.

1.3 Summary Information

Financial Resources of the Department of Canadian Heritage (in million of dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1,410.3	1,254.8	1,226.6

Human Resources of the Department of Canadian Heritage (in Full Time Equivalent: FTEs)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
FTEs 2,120	FTEs 2,119	FTEs 2,118

1.4 Program Activity Architecture

As of 2005-06, the *Reports on Plans and Priorities* and the *Departmental Performance Reports* of all departments and agencies will be presented according to their approved Program Activity Architecture as requested by the Secretariat of the Treasury Board of Canada.

The new **Management Resources and Results Structure (MRRS)** is a comprehensive framework that consists of an organization's inventory of program activities, resources, results, performance measurement and governance information. Activities and results are depicted in their logical relationship to each other and to the Strategic Outcome(s) to which they contribute. The MRRS is developed from a Program Activity Architecture (PAA).

The **Program Activity Architecture (PAA)** is an inventory of all program activities[1] undertaken by a department or agency. The Program Activities and their Sub- and Sub-Sub-Activities are depicted in their logical relationship to each other and to the Strategic Outcome(s)[2] to which they contribute. The PAA is the initial document for the establishment of a Management Resource and Results Structure (MRRS). **(http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/lex-lex_e.asp)**

---

[1] An **Activity** is an operation or work process internal to an organization, which uses inputs to produce outputs. (http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/lex-lex_e.asp

[2] A **Strategic Outcome** is a long-term and enduring benefit to Canadians that stems from a department or agency's mandate, vision and efforts. It represents the difference a department or agency wants to make for Canadians and should be a clear measurable outcome that is within the department or agency's sphere of influence.

The following three tables present an overview of 8 Program Activities of the Department of Canadian Heritage and their Program Sub- and Sub-Sub-Activities.

Department of Canadian Heritage: Program Activity Architecture

STRATEGIC OUTCOMES	PROGRAM ACTIVITIES	PROGRAM SUB- ACTIVITIES	PROGRAM SUB-SUB ACTIVITIES
CANADIANS EXPRESS AND SHARE THEIR DIVERSE CULTURAL EXPERIENCES WITH EACH OTHER AND THE WORLD	CREATION OF CANADIAN CONTENT AND PERFORMANCE EXCELLENCE	Arts & Cultural Industries	Canadian Television Fund; Canada Music Fund: Content Development; Book Publishing: Content Development; Canada Magazine Fund: Content Development: New/Interactive Media: Content Development
		Sport	Athlete Assistance; Sport Support and Hosting
	SUSTAINABILITY OF CULTURAL EXPRESSION AND PARTICIPATION	Arts & Cultural Industries	Support for the Arts Sector; Film and Video Sector: Capacity-Building; Canada Music Fund: Capacity-Building; Book Publishing: Industry Development; Canada Magazine Fund: Industry Development; New/Interactive Media: Sector Development: Cultural Investment Review
		Heritage	Canadian Heritage Information Network (CHIN); Support to Heritage Institutions and Organizations
		Sport	Canada Games; Multi-Sport Major Games; Vancouver 2010
		International	Trade Routes; TV5; International Francophonie; International Norm and Standard Setting; Capacity-Building and Cooperation
	PRESERVATION OF CANADA'S HERITAGE	Heritage	Feature Film Preservation and Access; Canadian Music Preservation and Access;
		Aboriginal Living Cultures	Aboriginal Languages and Cultures; Aboriginal Broadcasting
	ACCESS AND PARTICIPATION IN CANADA'S CULTURAL LIFE	Arts & Cultural Industries	Arts in Communities; Book Publishing: Supply Chain Initiative; Publications Distribution Assistance: Canada Music Fund: Collectives
		Heritage	Canadian Cultural Heritage Online; Exhibitions and Collections; Movable Cultural Property; Canadian Studies

Department of Canadian Heritage: Program Activity Architecture (Cont'd)

STRATEGIC OUTCOMES	PROGRAM ACTIVITIES	PROGRAM SUB- ACTIVITIES	PROGRAM SUB-SUB ACTIVITIES
CANADIANS LIVE IN AN INCLUSIVE SOCIETY BUILT ON INTER-CULTURAL UNDERSTANDING AND CITIZEN PARTICIPATION	PROMOTION OF INTER-CULTURAL UNDERSTANDING	Official Languages	Promotion of Linguistic Duality; Second-Language Learning
		Multiculturalism	
		Sport	
	COMMUNITY DEVELOPMENT AND CAPACITY-BUILDING	Aboriginal Partners	Aboriginal Organizations; Aboriginal Networks
		Official Languages	Community Life; Minority-Language Education
	PARTICIPATION IN COMMUNITY AND CIVIC LIFE	Multiculturalism	
		Aboriginal	Aboriginal Youth; Aboriginal Women
		Citizen Participation	Canada Volunteerism Initiative; Human Rights and Court Challenges;
		Sport	Sport Participation Development; North American Indigenous Games; Arctic Winter Games
		Youth	Exchanges Canada; Katimavik; Young Canada Works
		Celebration	Celebrate Canada; Ceremonial and Protocol; Celebration, Commemoration and Learning
		International	International Expositions

Department of Canadian Heritage: Program Activity Architecture (Cont'd)

STRATEGIC OUTCOMES	PROGRAM ACTIVITIES	PROGRAM SUB-ACTIVITIES	PROGRAM SUB-SUB ACTIVITIES
Corporate Services support both strategic outcomes	CORPORATE SERVICES	Legal Services	
		Informatics Services	
		Financial Administrative Services	
		Human Resources Services	
		Communications	
		Audit and Evaluation	
		Corporate and Regional Management	

1.5 Departmental Priorities

Canada is a creative experiment. Different from traditional nation-states with homogeneous ethnic identities or single founding mythologies, Canada has been deliberately and imaginatively built on a deep diversity underpinned by shared core values. The Canadian experiment emerges in part from our political evolution, our challenging geography, and our proximity to the United States, but above all it reflects our experience and comfort with difference, which have been shaping Canadian society from our Aboriginal, French, and British origins onward. Waves of immigrant settlement have followed, and more recently, in a relatively short period of time, Canada's social and regional diversity has intensified dramatically as part of a rapidly urbanizing population. The unprecedented diversity of our large urban communities is making the Canadian experiment one of interest to the world.

Canada's model, based on respect for diversity and mutual responsibility, makes possible a unique form of cohesion – one in which our many ethno-racial, linguistic, religious, geographic, and other identities serve to enrich a constant dialogue about our shared values. These values include fairness, civility, accountability, and reciprocity, and are reflected in social foundations that Canadians have carefully laid: our Constitution, our Charter of Rights and Freedoms, and our national institutions and social programs, including medicare, official bilingualism, and multiculturalism.

The result is that Canada is celebrated today as a country where, to an extraordinary extent, people can be what they choose to be. Canadians have a deep freedom to express the unique form and content of their increasingly multiple or blended identities, and to see these expressions welcomed into the diverse fabric of Canadian culture and society. We create Canada together – this is our experiment.

The Department of Canadian Heritage seeks to enable Canadians to realize the creative and civic potential of their diversity in meaningful ways. It helps all citizens – Canada's creators in particular – to fulfil projects that speak to their experiences and constellations of values. At the same time, the Department strives to ensure that these many perspectives have a chance to resonate in the cultural and civic life of the country as a whole. It wants all Canadians to take pride in seeing their stories reflected in the diverse body of creative work and the pluralistic style of democracy and community development for which Canada enjoys increasing esteem on the international stage.

To this end, the Department provides citizens with tools that make cultural expression and intercultural dialogue not just possible, but the driver of their shared identity as co-authors of the Canadian experiment. And it builds on opportunities to showcase Canada's unique social and cultural attributes to the world, such as the Vancouver 2010 Winter Olympic and Paralympic Games.

Canadian Heritage plans to pursue, within a three-year planning period, critical priorities that will advance an agenda based on cultural excellence going hand in hand with shared

citizenship. These priorities will contribute to the achievement of the Department's two interrelated strategic outcomes:

- Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world.
- Canadians live in an inclusive society built on inter-cultural understanding and citizen participation.

Priority: Broadcasting - Looking to the Future

The Government's response to the Parliamentary Standing Committee on Canadian Heritage report "*Our Cultural Sovereignty: the Second Century of Canadian Broadcasting*" will set the stage for renewed public policy and priority actions in the Canadian broadcasting sector. This new approach will enhance the ability of the broadcasting sector to adapt to new technologies and improve the governance of the Canadian public broadcasting system. It will provide access for Canadians to high-quality, distinctively Canadian television programming.

Priority: An Audiovisual Policy for the 21st Century

Canada's film and video industries are poised to harness the opportunities of new technologies and to enhance their reach to audiences at home and around the world. A review of key elements of the toolkit that supports these industries – Canadian Feature Film Policy, co-production policy, Canadian Film or Video Production Tax Credit Program - will provide a foundation for moving forward. A new policy approach to Canada's audiovisual cultural industries will better reflect Canadian diversity and identity and will ensure their effective transition toward new digital realities.

Priority: Facilitating the Transition to the Digital Economy

Closely linked to the development of an Audiovisual Policy for the 21st Century, this initiative consists of additional key activities to prepare the cultural industries in Canada to address the challenges - and harness the opportunities - of new technologies.

- **Copyright Reform**: Ongoing Copyright reform is a necessity in response to increasing international pressures, technological changes, market place challenges and recent court decisions. Copyright reform will ensure that the rights of creators are balanced with the provision of access to cultural content.
- **Canadian Digital Cultural Content**: As technologies and demands change, the creation of Canadian e-content for digital networks and ongoing assessment of support mechanisms remains an important priority. This content ensures that strong Canadian voices are available to Canadians regardless of location.

Priority: Creating Canada Together

One of the key roles of the Department is to ensure that a strong Canadian identity is reflected in a wide variety of high-quality cultural products and experiences that are accessible to Canadians. Since 2001, a series of arts and cultural programs known as *Tomorrows Starts Today* initiative, has provided new and enhanced investments to support the Canadian cultural sector. These target all aspects of culture in our communities: investing in excellence in the cultural industries, ensuring that cultural

experiences are reaching audiences across the country, and building a strong, vital cultural sector for the future.

In its 2005 budget, the Government committed $172 million per year in new funding to provide stability for the cultural package for another five years. With the funding secured, the challenge now is to ensure that these investments continue to achieve results for Canadians, providing them with opportunities to share diverse cultural experiences with each other and with the world.

Priority: Revitalizing Canada's Heritage
Heritage resources connect an increasingly diverse population to an understanding of the origins and development of Canadian society and offer opportunities for new Canadians to see themselves represented in Canadian institutions. The strong volunteer tradition in heritage creates opportunities to build and reinforce social capital. As a major driver for tourism, heritage constitutes a significant asset to both rural and urban communities across the country and to Canada as a whole.

- **Protecting Federal Heritage Assets**: Working in close collaboration with Library and Archives Canada and other Government organizations, the Department will play a leadership role in ensuring that the issues raised in the 2003 Report of the Auditor General concerning the protection of federal heritage assets are addressed.

- **New Museum Policy**: To ensure that communities across the country are able to capitalize on the value of their heritage assets, a new museum policy will be proposed. Key issues that require attention include deteriorating collections and the need for institutions to adapt to a changing Canadian society characterized by increased competition for audiences and volunteers.

Priority: Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Language Services
Renewed cooperation and coordination mechanisms with community partners and provincial/territorial governments will result in a greater acceptance of the linguistic duality of the country and better services for official language minority communities. Canadians will better understand the rights of official language minorities and appreciate their enhanced vitality and participation in different sectors of society.

Priority: UNESCO International Convention for the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions
Canada has proven its leadership and will continue its efforts to develop a Convention that will recognize the special role of cultural goods and services and establish an international framework for effective cultural policies that reaffirm the right of states to preserve and promote the diversity of cultural expressions.

Priority: Sport Development
Sport contributes to improving the health of Canadians, building strong communities, fostering social inclusion and showcasing Canada and Canadian values to the world. In recognition of the positive contribution that an active lifestyle can have on the health of the nation, the Department will continue to work with key partners to strengthen participation in sport among Canadians. In the pursuit of excellence, the Department will address areas of need within the sport system, including direct support to athletes, coaching, national team programming, sport science and research, equipment and training and competition needs. Both the pursuit of excellence, through the "Own the Podium" project, and the promotion of sport participation will enable Canada to capitalize on its role as host country for the 2010 Olympic and Paralympic Games.

Priority: 2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad
In 2010, Canada will welcome the world in Vancouver and Whistler, British Columbia, for the Winter Olympic and Paralympic Games. In 2006, the Department will participate in the launch of the 2010 Cultural Olympiad, four years of activities, festivals, and programs that will celebrate Canada's excellence and diversity, at home and around the globe.
Working with a broad spectrum of partners, including Games stakeholders, other federal departments and agencies, and provinces and territories, the Department will ensure the success of the 2010 Winter Olympic and Paralympic Games, as a credit to Canada abroad, and a lasting legacy of pride, unity and opportunity for all Canadians.

Priority: Aboriginal Languages and Cultures
Language is the cornerstone of cultural identity and survival. Aboriginal language revitalization has a strong correlation with quality of life, economic status, education and health.
In December 2002, the Minister of Canadian Heritage announced $160 million over 10 years for the preservation, revitalization and promotion of Aboriginal languages and cultures. The *Task Force on Aboriginal Languages and Cultures,* appointed in 2003 to make recommendations on priorities for this investment, will submit their report to the Minister in 2005. A response to this report, along with the result from the Comprehensive Review of Federal Aboriginal Languages and Cultures Programs and Activities, will form the basis of the department's commitment to supporting the revitalization, preservation and promotion of Aboriginal languages and cultures, consistent with the Government of Canada's stated priority to renew the relationship with Aboriginal Peoples and improve the quality of life for Aboriginal Canadians.

Priority: Canada's Action Plan against Racism

Responding to Canada's increasing racial and ethnic diversity requires that we continue to enhance our ongoing commitments and actions across government departments and sectors of society to address gaps between the goal of equality and the actual social and economic outcomes among people from different racial and ethnic groups. A Canada For All: *Canada's Action Plan against Racism* aims to create a more inclusive and equitable society and advance this objective coherently, consistently and proactively. The Plan represents a major step across federal department to strengthen social cohesion more effectively through anti-racism measures.

Table: Canadian Heritage Priorities

Canadian Heritage Priorities	Type of Priority
Broadcasting – Looking to the Future	Ongoing
An Audiovisual Policy for the 21st Century	Ongoing
Facilitating the Transition to the Digital Economy	Ongoing
Creating Canada Together	Ongoing
Revitalizing Canada's Heritage	New
Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Language Services	Ongoing
UNESCO International Convention for the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions	Previously committed
Sport Development	Previously committed
2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad	Previously committed
Aboriginal Languages and Cultures	Previously committed
Canada's Action Plan against Racism	New

1.6 Context of Canadian Heritage Plans and Priorities

1.6.1 Operating Environment

Canadian Heritage initiatives are funded primarily through grants and contributions[1]. The Department abides by the terms and conditions set out for each, and respects the Transfer Payment Policy of the federal government. (http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/TBM_142/ptp_e.asp)

The Department of Canadian Heritage delivers its programs and services across Canada through Headquarter Offices in Ottawa (Ontario) and Gatineau (Québec) and through five regional offices, including twenty-six points of service.

The Department also works closely with its Portfolio organizations and third-party delivery organizations to support cultural and civic activities in Canada. The Department works with the Portfolio to implement a coherent and integrated perspective on government priorities and policy objectives. Key areas of Portfolio cooperation include the digitization of cultural holdings; national and international cultural promotion and joint participation in major events; participation in the Government Online initiative; and the inclusion of young Canadians in their communities, and in artistic and heritage activities.

To ensure more effective use of departmental resources, the Department of Canadian Heritage will continue to pursue a collaborative approach to federal-provincial-territorial relations. The Department will continue to work with community partners, the private sector and other levels of government, in pursuing its objectives. The Department will also maintain strong relationships with federal departments to address other facets of its objectives and priorities.

1.6.2 Environmental Scan: Internal and External Factors

Canada's cultural life and the Canadian social fabric have come to be better understood in recent years, both at home and abroad, as uniquely able to thrive in an environment characterized by rapid technological change and by global flows of trade, capital, ideas, and people. Amid the growing instability and values conflict associated with the global war on terrorism and renewed international efforts to reduce world poverty, Canada's model of shared citizenship, based on diversity, dialogue, and shared core values, has continued to prove itself successful and sustainable.

---

[1] A **grant** is a transfer payment made to an individual or organization which is not subject to being accounted for or audited, but for which eligibility and entitlement may be verified or for which the recipient may need to meet pre-conditions.

A **contribution** is a conditional transfer payment to an individual or organization for a specified purpose pursuant to a contribution agreement that is subject to being accounted for and audited.

The Department of Canadian Heritage is a central player in the work of strengthening this model. It operates largely through grants and contributions directed at the community level, giving it by definition both a strong citizen focus and pan-Canadian reach. The Department seeks to improve the access of Canadians to the cultural and civic life of Canada's communities, and to build capacity for meaningful civic engagement and cultural expression in those communities. As it helps put these fundamental elements in place, the Department also encourages Canadians to enter into dialogue with their fellow citizens at the local, regional, and national levels. The Department's policies and programs seek to connect Canadians across their differences, and to reinforce their sense of shared citizenship, pride, and belonging. At the same time, and to this end, the Department works to ensure the excellence and diversity of the cultural content being produced by creators in Canada and consumed by publics at home and around the world.

Canadian Heritage's activities and responsibilities strongly advance the broad Government goals of building a 21st-century economy, strengthening Canada's social foundations, and securing for Canada a place of pride and influence in the world. Specifically, the Department's policies and programs target two interrelated, measurable outcomes:

- *Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world; and*

- *Canadians live in an inclusive society built on intercultural understanding and citizen participation.*

These outcomes are mutually reinforcing, and set up a "virtuous" circle. A country that fosters creative expression across the diversity of its people also encourages dialogue, intercultural exchange, and ultimately a more inclusive society. Creative expression is a key factor in building a cohesive Canada. At the same time, a society based on values of inclusion and openness to diversity is better able to generate new ideas from a broader spectrum of experiences and views. When people come together despite their differences, creative work becomes richer in quality and quantity, and has the potential to reach new audiences. A diverse and cohesive Canada will be a more innovative, competitive, and prosperous Canada.

The Department, like the model it supports, has been confronted by significant challenges and opportunities in the early years of the 21st century. Some of these challenges are longstanding, such as persistent cleavages between Canada's regions, Aboriginal exclusion in Canadian society, and Canada's proximity to the massive, technologically advanced U.S. cultural market. Others, like the rapidly changing face of Canadian society due to unprecedented levels of immigration, urbanization, and Aboriginal population growth, are only beginning to make their full implications felt in policy areas of the Department such as youth engagement, sport, anti-racism, official languages, funding for the arts, and broadcasting. Factors such as the strong Canadian dollar, the heightened need for consensus-building in Parliament, and experimental new approaches to intergovernmental cooperation in Canada have created a new paradigm in which to

pursue cultural policy goals, from promoting international co-productions in film and television and strengthening Canadian content on the Internet to building local cultural infrastructure in partnership with communities and preparing to host the 2010 Winter Olympic and Paralympic Games.

At home during the past several months, interventions by courts have pushed policy boundaries in areas like satellite broadcasting, digital copyright, and Métis rights. Internationally, progress toward a UNESCO convention on cultural diversity may lead to significant changes in the approach taken by countries to cultural trade, in recognition of the fact that new technologies are transforming the way cultural content is created, disseminated, and experienced. Increasing international attention to the state of indigenous cultures and languages has exposed Canada to criticism that its model of shared citizenship is not fully inclusive. Most recently, debate on responsible citizenship and the potential fault line of religious belief has flared up domestically and globally in the context of public safety and counter-terrorism, leading to calls for a more systematic approach to cross-cultural dialogue.

Canadian Heritage continues to address these and other complex realities with a view to strengthening Canada's model, confident that the Department's areas of activity and responsibility represent public goods of importance to Canadians in a trans-border, high-speed world. A clear majority of Canadians have repeatedly expressed their support for public broadcasting and other government efforts to ensure access to diverse Canadian cultural content and heritage, including public museums and arts spaces. Some 90 per cent believe that people from diverse communities and groups enrich the cultural life of Canada, and that arts experiences are a valuable way of bringing together people from different languages and cultural traditions. More than three-quarters want creative people to be able to live and work in Canada while enjoying international success. As Canada has helped to shape an emerging global consensus on human rights, cultural diversity and the conduct of international relations, in recent years the Department has sought to achieve the closest possible "fit" between its programs and policies and the values of citizens. At the same time, values and attitudes within North America have been steadily diverging on a range of social and cultural issues, further highlighting those foundations of cohesion and creativity in Canada that the Department is in a position to solidify.

By linking investments to specific outcomes associated with both creativity and cohesion, the Department creates synergy between its programs and policies. This means that the organization can make the most of its resources while achieving a high degree of coordination and complementarity. Canadian Heritage has made considerable strides in improving its ability to examine program performance and the effectiveness of policy instruments in these areas, although much more progress remains to be achieved in this regard, and in establishing evidence-based priorities. The Department's integrated approach to planning and reporting will help to guide future investment choices, ensure responsible spending, and provide Canadians with transparent information about their government's many roles in building a more cohesive and creative Canada — one in which all Canadians see themselves and their diverse stories reflected.

PART 2: DETAILED ANALYSIS OF PLANNED RESULTS

The Department of Canadian Heritage has two strategic outcomes, including 7 Program Activities realized through 22 Program Sub-Activities, mostly at the program or initiative level. In addition, another Program Activity, Corporate Services, comprising 8 Program Sub-Activities is detailed in Part 4, Other Information.

This section describes the planned strategic outcomes of Canadian Heritage, its Program Activities, Program Sub-Activities and Sub-Sub activities as described in our approved Program Activity Architecture (PAA) that forms the basis of our Management Resources and Results Structure (MRSS). Only key initiatives are included here.

This new structure replaces the previous Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) composed of 3 Business Lines (Cultural Development and Heritage, Canadian Identity and Corporate Management). Our new structure weaves together the previous four strategic objectives mentioned in earlier *Reports on Plans and Priorities* and *Departmental Performance Reports*.

STRATEGIC OUTCOME 1: CANADIANS EXPRESS AND SHARE THEIR DIVERSE CULTURAL EXPERIENCES WITH EACH OTHER AND THE WORLD

Strategic Outcome 1 is being achieved through 4 Program Activities:

- Creation of Canadian Content and Performance Excellence
- Sustainability of Cultural Expression and Participation
- Preservation of Canada's Heritage
- Access and Participation in Canada's Cultural Life

Financial Resources ($ millions):

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
747.0	811.0	675.2	642.8

Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 1,333	FTEs 1,373	FTEs 1,331	FTEs 1,331

Program Activity 1: Creation of Canadian Content and Performance Excellence

Description: Expression of culture starts with the creation of works and performance. Canadian Heritage fosters an environment where such creation happens and where

creators are appropriately compensated for their work, reflecting linguistic duality and the diversity and richness of our country while achieving demonstrable levels of excellence. Such an environment is not a given. In particular, the segmentation and relatively small Canadian cultural market coupled with its traditional openness to foreign cultural products impose significant challenges to our creative output. Although excellence is what professional artists and high performance athletes strive for, its achievement requires a sufficiently supportive structure both domestically and internationally, at all levels of cultural and sport development. The Department of Canadian Heritage focuses on enabling creators to produce and athletes to perform by supporting the structure and cultural industries needed for high quality works and performances.

Structure

Program Activity 1: Creation of Canadian Content and Performance Excellence	
Program Sub-Activities	**Program Sub-Sub-Activities**
1.1 Arts and Cultural Industries This Program Sub-Activity provides policies and programs that encourage and protect excellence in Canadian cultural expression, in all its diversity, through support to creators, artists, entrepreneurs and organizations.	1.1.1 Canadian Television Fund 1.1.2 Canada Music Fund: Content Development 1.1.3 Book Publishing: Content Development 1.1.4 Canada Magazine Fund: Content Development 1.1.5 New/Interactive Media: Content Development
1.2 Sport This Program Sub-Activity allows the Department to enhance opportunities for Canadians to participate and excel in sport in collaboration with the sport community and the 13 provincial/territorial governments that have adopted the Canadian Sport Policy. Programs are designed to enhance Canada's sport performance at the highest international level. Grants and contributions provide direct financial support, professional coaching, support personnel, facilities, quality training and competition opportunities.	1.2.1 Athlete Assistance 1.2.2 Sport Support and Hosting

Planned Results

- Canadian content reflective of Canada's diverse society is created and produced for domestic and international markets; and

- Canadians excel in sport domestically and internationally in culture and sport.

This program activity is linked to the following priorities:
- ***Broadcasting: Looking to the Future;***
- ***An Audiovisual Policy for the 21st Century;***
- ***Facilitating the Transition to the Digital Economy;***
- ***Creating Canada Together;***
- ***Sport Development;***
- ***2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad.***

Program Activity 1: Financial Resources ($ millions) :

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
318.5	421.4	286.6	253.8

Program Activity 1: Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 268	FTEs 219	FTEs 226	FTEs 226

Program Activity 1: Creation of Canadian Content and Performance Excellence
Program Sub-Activity: Arts and Cultural Industries (1.1)
<u>Key Initiative: An Audiovisual Policy for the 21st Century</u>
There are two components in this initiative:

A) *Broadcasting: Looking to the Future* (Government of Canada Response to *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting)*; and
B) Film, Video and Sound Recording: New Challenges, New Opportunities.

A) *Broadcasting: Looking to the Future* (Government of Canada Response to *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*

<u>Description:</u> Recent policy initiatives and studies, including the Report of the Standing Committee on Canadian Heritage, *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*, have recommended significant changes to broadcasting sector policies, programs and institutions in an environment of rapid technological change, globalization, convergence, and socio-demographic diversity.
http://www.parl.gc.ca/InfocomDoc/37/2/HERI/Studies/Reports/herirp02/herirp02-e.pdf

Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting calls on the Government to implement 97 recommendations on a diverse range of issues, including:

- The governance of the Canada Television Fund;
- Funding to and accountability of the Canadian Broadcasting Corporation (CBC);
- The centralization of Canadian content certification at the Canadian Audio-Visual Certification Office (CAVCO);

- Challenges associated with the production and delivery of local and regional television programming;
- The digital environment, including demand by consumers for greater choice (for example, for third-language television services); and
- Alignment of various federal audio-visual institution mandates.

The Government's response, due April 4, 2005, will set the stage for future priority action in the Canadian broadcasting sector.

This policy initiative supports the priority ***Broadcasting: Looking to the Future***.

Planned Result

- The direction set by the Government's response to *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting* will enhance the ability of the broadcasting sector to adapt to new technologies, improve the governance of the Canadian broadcasting system, and provide access for Canadians to high-quality, distinctively Canadian television programming.

Performance Indicator

- Number of hours of new Canadian programming developed and produced with Canadian Television Fund support broken down by language (English-language, French-language and Aboriginal languages) by region and genre.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Tabling of the response by April 4, 2005;
- Identification of key initiatives for delivery in years 1, 2, and 3;
- Development of an approach for delivering on short-term initiatives arising from the response; and
- Begin to deliver on short-term initiatives.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Completion of short-term initiatives and begin delivery of medium-term initiatives.

B) Film,Video and Sound Recording: New Challenges, New Opportunities
Description: As in the broadcasting industry, recent policy initiatives and studies have recommended changes to film, video and sound recording policies, programs and institutions in an environment of rapid technological change, globalization, convergence, and socio-demographic diversity.

In particular, Canada's film and video sector faces significant challenges to which the policy framework must respond:

- Reaching larger audiences for Canadian English-language feature films;

- the negative impact of a strong Canadian dollar on export capacity and foreign location shooting in Canada;
- limited access to the international capital critical for domestic growth of the industry; and
- the advent of e-cinema and direct satellite distribution of movies in theatres.

This key initiative includes the following activities in relation to audio-visual content production:

- Review of the co-production policy underpinning the many international treaties to which Canada is signatory and clarifying the object of co-production policy for the audio-visual sector in Canada. (For more details, see Program Sub-Sub-Activity 2.4.5, Audio-Visual Co-Production Policy Review);
- A comprehensive evaluation of the Canadian Feature Film Policy (developed in 2000). Canadians, including audiovisual stakeholders, will be consulted. One of the key policy challenges is to ensure that English feature films reach Canadians; and
- In collaboration with Finance Canada, an evaluation of the effectiveness and benefits of the Canadian Film or Video Production Tax Credit program for Canadian content production.

This policy initiative supports the priority ***An Audiovisual Policy for the 21st Century***.

Planned Result

- Modernization of Canada's audio-visual policy instruments leads to increase in Canadian content, enhanced ability of the film sector to adapt to new technologies and new realities and improved access for Canadians to diverse cultural expression.

Performance Indicators

- Performance indicators are being developed.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Completion of co-production policy review;
- Completion of summative evaluation of Canadian Feature Film Policy; and
- Completion of Evaluation of the Canadian Film or Video Production Tax Credit program.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Implementation of management response to evaluations of Canadian Feature Film Policy and Canadian Film or Video Production Tax Credit program.

Program Activity 1: Creation of Canadian Content and Performance Excellence
Program Sub-Activity: Arts and Cultural Industries (1.1)
Key Initiative: Facilitating the Transition to the Digital Economy – Copyright Reform and Cultural Content on the Internet

Description: The Government continues to facilitate the cultural sector's transition to the digital economy to the benefit of Canadian communities.
A strong Canadian voice on the Internet remains important given the continual increase in Internet use among Canadians and around the world. Rapid changes in technologies mean that support mechanisms must remain relevant.

Ongoing copyright reform is necessary to address the following various challenges:

- international pressures (e.g. World Intellectual Property Organization treaties);
- technological changes (e.g. new distribution systems for cultural products);
- marketplace challenges (e.g. the development of new business models); and
- recent court decisions such as Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada (SOCAN) v. Canadian Association of Internet Providers (CAIP) (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/neuf-new/recent_e.cfm) and Canadian Private Copying Collective v. Canadian Storage Media Alliance et al. (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/neuf-new/private_e.cfm).

This initiative supports the priority ***Facilitating the Transition to a Digital Economy***.

Activities to be undertaken in the current planning period include:

- Copyright reform: Pursuant to Section 92 of the *Copyright Act*, the Government tabled a report entitled *Supporting Culture and Innovation: Report on the Provisions and Operation of the Copyright Act* in Parliament on October 2, 2002. (http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrp-prda.nsf/en/rp00863e.html) The report sets out a comprehensive assessment of outstanding copyright issues, as well as an agenda for legislative reform over the short, medium and long term. The report was referred to the Standing Committee on Canadian Heritage for action. The Department, along with Industry Canada, is currently working towards legislative amendments to achieve the short-term reform agenda; and
- Cultural content on the Internet: *Canadian Culture Online* supports the creation of interactive digital cultural products, particularly for the Internet. This content enables Canadians, regardless of location, to have choices in this newly emerging cultural field. (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/index_e.cfm)

Planned Results

- Advanced Canadian e-content is produced for digital networks; and
- Copyright legislation remains relevant in the context of rapid change.

Performance Indicators

- Number of new media products created with support of the Government of Canada; and
- Number of visits to web sites and the number of projects produced.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Legislative package tabled in Parliament and beginning of the implementation of short and medium-term changes to the *Copyright Act*;
- Coordinated efforts of key stakeholders to promote copyright issues and to raise awareness of the importance of copyright; and
- Evaluation of *Canada New Media Fund* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/progs/media_e.cfm).
    - Completion of Gateway Fund (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/progs/gateway_e.cfm) pilot project that targeted culturally diverse and Aboriginal Communities; and of
    - *Partnership Fund* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/progs/part_e.cfm) call for proposals targeted at organizations with contemporary collections reflective of the perspectives of Aboriginal and ethno-cultural communities.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Success of *Gateway Fund* and *Partnership Fund* initiatives are assessed; and
- Continued reform of Canadian copyright law to address medium-term and long-term issues.

Web Link

Copyright Reform Process

http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/reform/index_e.cfm

Program Activity 1: Creation of Canadian Content and Performance Excellence
Program Sub-Activity: Arts and Cultural Industries (1.1)
Key Initiative: Creating Canada Together

First announced in 2001, the *Tomorrow Starts Today* initiative marked the beginning of a three-year investment valued at over $500 million. This investment was subsequently extended in 2004-2005. In its 2005 Budget, the Government confirmed funding for the cultural package in the amount of $860 million over five years, from 2005-06 to 2009-10. This is the most important investment ever made by the Government of Canada in the arts and culture.
(http://www.pch.gc.ca/special/tomorrowstartstoday/en-intro.html)

The cultural package consists of both new and enhanced programs that support the arts and culture in Canada. These investments are designed to provide strategic support to the arts, publishing, sound recording, the export of cultural products, and increased Canadian cultural presence on the Internet. A key objective is to strengthen the sector and improve access to the arts and culture for all Canadians.

The cultural package targets all aspects of culture in our communities: encouraging excellence among our artists, promoting arts and heritage among the Canadian population, and providing the cultural sector with the means to prosper in the 21st century. Through a strategic balancing of new programs and increased investments in existing instruments, this initiative has supported Canadian artists, creators and organizations, increased diversity of cultural expression, improved access to Canadian cultural products, and contributed to the sustainability of the cultural sector.

The cultural package has received the full support of all levels of government, artists, and the cultural sector across Canada. Findings of formative evaluations indicate that programs are relevant, well designed, valued by clients and positioned to achieve favourable results for Canadians. Much progress has been made in increasing the sector's self-reliance and good management practices.

With the Government's commitment made for five additional years, the challenge now is to ensure that these investments continue to achieve results for Canadians, providing them with opportunities to share diverse cultural experiences with each other and with the world.

This initiative supports the priority ***Creating Canada Together***.

Planned Result

- Programs that are part of the cultural package continue to yield results for Canadians by increasing access to diverse cultural expression and enhancing the sustainability of the cultural sector in Canada.

Performance Indicators

- To date, program results show a positive trend in indicators (e.g. number of communities hosting arts festivals and events supported by the Government of Canada; number of visits to web sites showcasing new Canadian content supported by the Government of Canada; number of new Canadian music activities funded; number of Canadian-authored books published in Canada).

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Terms and Conditions of the cultural package are renewed. Where appropriate, management response to formative evaluations is implemented.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Summative evaluations of most program components are done;
- Reports on summative evaluations are done;
- Programs under the cultural package continue to be delivered; and
- The management response to summative evaluations is implemented.

Program Activity 1: Creation Of Canadian Content And Performance Excellence
Program Sub-Activity: Sport (1.2)
Program Sub-Sub-Activity: Sport Support and Hosting (1.2.2)

In support of the enhanced capacity and excellence pillars of the Canadian Sport Policy, along with the objectives set out in the *Physical Activity and Sport Act* and the *Department of Canadian Heritage Act*, the Department will develop four key initiatives:

Key Initiative: Strengthening Sport Leadership
Description: The goal is to expand the corps of qualified Canadian coaches and leaders, and to expedite the implementation of the Competency Based Education and Training (CBET) Program for coaches in both official languages. The Department is working with partners within the sport system including provinces and territories to:

- advance coaching and leader training by developing higher standards of coaching competencies;
- improve working conditions for paid coaches by implementing a new governance structure that facilitates the delivery of coach education in Canada; and
- provide support for volunteers.

This initiative supports the priority ***Sport Development.***

Planned Result

- A new Coaching Governance Structure is implemented.

Performance Indicators

- Number of certified coaches;
- Number of national sport organizations (NSOs) that have completed Competency Based Education and Training (CBET) or are developing CBET; and
- Percent of NSO employed coaches that have level 4/5.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Federal-Provincial/Territorial Sport Ministers sign the new coaching governance mandate agreement;
- Transition from previous structure to a new organization for the delivery of coaching education is implemented;
- Accelerated development and implementation of coaching certification based on the Competency Based Education and Training model; and
- Improvements in the support of employment and working conditions for qualified coaches.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Continued support for the development and delivery of the Coach Education and Training Program;
- Accelerated development of the Competency Based Education and Training program to be delivered across Canada; and

- Continued support for paid coaches and their working conditions.

Key Initiative: Maximizing the Benefits of Hosting

Description: The Department will continue its development of a long-term strategic approach to hosting major international sport events as a means to build capacity, excellence and participation through the implementation of the Strategic Framework for Hosting International Sport Events in Canada. The Hosting Strategy provides an integrated decision-making process for government investment in the hosting of international sporting events. It will position hosting as a key element of building capacity in the sport system; maximizing economic benefits and maximizing community benefits; and promoting Canadian culture and values.

To achieve its objectives, the Hosting Strategy requires that there be a planned and coordinated Federal-Provincial/Territorial process to determine international sport events that governments could support.

This initiative supports the following priorities:
- Sport Development;
- 2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad.

Planned Result

- Opportunities to bid for and host international events in Canada.

Performance Indicators

- Number and type of events funded by Sport Canada; and
- Number of Canadian athletes, coaches and volunteers participating in funded events hosted in Canada.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Alignment of the Federal Policy for Hosting International Sport Events with the objectives of the Hosting Strategy;
- Implementation of the International Sport Events Coordination Group (ISECG). The ISECG will consist of federal, provincial and territorial government officials who will implement the Hosting Strategy in the identification of sport events eligible for federal, provincial and territorial government support.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- ISECG will be fully operational; and
- Alignment of the Hosting Program with the revised Hosting Policy will be completed.

Key Initiative: Providing Strategic Support for High Performance Sport Programming and Promoting Technically Sound Sport Development

Description: The Department will implement the Sport Excellence Strategy to provide strategic support for high performance sport programming, through the work of the Interim Canadian Sport Review Panel, and will develop and implement generic and sport-specific long-term athlete development models.

The Interim Canadian Sport Review Panel, consisting of technical experts from the Canadian sport community and government representation, will provide recommendations to the Department and other national funding partners regarding the targeting of contribution funds to sports with the greatest potential for international success at future Olympic and Paralympic Games. This collaborative approach amongst sport system partners and stakeholders seeks to ensure funding is well targeted.

The development and implementation of sport-specific long-term athlete development models will require participation and buy-in from local, provincial/territorial and national levels of sport organizations as well as governments.

This initiative supports the priority ***Sport Development.***

Planned Result

- Systematic achievement of podium performances by Canadian athletes at future Olympic and Paralympic Games and World Championships.

Performance Indicators

- Number of medals and number of top 8 and top 16 results (by Canadian athletes or teams) at: Olympics, Paralympics and World Championships.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Implementation of the Interim Canadian Sport Review Panel;
- Review of Panel recommendations and decisions regarding allocation of excellence funds for targeted sports;
- Generic long-term athlete development model completed and development of sport-specific models initiated.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Monitoring and reporting of sports' high performance plans and achievement of performance objectives;
- Review of Interim Panel effectiveness and permanent mechanism implementation;
- Promotion of long-term athlete development principles;
- Continued development / implementation of sport-specific models.

Key Initiative: Harmonizing the Canadian Sport System

Description: The Department of Canadian Heritage worked with provincial and territorial governments to develop the Canadian Sport Policy and the *Federal-Provincial/Territorial Priorities for Collaborative Action 2002*-05 and is now developing with them an assessment for the Canadian Sport Policy. This will serve as a management tool to assess their collective progress in implementing the Policy and also to establish priorities for collaboration in sport for the periods 2006-09 and 2010-12.

Such a complex task is challenging. Significant efforts by governments will be required to develop a framework with sufficient details to be meaningful and commit governments to develop sport in a concerted manner. The engagement of the sport community in this exercise is necessary to maximize the goal of harmonizing the efforts of the many stakeholders, at national and provincial/territorial levels, which constitute the sport sector.

This initiative supports the priority ***Sport Development.***

Planned Result
- More collaboration among different partners in the sport system and more effective links between initiatives to meet objectives.

Performance Indicator
- Number of policy and program collaboration initiatives among federal, provincial and territorial governments.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06
- Achieving agreement on the five-year collaborative action plan.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08
- Implementation of Collaborative Action Plan; and
- Reporting on the Collaborative Action Plan.

Web Links
Athlete Assistance Program
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/prog/index_e.cfm

Multi-Sport Major Games
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/accueil-host/index_e.cfm

Canada Games
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/

North American Indigenous Games
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/

Arctic Winter Games
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/accueil-host/index_e.cfm

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation

Description:
Cultural life rests on the continued existence of an intricate network of institutions, not-for-profit organizations, corporations, volunteers, professionals and audiences. Like any ecosystem, it thrives on a nurturing environment. It must adapt and renew itself. This resilient network relies on dedication, experience and talent. Some elements of the chain are vulnerable to investment patterns, market failures, foreign competition, technological changes, labour strains and international trade rules and agreements. The Department of Canadian Heritage fosters the sustainability of this cultural ecosystem by assisting organizations and people to increase their capacity to attract investment, achieve copyright protection, develop deeper roots within communities, seize international opportunities, optimize their management and build strong partnerships. Focus is on both domestic and international fronts in the fields of art, culture, heritage and sport.

Structure

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation	
Program Sub-Activities	**Program Sub-Sub-Activities**
2.1 Arts and Cultural Industries	2.1.1 Support to the Arts Sector 2.1.2 Film and Video Sector: Capacity Building 2.1.3 Canada Music Fund: Capacity Building 2.1.4 Book Publishing: Industry Development 2.1.5 Canada Magazine Fund: Industry Development 2.1.6 New/Interactive Media: Sector Development 2.1.7 Cultural Investment Review
2.2 Heritage	2.2.1 Canadian Heritage Information Network (CHIN) 2.2.2 Support to Heritage Institutions and Organizations
2.3 Sport	2.3.1 Canada Games 2.3.2 Multi-Sport Major Games 2.3.3 Vancouver 2010
2.4 International	2.4.1 Trade Routes

	2.4.2 TV5 2.4.3 International Francophonie 2.4.4 International Norm and Standard Setting 2.4.5 Capacity Building and Cooperation

Planned Result

- Vibrant cultural and sport sectors in which Canadian cultural expression and participation can thrive and remain relevant at home and abroad.

This program activity is linked to the following priorities:
- Broadcasting: Looking to the Future;
- An Audiovisual Policy for the 21st Century;
- Facilitating the Transition to the Digital Economy;
- Creating Canada Together;
- Revitalizing Canada's Heritage;
- UNESCO International Convention for the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions;
- Sport Development;
- 2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad.

Program Activity 2: Financial Resources ($ millions):

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
178.8	147.0	148.4	148.1

Program Activity 2: Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 523	FTEs 563	FTEs 533	FTEs 533

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: Arts and Cultural Industries (2.1)
Program Sub-Sub-Activity : Support for the Arts Sector (2.1.1
Key Initiative: Support for the Arts Sector

Description: Support to arts organizations through the *Canadian Arts and Heritage Sustainability Program* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcapc-cahsp/index_e.cfm) and *National Arts Training Contribution Program* (http://www.pch.gc.ca/progs/pnfsa-natcp/index_e.cfm) contributes to the long-term viability of the arts sector.

Arts organizations in Canada face a number of challenges to their financial and organizational stability: the need for improved governance; high fixed costs related to labour, production, and touring; high sensitivity to external factors, such as economic downturns; and management and leadership succession challenges.

This initiative supports the priority ***Creating Canada Together.***

Planned Results and Performance Indicators

Canadian Arts and Heritage Sustainability Program

- Planned Result: Increased self-reliance of arts and heritage organizations.
- Performance Indicator: Number of arts and heritage organizations with improved management and financial planning practices.

National Arts Training Contribution Program

- Planned Result : Development of Canadians from diverse backgrounds for artistic careers and cultural leadership.
- Performance Indicators:
  - Percentage of students and staff from diverse regional and cultural backgrounds supported by the program; and
  - Percentage of graduates from funded organizations working professionally in their fields.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Renewal of Terms and Conditions of *Canadian Arts and Heritage Sustainability Program* for 2005-2006; and
- Recipient audits for *Canadian Arts and Heritage Sustainability Program* and *National Arts Training Contribution Program.*

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Renewal of Terms and Conditions of *National Arts Training Contribution Program*; and
- Summative evaluations and continued delivery and modernization of programs as per results of summative evaluations.

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: Arts and Cultural Industries (2.1)
Key Initiative: Capacity Building in the Cultural Industries

Description: Initiatives across the cultural industries – film and video, music, new media and publishing – ensure that Canadian cultural expression thrives and remains relevant at home and abroad:

- *National Training Program in the Film and Video Sector* (http://www.pch.gc.ca/progs/pnfsfv-ntpfvs/index_e.cfm);
- *Canada Music Fund* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcmus-cmusf/index_e.cfm);
- *Book Publishing Industry Development Program* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/padie-bpidp/index_e.cfm);
- *Canada Magazine Fund – Industry Development* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcm-cmf/index_e.cfm);

- *New Media Sector Development Fund* and *New Media Research Networks Fund* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/progs/progs_e.cfm); and
- *Cultural Investment Review* (http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/eiic-csir/index_e.cfm)

Canada's cultural industries face complex challenges to their financial and organizational stability: limited market penetration and distribution; the need to adapt to new technologies; limited opportunities for professional and organizational development; succession and training.

Programs provide strategic support to assist cultural industries in building capacity and strengthening their viability.

Regulation of foreign cultural investments provides opportunities to leverage support from foreign investors for a sustainable cultural infrastructure in which Canadians participate at every level.

This initiative supports the priority ***Creating Canada Together***.

Planned Results and Performance Indicators

Film and Video

- Planned Results
  - Early in their career, producers, directors and other creators gain experience in filmmaking; and
  - Talented Canadians from different regional, linguistic and cultural backgrounds have access to high-calibre training.
- Performance Indicators
  - Number of schools funded; number of student films screened at festivals;
  - Number of awards received; and
  - Percentage of graduates by language, region, visible minority and Aboriginal background, etc.

- Planned Results
  - Increased production of Canadian content by a stable form of corporate financing for Canadian production companies; and
  - Enhancement of Canada as a location of choice for film and video productions.
- Performance Indicator
  - Value of certified Canadian productions; amount of tax credits issued; etc.

Music

- Planned Result

- Canadian sound recording associations and music entrepreneurs demonstrate growth, sustainability and adaptability to emerging trends.

- Performance Indicators
    - Number of association members; and
    - Association revenues; funded firms revenue, debt to equity ratio, short-term debt ratio, earnings, etc.

- Planned Result
    - Capacity building events are well attended and well received by Canadian composers, lyricists and songwriters.
- Performance Indicators
    - Audience/participation rates; and
    - Number of participants; percent satisfied.

Publishing (Books and Periodicals)

- Planned Result
    - Canadian book publishers can compete effectively in the national and international marketplace.
- Performance Indicators
    - Sales of Canadian-authored and Canadian-published books;
    - Revenues and market share of Canadian book publishers;
    - Exports of Canadian-authored books and sales of international rights; and
    - Number of publishers and Canadians attending book fairs, festivals and "salons du livre".

- Planned Result
    - Canadian magazine publishers can compete effectively in the Canadian marketplace.
- Performance Indicators
    - Revenues of Canadian magazine publishers;
    - Market share of Canadian magazines (revenues, newsstand and circulation); and
    - Number of Canadian-content magazines published by Canadian publishers.

New Media

- Planned Result
    - A supportive environment is created for the new media sector in Canada.
- Performance Indicators

- Number of innovative technologies and applications that creators in new media can use to produce and manage content;
- Number of organizations that collaborate on research and development projects; and
- Number of sector initiatives funded.

Cultural Investment Review

- Planned Result
  - Canada benefits as a result of establishment or acquisition of Canadian cultural businesses by foreign investors who produce, exhibit, distribute and/or sell cultural products.
- Performance Indicator
  - Aggregate information on key contributions from foreign investors in a given year.

Three-Year Milestones:
Year 1: 2005-06

- Terms and Conditions of programs for 2005-2006 are renewed, where necessary;
- Summative evaluations and recipient audits are done; and
- Next steps are determined further to the results of a study on small and medium-sized enterprises in the cultural sector. (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/pubs/index_e.cfm)

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- The delivery and modernization of programs continue as per results of summative evaluations.

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: Heritage 2.2

Heritage organizations benefit from several programs that contribute to their viability and sustainability by supporting, *inter alia* the development of business skills, the renewal of infrastructure, youth employment, the development of on-line content, and research into new techniques for preservations. A priority for these programs is efficient and effective management and measurement of results.

A new heritage agenda is being developed to ensure the protection and revitalization of Canada's cultural heritage, with a particular focus on the role of museums as stewards and presenters of the ingenuity and creativity that have characterized Canada. Key issues identified by the community include collections at risks and the need to rebuild audiences and to reinforce the volunteer effort on which they depend. During the 2005-06 fiscal year, further consultations will be held with the museum community to develop options to address these issues.

This agenda supports the priority ***Revitalizing Canada's Heritage.***

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: Heritage (2.2)
Program Sub-Sub-Activity: Canadian Heritage Information Network (2.2.1)
Key Initiative: Canadian Heritage Information Network

Description: The Canadian Heritage Information Network's (CHIN) goals are to promote an important and visible presence for Canadian heritage content in the world of networked information and to ensure that Canadians and worldwide audiences can enjoy effective access and use of museum content for education and enjoyment, presented in an innovative and stimulating manner. Through its networked activities, CHIN promotes Canada's rich culture, history and heritage, particularly by weaving together local stories, for the benefit of all Canadians.

Rooted in a close, three-decade-long relationship with the heritage community, CHIN is a national centre of excellence and expertise which helps not-for-profit organizations and professionals (including volunteers) to find collective solutions to critical issues regarding digital heritage. CHIN's Website (http://www.chin.gc.ca) provides access to professional resources, with a particular focus on skills for creating, presenting, managing, and preserving digital content. CHIN's work in developing standards for museum documentation has been internationally recognized and has been extended to encompass a broad range of information types and technical protocols necessary to exchange information in a widely distributed environment.

CHIN's current strategic objective is to move from the existing content delivery model to a service delivery approach that will increase the ability of museum professionals and volunteers to build stronger collective knowledge.

This initiative supports the priority ***Facilitating the Transition to the Digital Economy (Canadian Digital Cultural Content).***

Planned Result

- Canada's heritage professionals acquire critical competencies for the creation, presentation, management and preservation of digital heritage for education purposes of all Canadians.

Performance Indicators

- Statistics showing improved ability of CHIN members to efficiently use new technologies in their business activities.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-2006

- Develop and implement the first phases of a strategy that will redefine the CHIN portals into more engaging virtual spaces.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Full implementation of the CHIN portals strategy that will allow users to not only have access to a greater number of CHIN resources, but also to be engaged in a unique platform with services and tools enticing interaction.

Web Link: http://www.chin.gc.ca

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: Heritage (2.2)
Program Sub-Sub-Activity: Support to Heritage Institutions and Organizations (2.2.2)
Key initiative: Capacity Building

Description: Support delivered through the Canadian Arts and Heritage Sustainability Program improves and consolidates the organizational, administrative and financial position of non-profit heritage organizations, increasing their long-term sustainability and ensuring that they can continue to promote and protect Canada's rich heritage.

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result

- Canadian community-based heritage organizations have the skills necessary to contribute to sustainability over time.

Performance Indicators

- Number of organizations supported in developing increased skills; and
- Impact of implementing plans developed with the assistance of the program.

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: International (2.4)
Key Initiative: International Trade Negotiations:

Description: The Department's responsibility to ensure the sustainability of cultural expression involves an active role in the conduct of Canadian trade policy and participation in negotiations of bilateral, regional (Free Trade Area of the Americas, or FTAA) and multilateral (World Trade Organization) trade and investment agreements. The Department's role is to provide expertise on Canadian cultural policies to help Canada meet objectives with respect to cultural policies in those negotiations.
The Department's challenges in this area with respect to Canada's cultural policy is to maintain flexibility in evolving new trade and investment rules that are increasingly complex in their application to domestic policies.

This initiative supports the priority ***UNESCO International Convention for the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions.***

Planned Result

- Effective representation of Canadian interests and policy in trade negotiations.

Three-Year Milestones

- On-going participation in negotiations at the World Trade Organization (DOHA negotiations), under Free Trade Area of the Americas process, and in bilateral initiatives; and
- Ensuring coherence between cultural trade obligations and the *Convention on the protection of the diversity of cultural contents and artistic expression.*

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: International (2.4)
Program Sub-Sub Activity: Trade Routes (2.4.1)
Key Initiative: Trade Routes

Description: The Department of Canadian Heritage's Trade Routes Program was launched in 2001 through the cultural package to fill a long-standing gap in essential support for and expertise in international export development. This program is conceived on a unique business and risk-shared concept which is custom-designed for the cultural sector (http://pch.gc.ca/routes).

The Trade Routes Program strives to help meet the international business development challenges of its clients in the arts and cultural sector. These include:

- a small Canadian market;
- under-developed expertise in international business development for a diverse range of small and medium-sized enterprises in the arts and cultural sectors; and
- uncertain funding for international business development in the arts and cultural sectors.

The Trade Routes Program assists cultural entrepreneurs to seize international business development opportunities through a range of supports and services that include a program of financial contributions, support for market intelligence and client services. These services are delivered through Canadian Heritage headquarters in the National Capital Region, International Trade Canada's Regional Offices across Canada and through key Canadian missions abroad.

This initiative supports the priority ***Creating Canada Together.***

Planned Result

- Canadian arts and cultural entrepreneurs receive assistance to take full advantage of international business opportunities.

Performance Indicators

- Perceived export awareness and preparedness and cultural export knowledge to expand activities in foreign markets by Trade Routes Program recipients;

- Number of clients seeking assistance from Trade Routes Program (counseling and financial);
- Number of inquiries on Canadian cultural products and services; and
- Number of developed and disseminated research and data projects.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Stabilize multi-year funding through the cultural package;
- Implement the recommendations of the formative evaluation of the Trade Routes Contributions program (http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval2004_e.cfm);
- Deliver program support and services for clients; and
- Finalize, publish and promote the Trade Team Canada – Cultural Goods and Services (TTC-CGS) Strategic Action Plans (TTC-CGS Web site: http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/eccc-ttcc/).

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Deliver program support and services for clients.

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: International (2.4)
Program Sub-Sub-Activity: International Francophonie (2.4.3)
Key Initiative : Jeux de la Francophonie, December 7-17, 2005, Niamey, Niger

Description: The Department of Canadian Heritage is responsible for organizing, coordinating, and financing the participation of athletes and artists who will represent Team Canada (approx. 250 people) at the Games of La Francophonie (http://www.jeux.francophonie.org). The Games, which are held under the auspices of government, are the only major international Games where sports and cultural activities are presented in a comparable competitive context. Canada is the second largest financial contributor to the 2005 Niger games organizational committee.

The multifaceted Games offer Canadian athletes, as well as artists, a unique venue for diverse cultural expressions and represent an opportunity to promote our world-class Canadian talent throughout the Francophone world.

Canadian representation at the Games is always three-fold: Canada, Canada-Quebec, and Canada-New Brunswick. It is the responsibility of each Government to organize the participation of its respective team. Coordination is necessary in the following areas: design of the uniforms for the opening ceremonies and for the medal ceremonies; and a common look and feel for communication products.

This initiative supports the following priorities:
- Creating Canada Together;
- Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Language Services;
- Sport Development.

Planned Result

- Canadian artists and athletes showcase their talents through activities organized by La Francophonie.

Performance Indicator

- Number of Team Canada participants (athletes, coaches, artists) at the Games of La Francophonie.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-2006

- Successful coordination with key partners (Provincial governments, sport associations, artists and industry);
- Preparation, coordination and financing of Team Canada's participation at the fifth Games of La Francophonie to be held from December 7 to 17, 2005, in Niamey, Niger; and
- Cultural competitions are held to determine Team Canada's artistic delegation members in the disciplines of: song, traditionally inspired original dance, literature, painting, sculpting, photography, and storytelling.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- There will be no activities in 2006-07 and 2007-08. Planning will continue only in 2008-09 for the next Games of La Francophonie. (Ministers responsible for La Francophonie have designated Lebanon to host the VIth Games of La Francophonie in Beyrouth in 2009).

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: International (2.4)
Program Sub-Sub-Activity: International Norm and Standard Setting (2.4.4)
Key Initiative: United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization (UNESCO) Convention for the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions

Description: Since 1999, Canada has been actively involved in the creation of an international instrument on cultural diversity that would set out clear ground rules to enable countries to maintain their policies that promote their culture while, at the same time, respecting the rules of the international trading system and ensuring markets for cultural exports. The Department of Canadian Heritage continues to collaborate with Foreign Affairs Canada (FAC) and International Trade Canada (ITC) to play a leading role in building support for a *UNESCO Convention for the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions* (http://portal.unesco.org/culture).

In autumn 2004, Canadian Heritage, in cooperation with various partners, developed Canada's comments on UNESCO's preliminary draft Convention. These comments

served as the basis for Canada's position going into negotiations in January/February 2005 (http://www.pch.gc.ca/progs/ai-ia/ridp-irpd/11-19-04/index_e.cfm).

The UNESCO preliminary draft Convention is to be considered at the UNESCO General Conference in October 2005. The challenge for Canadian Heritage is to convince a large number of UNESCO Member States of the importance of a Convention that meets Canadian objectives by October 2005.

This initiative supports the priority ***UNESCO International Convention for the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions.***

Planned Result

- International norm and standard setting agreements in culture reflect the interests of Canadians.

Performance Indicators

- Number of consultations with civil society and non-governmental organization (NGO) partners;
- Consultations with provincial and territorial governments;
- The Department of Canadian Heritage, portfolio organizations and other Government of Canada partners are engaged in the process;
- Number of international advocacy missions in support of Canadian positions on cultural diversity; and
- Convergence of international opinion around Canadian approaches and interests.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-2006

- Preparation of Canada's official position on the preliminary draft convention, in anticipation of its consideration in October 2005 by the UNESCO General Conference;
- Defense of Canadian positions and interests during negotiations that will take place throughout the year;
- Continuation of consultations with stakeholders who have an interest in these negotiations, including various federal departments and agencies, provincial and territorial governments, civil society and industry stakeholders; and
- Continuation of advocacy efforts both domestically and internationally to advance a Convention that meets Canadian objectives for the UNESCO General Conference in October 2005.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Continue advocacy efforts both domestically and internationally to advance the Canadian objectives related to the preservation and promotion of the diversity of cultural expressions.

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: International (2.4)
Program Sub-Sub-Activity: International Norm and Standard Setting (2.4.4)
Key Initiative: UNESCO Anti-Doping Convention Against Doping in Sport

Description: Canada has provided leadership in the negotiation of the *UNESCO Convention Against Doping in Sport* and has served as Chair of the Experts Advisory Group and the Intergovernmental Experts Group. Negotiations were completed in January 2005, and following discussions by the Executive Committee of UNESCO, the Convention will be presented for approval at the October 2005 UNESCO General Conference. Governments will be expected to ratify the Convention prior to the Winter Olympic and Paralympic Games in Turin, Italy in February 2006.

This new Convention is instrumental in broadening the engagement and international co-operation among governments worldwide in the anti-doping movement. It also recognizes the World Anti-Doping Code and governmental support of the World Anti-Doping Agency.

This initiative supports the priority ***Sport Development***.

Planned Result

- International norm and standard setting agreements in sport reflect the interests of Canadians.

Performance Indicators

- Number of consultations with civil society and non-governmental organization (NGO) partners;
- Consultations with provincial and territorial governments; and
- The Department of Canadian Heritage, portfolio organizations and other Government of Canada partners are engaged in the process.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Support to the Canadian Ambassador to UNESCO in his role at the UNESCO Executive Committee meetings in April 2005 on this topic;
- Support the completion of the *UNESCO Convention Against Doping in S*port;
- Canada endorses the UNESCO Convention Against Doping in Sport at the UNESCO General Conference in October 2005; and
- Canada, along with many other governments, ratifies the *UNESCO Convention Against Doping in Sport* prior to the Winter Olympics in Turin, Italy in February 2006.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08:

- Implementation of an ongoing process for monitoring the Convention as per the Convention.

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: International (2.4)
Program Sub-Sub-Activity: Capacity Building and Cooperation (2.4.5)
Key Initiative: International Development Through Sport

Description: The Department of Canadian Heritage continues to support policies and programs that utilize sport as a tool for personal and social development at the international level. In the past few years, the Department has been active in the international discussions on this issue. International development through sport programs involves exporting Canadian sport expertise – such as coaching and sport administration – and, in some cases, provides successful examples that can also be considered for use domestically, such as with remote Aboriginal communities and inner-city children and youth.

The United Nations Inter-Agency Task Force on Sport for Development and Peace recently published a report entitled *Sport as a Tool for Development and Peace: Towards Achieving the United Nations Millennium Goals*, which strongly recommended that sport be better integrated into the development agenda.

Canada is developing guidelines for incorporating sport for development initiatives into national programs and foreign assistance policies. Canadian Heritage has provided leadership and support for many years, in partnership with the Canadian International Development Agency (CIDA), to two sport development programs administered by Commonwealth Games Canada (CGC) – the Canadian Sport Leadership Corps and the Commonwealth Sport Development Program. Funding in support of these programs will continue in 2005-06. The Commonwealth Games Canada is seeking a larger contribution from the federal government to increase the size and scope of its Canadian Sport Leadership Corps program. The Department will be involved in responding to this request in partnership with CIDA, who would be the likely source of funds.

The Department also supports development projects in developing countries of the Francophonie through the "Conference of Ministers of Youth and Sport of French-Speaking Countries".

The Department will need to consider how to invest its limited resources in this area to achieve the best results and/or develop strategies to secure additional dedicated funds.

This initiative supports the priorities ***Sport Development*** and ***2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad.***

Planned Results

- Canada contributes to the advancement of the international cultural and sport agendas; and
- Canadian artistic and sports communities benefit from international cooperation activities of the Department of Canadian Heritage.

Performance Indicators

- Number of Canadian chaired committees in various International Intergovernmental Organizations;
- Number of requests for Canadian experts; and
- Number of Canadians participating in international sport exchanges as a result of a bilateral sport agreement.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Development of a federal strategy for international development through sport;
- Participation in Year One of the International Working Group on Sport for Development and Peace;
- Contribution to Commonwealth Games Canada in support of the Sport Leadership Corps and the Commonwealth Sport Development Program; and
- Consideration of expansion of the Canadian Sport Leadership Corps Program.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Delivery of medium-term initiatives.

Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation
Program Sub-Activity: International (2.4)
Program Sub-Sub-Activity: Capacity Building and Cooperation (2.4.5)
Key Initiative: Audio-Visual Co-Production Policy Review

Description: Audio-visual co-production agreements allow Canadian producers and foreign partners to pool their financial and creative resources to co-produce feature films and television programs. Consequently, the agreements also increase the exposure of Canadian productions to international audiences as well as Canadians. (http://www.pch.gc.ca/progs/ai-ia/ridp-irpd/09/index_e.cfm#02).

In recent years, increased demand from countries wishing to enter into co-production agreements with Canada, as well as an increase in the volume and commercial value of Canada's co-production activity, have underscored the need for a review of the Government's approach to co-production agreements. The audio-visual policy review's objectives are: 1) to determine if the current co-production framework responds to the objectives of the Government and the needs of the Canadian industry; and 2) to develop performance indicators for existing agreements and criteria for the selection of new partners. (See also Program Activity 1, Film and Video Initiatives).

This initiative supports the priority ***An Audiovisual Policy for the 21st Century.***

Planned Result

- Canadian artistic communities benefit from Canadian Heritage international audio-visual co-production activities.

Performance Indicators
- Percentage of active audiovisual co-production agreements;
- Number of audiovisual co-productions produced; and
- Amount of revenues invested and generated in Canada due to audio-visual co-production projects.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-2006
- The Department will hold consultations with industry representatives. The Department will complete the drafting process for the co-production policy, and will be using comments and suggestions collected from industry representatives during consultations to finalize the policy.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08
- The Department will use criteria introduced by the new policy for the selection of new co-production partners; and
- Using indicators developed in the policy, the Department will measure the performance of existing agreements.

Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage

Description:
An integral part of sharing cultural experience in Canada is the assurance to Canadians that their stories and heritage will be safeguarded for future generations. It is through the preservation and communication of Canada's heritage that the national context is understood. Heritage stories and resources are major assets to connect people and to draw tourists. The Department of Canadian Heritage plays a leading role in facilitating the preservation of and access to cherished cultural works and practices, including films, music, Aboriginal languages, heritages and cultures, national cultural artifacts, archives and printed documentary heritage. Preservation has been identified as a key issue for attention in a new museum policy.

Structure

Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage	
Program Sub-Activities	**Program Sub-Sub-Activities**
3.1 Heritage	3.1.1 Feature Film Preservation and Access 3.1.2 Canadian Music Preservation and Access 3.1.3 Canadian Conservation Institute (CCI)
3.2 Aboriginal Living Cultures	3.2.1 Aboriginal Languages and cultures 3.2.3 Aboriginal Broadcasting

Planned Result

- Canada's diverse heritage is preserved.

This program activity is linked to the following priorities:
- Aboriginal Languages and Cultures;
- Revitalizing Canada's Heritage.

Program Activity 3: Financial Resources ($ millions):

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
40.9	55.3	54.0	54.1

Program Activity 3: Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 197	FTEs 230	FTEs 241	FTEs 241

Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage
Program Sub-Activity: Heritage (3.1)
Program Sub-Sub Activity: Canadian Conservation Institute (3.1.3)
Key Initiative: Building Capacity in the Heritage Community: The Canadian Conservation Institute

Description: The Canadian Conservation Institute (CCI) is a national center of excellence committed to preserving Canada's rich material cultural heritage and supporting conservation and heritage practices and institutions across Canada. CCI's research and services enable Canada's heritage institutions and conservation professionals to better protect and treat the artifacts and collections for which they are responsible and which tell the history, in a concrete way, of all Canadians. CCI's central role is research and development, and the dissemination of the results of that research to professionals, workers and volunteers in the heritage community across Canada. Much of the work is focused on preserving unique Canadian materials, including Aboriginal artifacts, and in addressing the challenges of preservation in the Canadian climate and environment. As a world-recognized center of excellence in preservation, CCI also contributes to international activities undertaken by the department and the Government of Canada through international collaborative research projects, technical symposia, and publications in research journals.

CCI's main facility is under renovations due to the need to retrofit the laboratories and office space to meet current building/laboratory codes and to address health and safety issues. Construction has disrupted the delivery of CCI programs and services: research and treatment projects that required access to laboratories were postponed, internship

opportunities were put on hold and program funds were redirected to cover a portion of renovation costs.

Once renovations are completed, CCI will be launching a more focused approach to its research and development activities and to the sharing of new knowledge through specialized publications, training and expert advice. It will also explore and expand its relationships with clients and partners in heritage preservation nationally and internationally.

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result

- The heritage community in Canada and internationally has access to the Institute's research, publications, expert services and training on the preservation of material cultural heritage.

Performance Indicators

- Number of times CCI knowledge is accessed;
- Number of institutions/individuals who seek advice or receive expert services;
- Percentage of clients who indicate being highly satisfied with expert services and training opportunities through client satisfaction surveys;
- Number of active research projects; and
- Number of peer reviewed technical/scientific publications.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Complete retrofit of CCI laboratories by fall 2005;
- Implement CCI Strategic Research Framework;
- Implement mechanisms to identify the conservation needs of the heritage community in Canada;
- Consult with Aboriginal Communities on the *2007 Aboriginal Heritage Symposium*: *Traditional and Technical Approaches*;
- Upgrade CCI Notes, a critical source of information and advice to the heritage community, and post on the CCI web site to ensure greater access; and
- Continue the research and writing for a Collection Preservation Management manual for heritage workers and volunteers.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Complete renovations related to building accessibility;
- Continue scientific research and treatment development activities;
- Deliver services and mid-term initiatives (for example Aboriginal Heritage Symposium); and
- Refine CCI approach to knowledge transfer.

Web Links
The Canadian Conservation Institute
http://www.cci-icc.gc.ca
http://www.preservation.gc.ca

Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage
Program Sub-Activity: Aboriginal Living Cultures (3.2)
The revitalization of Aboriginal languages and cultures, increased understanding of the Aboriginal reality, and the elimination of barriers to enable increased Aboriginal participation in Canadian society and cultural life are key elements to reconciling our past, and moving forward with a renewed and transformed relationship between Aboriginal people and the Government of Canada.

Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage
Program Sub-Activity: Aboriginal Living Cultures (3.2)
Program Sub-Sub-Activity: Aboriginal Languages and Cultures (3.2.1)
Language is the cornerstone of cultural identity and survival. Research shows that language revitalization has a strong correlation to factors that affect quality of life, such as economic status, education and health, including suicide rates. As the erosion of Aboriginal languages underlie the many challenges facing Aboriginal Peoples, Aboriginal programming at Canadian Heritage is essential to renewing the relationship with Aboriginal Peoples.

In 2002, the Government announced $160M over 10 years to support the creation and operation of a new aboriginal languages and cultures centre to provide new programming for community-based language and cultural initiatives, conduct research and development, and establish means for knowledge exchange and capacity-building. The recommendations from the *Task Force on Aboriginal Languages and Cultures* and the *Comprehensive Review of Federal Programming for Aboriginal Languages and Cultures* in 2005 will provide recommendations on the operational structure, services and activities for such a centre to be created in 2006.

The *Canada/Territorial Co-operation Agreements with the Northwest Territories, Yukon and Nunavut on Aboriginal Languages* has enabled and encouraged Aboriginal communities in the North to revitalize and protect their various languages.

In support of Aboriginal languages, at Expo 2005 in Aichi, Japan, Canadian Heritage will host the *International Symposium on Indigenous Languages*. This Symposium will provide a forum for experts on endangered and indigenous languages to discuss, from an international perspective, the state and prospects for the revitalization, preservation and promotion of indigenous languages, and to formulate recommendations.

This initiative supports the priority ***Aboriginal Languages and Cultures***.

<u>Key Initiative: Revitalization and Preservation of Aboriginal Languages</u>

<u>Planned Result</u>

- Aboriginal languages and cultures are revitalized and preserved.

<u>Performance Indicators</u>

- Number of language projects, by type, Aboriginal group and geographic area; and
- Size and percentage of community population with Aboriginal mother tongue, home language, or ability to speak Aboriginal language (every 5 years).

<u>Three-Year Milestones</u>
<u>Year 1: 2005-06</u>

- Access to programs and activities that revitalize and preserve Aboriginal languages;
- Prepare response to the *Task Force on Aboriginal Languages and Cultures*; and
- On-going implementation of the Canada-Territorial Co-operation Agreements for Aboriginal Languages.

<u>Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08</u>

- Implement response to the *Task Force on Aboriginal Languages and Cultures*; and
- On-going implementation of territorial agreements.

<u>Web Link</u>
Aboriginal Affairs
<u>http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_e.cfm</u>

Program Activity 3: Preservation of Canada's Heritage
Program Sub-Activity: Aboriginal Living Cultures (3.2)
Program Sub-Sub-Activity: Aboriginal Broadcasting (3.2.2)
<u>Key Initiative: Promotion and Celebration of Aboriginal Cultures</u>
<u>Description</u>: The recognition, appreciation, promotion and celebration of Aboriginal achievements and contributions are equally important in developing healthy and strong communities. Large-scale and popular events, such as *National Aboriginal Day*, part of Celebrate Canada! mobilize millions of Canadians in communities across the country and provide increased opportunities to share Aboriginal cultures and learn about Aboriginal histories and traditions.

Support for Northern and Aboriginal broadcasters is key to enabling the transmission of cultures, traditions and languages throughout remote and diverse areas. The *Northern Native Broadcast Access Program* and the *Northern Distribution Program* support the production and distribution of radio and television programming to Aboriginal

communications societies that serve over 250,000 Aboriginal Peoples in more than 400 communities in northern Canada.

This initiative supports the priority ***Aboriginal Languages and Cultures***.

Planned Results

- Recognition, appreciation, promotion and celebration of Aboriginal achievements and contributions.

Performance Indicators

- Number and percentage of northern Aboriginal communities that have access to Aboriginal programming through satellite via Aboriginal Peoples Television Network (APTN);
- Number of original hours broadcast (radio) and produced (television) per year;
- Number and percentage of listeners (radio) and watchers (television) of programs produced by broadcasters in targeted communities (5 years); and
- Average number of hours listened to and/or watched weekly (5 years).

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Access to programs and activities that support the production and distribution of Aboriginal radio and television programming; and
- Celebrations of National Aboriginal Day.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Aboriginal achievements and contributions are recognized, appreciated and celebrated;
- Support for updated broadcasting equipment;
- Ongoing access to programs and activities that support the production and distribution of Aboriginal radio and television programming; and
- Ongoing celebrations of National Aboriginal Day.

Web Links
Aboriginal Affairs
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_e.cfm

Programs and Services for Heritage Organizations in Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/ph/pubs/psoopc-pshoc/index_e.cfm

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life

Description:
Cultural experiences depend on participation. In addition to an active involvement in the creative process itself, participation can take diverse forms: reading, attending exhibitions or performances, learning through the Internet, listening to radio, watching films or television, visiting heritage museums and sites. All forms of participation are essential links in the chain that permits continued production of Canadian cultural works, widespread appreciation and sustainable revenues. The Department of Canadian Heritage helps to create the conditions for a wide access and a wide participation in the various modes of cultural exchanges, including access and exchange through the Internet. It helps to bridge challenges such as distance, community size, language and ethno-cultural diversity. Arts activities, mass media, heritage sites, activities and events are main vehicles to engage Canadians in cultural participation.

Structure:

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life	
Program Sub-Activities	**Program Sub-Sub-Activities**
4.1 Arts and Cultural Industries	4.1.1 Arts in Communities 4.1.2 Book Publishing: Supply Chain Initiative 4.1.3 Publications Distribution Assistance 4.1.4 Canada Music Fund: Collective Initiative
4.2 Heritage	4.2.1 Canadian Cultural Heritage Online 4.2.2 Exhibitions and Collections 4.2.3 Movable Cultural Property 4.2.4 Canadian Studies

Planned Result

- Canadians have access to and participate in a diverse range of Canadian cultural experiences.

This program activity is linked to the following priorities:
- Facilitating the Transition to the Digital Economy;
- Creating Canada Together.

Program Activity 4: Financial Resources ($ millions):

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
208.8	187.3.	186.2	186.8

Program Activity 4: Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 345	FTEs 361	FTEs 331	FTEs 331

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Arts and Cultural Industries (4.1)
Program Sub-Sub-Activity: Arts in Communities (4.1.1)
Key Initiative: Arts in Communities

Description: A series of targeted initiatives ensures that Canadians have access to and participate in cultural experiences in their communities:

- *Arts Presentation Canada* (http://www.pch.gc.ca/progs/pac-apc/index_e.cfm);
- *Cultural Spaces Canada* (http://www.pch.gc.ca/progs/pac-apc/index_e.cfm); and
- *Cultural Capitals of Canada* (http://www.pch.gc.ca/progs/ccc/index_e.cfm).

Canada's vast geography and cultural diversity, two of its signature characteristics, pose challenges in terms of providing Canadians access to cultural experiences. These initiatives ensure that more Canadians, in more communities – urban, rural, and remote – have the opportunity to participate in and benefit from diverse artistic experiences.

This initiative supports the priority ***Creating Canada Together***.

Planned Results and Performance Indicators:

Arts Presentation Canada

- Planned Result
  - Canadians have direct access to diverse professional artistic experiences.
- Performance Indicators
  - Number and diversity of communities with access to performances and other artistic experiences provided by funded organizations; and
  - Number of Canadians reached by performances; number and diversity of performances.

Cultural Spaces Canada

- Planned Result

    - Canadians have improved access to arts and heritage experiences in Canada, and the physical capacity for arts and heritage creativity, presentation and exhibitions is improved.
- Performance Indicators
    - Number of new and renovated facilities; and
    - Improved quality and standards of facilities.

Cultural Capitals of Canada

- Planned Result:
    - The arts and culture are seen as important contributors in Canadian communities.
- Performance Indicator
    - Number of municipalities with a cultural plan or policy; percentage of Canadians who believe that the arts and culture make their communities a better place to live.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Renewal of Terms and Conditions of *Arts Presentation Canada*, *Cultural Spaces Canada* and *Cultural Capitals of Canada* for 2005-2006; and
- Recipient audits.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Summative evaluations, continued delivery and modernization of programs as per results of summative evaluations.

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Arts and Cultural industries (4.1)
Program Sub-Sub-Activities: Book Publishing (4.1.2); Publications Distribution Assistance (4.1.3); Canada Music Fund (4.1.4)
Key Initiative: Access to Diverse Cultural Products

Various initiatives in publishing and music ensure that Canadians have access to Canadian cultural products:

- *Book Publishing Industry Development Program* - Supply Chain Initiative Publications Assistance Program (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/padie-bpidp/index_e.cfm);
- *Publications Assistance Program* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pap/index_e.cfm); and
- *Canada Music Fund* – Collective Initiatives (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcmus-cmusf/fcm-cmf_e.cfm#cip).

Programs provide strategic support to assist cultural industries in increasing their presence – and the distribution of their products – regionally, nationally and

internationally. This presence, in turn, provides increased access to Canadian cultural products for Canadians.

This initiative supports the priority ***Creating Canada Together***.

Planned Results and Performance Indicators

Publishing

- Planned Result
    - All sectors of the Canadian book industry participate in the supply chain initiative and update technology in accordance with priorities established by the industry through the supply chain initiative.

- Performance Indicators
    - Number of book industry organizations/publishers participating and updating their supply chain technology;
    - Ability of book publishing industry to track book returns; and
    - Level of returns and inventory ratios.

- Planned Result
    - Canadian readers have maintained or increased access to Canadian editorial content.
- Performance Indicators
    - Numbers/copies of Canadian magazines and community newspapers. circulated through the *Publications Assistance Program* to Canadian readers; and
    - Number of subscribers to Canadian periodicals.

Music

- Planned Results
    - Music industry events are held to promote Canadian artists and creators, and to share knowledge between industry members; and
    - Music events are well received by the industry.
- Performance Indicators
    - Number of approved activities;
    - Audience/participation rates at events;
    - Nature of sample collaborations for collective events;
    - Television ratings of selected funded events/performances; and
    - Number of collections and/or virtual exhibits online.

Three –Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Renewal of Terms and Conditions of programs for 2005-2006, where necessary; and
- Summative evaluations and recipient audits of some program components.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Continued delivery and modernization of programs as per results of summative evaluations.

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Heritage (4.2)

Heritage collections across the country represent significant assets both for individual communities and for Canada as a whole. They connect an increasingly diverse population to an understanding of the origins and development of Canadian society and creativity, and offer opportunities for newer Canadians to see themselves represented in Canadian institutions. In an environment that seeks to ensure that communities can compete to attract both residents and visitors, heritage offers significant economic opportunities to both rural and urban communities. An important recent development has been the use of the Internet to bring this rich array of heritage to Canadians across the country in addition to audiences around the world.

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Heritage (4.2)
Program Sub-Sub-Activity: Canadian Cultural Heritage Online (4.2.1)
Key Initiative: Canadian Culture Online

Description: Can*adian Culture Online* initiatives ensure that Canadians have access to digital resources that reflect Canada's diverse heritage, cultures, language and history.

The main goal of this initiative is to increase accessibility of cultural content online. The programs of *Canadian Culture Online* serve as a bridge between the rich content that groups and institutions across Canada have in their possession and Canadians who wish to access and engage with that content.

Given the rapid technological and social changes associated with the digital realm, the Department of Canadian Heritage continues to regularly adjust its funding programs to reflect new realities. For example, funding activities under *Canadian Culture Online* have been adjusted to promote access to more online cultural content representing the increasingly diverse range of Canadian communities.

This initiative supports the priority ***Facilitating the Transition to the Digital Economy.***

Planned Result

- Canadians have access to and participate in interactive digital content that reflects Canada's diverse heritage, cultures, languages and history.

Performance Indicators

- Number of site visits; use satisfaction with sites and portals; and
- Number of collections and/or virtual exhibits online.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Build on 2004-05 efforts via *Canadian Culture Online* to increase the accessibility of cultural content by and about ethno-cultural and Aboriginal communities, and to increase access to online collections held and presented by federal, provincial and municipal cultural agencies and institutions.
- Continue to provide online windows for Canadian cultural content ("Culture.ca" and Virtual Museum of Canada initiatives).

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Assess success of *Gateway Fund, Partnership Fund, Canadian Memory Fund,* "Culture.ca" and Virtual Museum of Canada.

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Heritage (4.2)
Program Sub-Sub-Activity: Canadian Cultural Heritage Online (4.2.1)
Key Initiative: Virtual Museum of Canada

Description: Through the Virtual Museum of Canada (VMC), the Canadian Heritage Information Network (CHIN) represents a powerful tool for the Department of Canadian Heritage to highlight Canadian stories in all their diversity, to stimulate the participation and engagement of Canadians in their own heritage and, to enrich the connections amongst Canadians of all origins. With the Virtual Museum of Canada (www.virtualmuseum.ca), CHIN assists the Canadian museum community in achieving a collective online presence. The VMC, which is funded through the Canadian Culture Online Program (CCOP), enables Canadians to access freely, in both official languages, heritage content and features developed by Canadian museums and galleries.

Through the Virtual Museum of Canada Investment Program, CHIN ensures access to Canada's diverse heritage by investing in the development of museum content, including exhibits, interactive games and educational resources. This program offers museums the opportunity to develop enduring skills in the creation of online content.

The Community Memories Program complements the VMC Investment Program and is specifically designed to strengthen the capacity of smaller museums to create digital content for the Web by supporting their development of online local history exhibits. The resulting productions, which must be developed in partnership with the community, are part of a unique online portrait of Canada's history available through a special landmark in the VMC. This unique program greatly benefits communities across the country, as it entices partnerships at a local level for the creation of online content for all Canadians.

In the current business cycle, CHIN aims to advance the use of heritage content in the educational domain, and to increase the public engagement and participation of Canadians and visitors from abroad. These objectives will be met by defining the Virtual

Museum of Canada as a public platform enticing interactions amongst users and an increase of digital heritage information in all spheres of civic life.

This initiative supports the priority ***Facilitating the Transition to the Digital Economy (Canadian Digital Cultural Content).***

Planned Results

- Canadians have access to and participate in interactive digital resources that reflect our diverse heritage, cultures, languages and history.

Performance Indicator

- Level of engagement of Canadians in their usage of digital content provided by the Virtual Museum of Canada; and
- Increased diversity of heritage content being produced and accessed by all Canadians.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Emphasis will be on the creation of a virtual learning environment where learning objects developed by museums will be accessed by teachers and learners and transformed according to their needs. This initiative will position CHIN worldwide as a unique experimental platform for the education of the future.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Continuation of this initiative and adjustments to results and their assessments.

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Heritage (4.2)
Program Sub-Sub-Activity: Exhibitions and collections (4.2.2)

Research indicates that museums are facing significant challenges in retaining audiences in an environment characterized by changing leisure consumption patterns. There have been significant declines in the average number of visits on an institutional basis since the early 1990s. The number of volunteers has also declined. Strategies to address the rebuilding of audiences and the continued recruitment of volunteers will, therefore, will be an important element of the new museum policy currently being developed.

Key Initiative: Museum Assistance Program

Description: The Museum Assistance Program (MAP) provides support through grants and contributions to heritage institutions to develop exhibitions, strengthen collections management, and preserve and present Aboriginal cultural heritage.

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result

- Canadians in all regions of Canada have access to travelling exhibitions and heritage collections.

Performance Indicator

- Number of exhibitions produced.

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Heritage (4.2)
Program Sub-Sub-Activity: Exhibitions and Collections (4.2.2)
Key initiative: Canada Traveling Exhibitions Indemnification Program

Description: The Department will submit a report to Parliament on the first five years of the operation of the Program, as required by the *Canada Traveling Exhibitions Indemnification Act*.

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result

- Canadians in all regions of Canada have access to travelling exhibitions and heritage collections.

Performance Indicator

- Savings in commercial insurance premiums through indemnification.

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Heritage (4.2)
Program Sub-Sub-Activity: Exhibitions and Collections (4.2.2)
Key Initiative: Exhibit Transportation Services (ETS)

Description: Exhibit Transportation Services provide secure, reliable and temperature-controlled transportation of objects and collections as well as storage services. This cost-recovery service ensures that Canadians in many communities can see and appreciate objects and works of art from other parts of Canada.

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result

- Canadians in all regions of Canada have access to traveling exhibitions and heritage collections.

Performance Indicator

- Percentage of exhibitions and heritage objects transported without accident or damage.

Program Activity 4: Access and Participation in Canada's Cultural Life
Program Sub-Activity: Heritage (4.2)
Program Sub-Sub-Activity: Movable Cultural Property (4.2.3)
Key Initiative: Movable Cultural Property

Description: The legislation that provides the framework for the protection of movable cultural property is now 28 years old. A key priority for the year will be to review the legislation to ensure accountability and risk management, together with modernization to take into account intervening developments, such as the creation of the Canada Border Services Agency. The Department will also continue to play an active role in various UNESCO conventions that protect cultural heritage.

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result

- Cultural property of significance to Canada is preserved and accessible in public collections for the benefit of all Canadians.

Performance Indicators

- Volume and value of certified cultural property that is donated or sold to institutions designated under the *Cultural Property Export and Import Act*
- Number of objects retained or repatriated with the assistance of the program in relations to the demand on the program.

Web Links

Movable Cultural Property Program: http://www.pch.gc.ca/progs/mcp-bcm/
Canadian Conservation Institute: http://www.cci-icc.gc.ca
Canadian Studies: http://www.pch.gc.ca/progs/pec-csp/index_e.cfm

STRATEGIC OUTCOME 2: CANADIANS LIVE IN AN INCLUSIVE SOCIETY BUILT ON INTERCULTURAL UNDERSTANDING AND CITIZEN PARTICIPATION

Strategic Outcome 2 will be achieved through 3 Program Activities:

- Promotion of intercultural understanding
- Community development and capacity-building
- Participation in community and civic life

Financial Resources ($ millions):

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
524.4	599.3	579.6	583.8

Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 668	FTEs 747	FTEs 788	FTEs 787

Program Activity 5: Promotion of Intercultural Understanding

Description: Seizing the benefits of diversity in Canada means that Canadians can understand and negotiate perspectives across their cultural differences. As diversity risks fragmenting rather than uniting citizens, deliberate actions are needed to build, maintain and adapt a unique Canadian model, recognized by many around the world. The Department of Canadian Heritage fosters intercultural understanding by generating opportunities for Canadians to share experiences and to learn about each other's cultures. This is done by promoting linguistic duality and learning Canada's both official languages, by supporting multicultural initiatives that raise awareness about diverse cultural considerations and create space for dialogue and actions, including sports, among various groups.

Structure

Program Activity 5: Promotion of Intercultural Understanding	
Program Sub-Activities	**Program Sub-Sub-Activities**
5.1 Official Languages	5.1.1 Promotion of Linguistic Duality 5.1.2 Second language Learning
5.2 Multiculturalism	
5.3 Sport	

Planned Result

- Canadians interact across diverse communities and value the diversity and linguistic duality of Canadian Society.

This program activity is linked to the following priorities:
- ***Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Languages Services;***
- ***Canada's Action Plan against Racism.***

Program Activity 5: Financial Resources ($ millions):

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
101.1	129.9	135.8	138.4

Program Activity 5: Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 102	FTEs 114	FTEs 120	FTEs 120

Program Activity 5: Promotion of Intercultural Understanding
Program Sub-Activity: Official Languages (5.1)
Program Sub-Sub-Activity: Promotion of Linguistic Duality (5.1.1)
Key Initiative: Support Various Partners in the Implementation of Activities Enhancing Linguistic Duality in Canada

Description: The Department will continue supporting various organizations in undertaking activities enhancing linguistic duality and promoting closer ties among Canadians based on a new investment logic adopted in 2004-05.

This initiative supports the priority ***Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Languages Services.***

Planned Result

- A greater proportion of Canadians has a better understanding and appreciation of the benefits of linguistic duality and accept the rights of official-language minorities. (This result is expected within a period of 2 to 5 years)

Performance Indicators

- Proportion of Canadians who:
  - have a better understanding and appreciation of the benefits of linguistic duality;
  - accept the rights of official-language minorities; and.
  - Comparison with previous data.

Three-year Milestones
Year 1: 2005-06

- The Department will continue a two-year pilot project begun in 2004-05 with Volunteer Canada to develop consulting services in order to help voluntary sector organizations provide services in both official languages.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Continuation of the initiative; and
- Enhancement of Official Languages Program.

Web Link
Enhancement of Official Languages Program, Promotion of Linguistic Duality component
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/mev-pdl_e.cfm

Program Activity 5: Promotion of Intercultural Understanding
Program Sub-Activity: Official Languages (5.1)
Program Sub-Sub-Activity: Second-Language Training (5.1.2)
Key Initiative: Renewal of Cooperation Mechanisms with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC), Provinces and Territories to Support the Teaching of a Second Language.
Description: The Department will continue discussions with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) and the provinces and territories to sign various cooperation agreements in 2005-06 in order to support the teaching of English and French as second official languages, and pursue the objective set out in the Government of Canada's Action Plan for Official Languages announced in March 2003, to double in 10 years the proportion of young Canadians between the ages of 15 and 19 who have a working knowledge of both official languages.

This initiative supports the priority ***Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Languages Services.***

Planned Result

- A greater proportion of Canadians have a working knowledge of both official languages. (this result is expected with a period of 5 years).

Performance Indicator

- Number (annual) and trend (5-year) of enrolments in various second language programs.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- Negotiate cooperation agreements with the CMEC and provincial and territorial governments; and
- Implement agreements.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Continue implementing cooperation agreements with the CMEC and provincial and territorial governments.

Web Link
Enhancement of Official Languages Program
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/mev-als_e.cfm

Program Activity 5: Promotion of Intercultural Understanding
Program Sub-Activity: Multiculturalism (5.2)
Key Initiative: Outreach
Description: In the Speech from the Throne in October 2004, the Government made the commitment to "take measures to strengthen Canada's ability to combat racism, hate speech and hate crimes" and "to strengthen the country's social foundations".

The potential impact of the Multiculturalism Program is set against a backdrop of increasing ethnic, racial, cultural and religious diversity. The face of Canada is changing. Over the past decade, diversity in Canada has increased and, today, more than 200 different ethnic groups and over 60 religious affiliations are represented. According to the 2001 census, 18.4% of the population was born outside of Canada, the highest proportion in 70 years.

Initial findings from the Ethnic Diversity Survey (Statistics Canada 2003) document the existence of racism and racial discrimination in Canada. To address this situation, the Multiculturalism Program produces and disseminates educational materials, and supports as well as organizes events and activities geared towards combating racism and strengthening cross-cultural understanding in collaboration with private and public partners in the educational sector as well as community groups. It reaches out to youth through the *Stop Racism!* National Video Competition and the Mathieu Da Costa Challenge, and to the general public through culturally diverse initiatives, such as Black History Month and Asian Heritage Month

This initiative supports the priority ***Canada's Action Plan against Racism.***

Planned Result

- Canadians accept the need to strengthen cross-cultural understanding and support action to reduce racism.

Performance Indicators

- Level of participation in and evaluation of events and initiatives (yearly);
- Evidence of partnerships (yearly); and
- Public Opinion (longer term - 5 to 10 years).

Three-Year Milestones:
Year 1: 2005-06:

- In addition to the on-going delivery of existing initiatives, the program will focus on enhancing the educational content of current products and initiatives and on the development of partnerships to ensure target audiences are expanded to reach youth outside of the school system and beyond traditional audiences.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08:

- Assess/adjust products, initiatives, partnerships.

Web Link
Multiculturalism Program: http://www.multiculturalism.pch.gc.ca

Program Activity 6: Community Development and Capacity Building

Description: Aboriginal and official languages communities play a uniquely important role in Canada as part of the fabric that has shaped Canadian society since the beginning. These communities face particular challenges when they are in minority situations with distinct cultural contributions at risk. The Department of Canadian Heritage supports the development of Aboriginal organizations with programs that build on the cultural strengths of Aboriginal Peoples and help Aboriginal communities and networks to thrive. Canadian Heritage also supports the development of official language minority communities by enhancing their participation in different sectors of society, and by working to ensure their vitality in all parts of the country.

Structure

Program Activity 6: Community Development and Capacity Building	
Program Sub-Activities	**Program Sub-Sub-Activities**
6.1 Aboriginal Partners	6.1.1 Aboriginal Organizations 6.1.2 Aboriginal Networks
6.2. Official Languages	6.2.1 Community Life 6.2.2 Minority-Language Education

Planned Result

- Cultural vitality of Canada's official languages, minority and Aboriginal communities.

This program activity is linked to the following priorities:
- ***Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Languages Services;***
- ***Aboriginal Languages and Cultures.***

Program Activity 6: Financial Resources ($ millions):

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
237.6	261.5	265.2	266.0

Program Activity 6: Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 151	FTEs 162	FTEs 171	FTEs 171

Program Activity 6: Community Development and Capacity Building
Program Sub-Activity: Aboriginal Partners (6.1)
Program Sub-Sub-Activity: Aboriginal Organizations (6.1.1)

The February 2004 Speech from the Throne set out a goal to see Aboriginal Canadians participating fully in national life. The Government strives to create a country in which all Canadians have the ability to participate fully, and see themselves reflected in, Canada's political, social, economic and cultural landscape. In such a Canada, Aboriginal Peoples will benefit from partnerships to build the pride and attachment that brings citizens together and builds social cohesion.

An *Aboriginal Partnership Model* is being developed that more appropriately engages Aboriginal representatives and experts at the outset of policy and program development and renewal. This model will aid the development of culturally appropriate policies and programs in languages and cultures, Aboriginal living cultural activities, enhanced Aboriginal inclusion in cultural industries, ownership and use of cultural property and other traditional indigenous knowledge matters.

Partnerships with the *Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Program* and the *National Association of Friendship Centers* allows Aboriginal organizations to determine priorities and assist in the delivery of support to Aboriginal communities.

Program Activity 6: Community Development and Capacity Building
Program Sub-Activity: Aboriginal Partners (6.1)
Program Sub-Sub-Activity: Aboriginal Organizations (6.1.1)
Key Initiative: Creating Partnerships

This initiative supports the priority ***Aboriginal Languages and Cultures***.

Planned Result

- Government and Aboriginal organizations work in true partnership in addressing Aboriginal aspirations and issues.

Performance Indicators

- Number and types of partnership with Aboriginal Peoples/organizations;
- Number, percentage and type of projects delivered by Aboriginal organizations to Aboriginal Peoples (third-party delivery); and
- Number of clients supported by Aboriginal organizations (third-party delivery) (annual).

Three-Year Milestones

Year1: 2005-06

- Examination of various program service delivery options; and
- On-going delivery of programs by third-party Aboriginal organizations.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Implementation of an Aboriginal Partnerships Model; and
- On-going delivery of programs by third-party Aboriginal organizations.

Program Activity 6: Community Development and Capacity Building
Program Sub-Activity: Aboriginal Partners (6.1)
Program Sub-Sub-Activity: Aboriginal Networks (6.1.2)

A renewed relationship with Aboriginal Peoples will only succeed if it is based on recognition of the unique character of Aboriginal cultures and the critical importance of strong and vibrant cultures to the quality of life of Aboriginal peoples and their participation in Canadian society.

A *Directors General Committee on Aboriginal Affairs* will be created to raise the profile of Aboriginal issues within the Canadian Heritage Portfolio and to ensure that departmental and agency policies, programs and protocols respect the diversity and importance of Aboriginal cultures in Canada.

Canadian Heritage is committed to build on the discussions and outcomes to work towards institutional changes within the Canadian Heritage Portfolio. With the goal of engaging Aboriginal communities across Canada in a dialogue on key issues, the last in a series of three of the Minister's *National Gatherings on Aboriginal Cultures* will be held in 2006. Also, the *Aboriginal Representative Organizations Program* and the *Aboriginal Women's Program* will continue to support Aboriginal organizations representing Métis, Non-Status Indian and Inuit Peoples to interact, participate and influence government decision-making at all levels.

Program Activity 6: Community Development and Capacity Building
Program Sub-Activity: Aboriginal Partners (6.1)
Program Sub-Sub- Activity: Aboriginal Networks (6.1.2)
Key Initiative: Aboriginal Perspectives

This initiative supports the priority ***Aboriginal Languages and Cultures***.

Planned Result

- The diversity of Aboriginal perspectives is appropriately reflected in the development and implementation of government policies and programs.

Performance Indicators

- Degree to which federal and provincial governments consult and include Aboriginal representative organizations in their decision making (5 years); and
- Degree to which government policy and legislation reflect Aboriginal issues and concerns.

Three-Years Milestones

Year 1: 2005-06

- *National Gathering on Indigenous Knowledge* held;
- Creation of a DG Committee on Aboriginal Issues at PCH; and
- Contribution to the "National Aboriginal Agenda for Action".

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Implementation of policy priorities and actions identified in the government's agenda for Aboriginal Peoples;
- Ongoing consultation with stakeholder in transforming Aboriginal programming; and
- Response to the outcomes of the *National Gatherings on Aboriginal Cultures.*

Web Link

Aboriginal Affairs:
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_e.cfm

Program Activity 6: Community Development and Capacity Building
Program Sub-Activity: Official Languages (6.2)
Program Sub-Sub-Activity: Community Life (6.2.1)
Key Initiative: Establishment of Renewed Cooperation and Co-ordination Mechanisms (Community Organizations, Provincial and Territorial Governments and Certain Designated Federal Departments and Agencies)

Description: Further to consultations with official-language minority communities in 2004-05, the Department of Canadian Heritage will review its cooperation approach with its community partners. It will also renew its federal-provincial/territorial cooperation agreements on minority-language services.

In addition, it will establish its action plan to support the development and enhance the vitality of official-language minority communities and to promote both official languages in Canada as stated in section 41 of the *Official Languages Act*. It will guide other affected departments and agencies in establishing their own action plan in order to broaden and consolidate the participation of various federal authorities in community development.

This initiative supports the priority ***Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Language Services.***

Planned Result

- The members of official-language minority communities (OLMC) have greater access to programs and services offered, in their language, by community organizations, provincial and territorial governments, municipalities and federal departments and agencies (this result is expected after a period of 5 years).

Performance Indicators

- Official-language minority communities members' perception of progress made in key sectors; and
- Demographics.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Develop a new cooperative approach with community partners;
- Renew federal-provincial/territorial cooperation agreements on minority-language service;
- Establish the Department's action plan on the implementation of section 41 of the *Official Languages Act*; and
- New directions for the action plans of federal departments.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Implement agreements; and
- Continued follow up on the action plans of federal departments.

Web Link

Development of Official-Language Communities Program
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/dclo-vc_e.cfm

Program Activity 6: Community Development and Capacity Building
Program Sub-Activity: Official Languages (6.2)
Program Sub-Sub-Activity: Minority-Language Education (6.2.2)
Key Initiative: Renewal of Cooperation Mechanisms with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC), Provinces and Territories to Support Minority-Language Education.

Description: The Department will continue discussions with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) and the provinces and territories to sign cooperation agreements in 2005-06 that will support minority-language education and pursue the objective set out in the Government of Canada's Action Plan for Official Languages announced in March 2003, to increase the proportion of eligible students in minority schools by about 12 percent in 10 years.

This initiative supports the priority ***Enhancement of Canada's Linguistic Duality and Minority Language Services.***

Planned Result

- The members of official-language minority communities have greater access to quality education in their language, in their community. (this result is expected after a period of 5 years)

Performance Indicator

- Number (annual) and trend (5-year) of eligible student enrolments in the minority system.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Negotiate cooperation agreements with the CMEC and provincial and territorial governments; and
- Implement agreements.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Implement agreements and Departmental Action Plan.

Web Link

Development of Official Language Communities Program

http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/dclo-elm_e.cfm

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life

Description: An inclusive society means that all Canadians feel that they have a stake in their communities and their country. In a country as vast and culturally diverse as Canada, the Government has an important role to play in enabling this vitality and in providing a fertile ground for all communities to reach their full potential. The Department of Canadian Heritage helps to address some of the key impediments to community and civic participation. Learning and awareness-building initiatives educate Canadians about their country and their citizenship, and help to educate the rest of the world about Canada. The development of sport participation, volunteerism and youth programs generates opportunities and encourages active participation. These initiatives foster a sense of belonging for young Canadians in a time when they become aware of their civic responsibility. Targeted measures for ethno-cultural and Aboriginal communities assist these groups in overcoming their distinct participation challenges.

Structure

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life	
Program Sub-Activities	**Program Sub-Sub-Activities**
7.1 Multiculturalism	
7.2 Aboriginal Communities	7.2.1 Aboriginal Youth 7.2.2 Aboriginal Women
7.3 Citizen Participation	7.3.1 Canada Volunteerism Initiative 7.3.2 Human Rights and Court Challenges 7.3.3 Information and Research on Canada
7.4 Sport	7.4.1 Sport Participation Development 7.4.2 North American Indigenous Games 7.4.3 Arctic Winter Games
7.5 Youth	7.5.1 Exchanges Canada 7.5.2 Katimavik 7.5.3 Young Canada Works
7.6 Celebration	7.6.1 Celebrate Canada 7.6.2 Ceremonial and Protocol 7.6.3 Celebration, Commemoration and Learning
7.7 International	7.7.1 International Expositions

Planned Result

- Canadians share a sense of civic pride and are engaged in Canada's communities and civic life

This program activity is linked to the following priorities:
- ***Aboriginal Languages and Cultures;***
- ***Sport Development;***
- ***Canada's Action Plan against Racism.***

Program Activity 7: Financial Resources ($ millions):

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
185.7	207.9	178.6	179.4

Program Activity 7: Human Resources:

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-08
FTEs 415	FTEs 471	FTEs 497	FTEs 496

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Multiculturalism (7.1)
This sub-activity contributes to equality for all by fostering an inclusive society in which diversity is recognized and respected, and where barriers to participation in all aspects of Canadian society are addressed. The Multiculturalism Program focuses on key initiatives in four priority areas: cross-cultural understanding; anti-racism; civic participation and institutional change.

The October 2004 Speech from the Throne pledged to reach out to all Canadians "in a manner that recognizes Canada's diversity as a source of strength and innovation" and to "vigorously combat...exclusion". Multiculturalism is a strong cohesive force in the country and is now seen by 82% of Canadians as a source of pride. The Program strives to promote greater citizen engagement and participation with a particular focus on ethno-cultural youth given their potential future role as community leaders.

Areas of activity for the Multiculturalism Program include increasing knowledge through research and policy development; support for community action, institutional change, education and awareness projects; and development of partnerships with other departments.

Key Initiative: Collaborative Efforts to Increase Participation

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result

- Canadians have the capacity and opportunity to participate in Canadian society regardless of race, ethnicity and cultural or religious background.

Performance Indicators

- Number of Grants & Contributions projects (annually, by various areas components);
- Increased civic engagement (longer term - various polls, surveys ie. Statistics Canada, Longitudinal studies, case studies); and
- Reduction of barriers (longer term via case studies i.e., institutional change).

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06
In addition to ongoing work, the Program will focus on:

- Working with federal and other partners, the Program will develop and implement initiatives to combat racism;
- Working to acknowledge, commemorate and educate Canadians about the experiences of ethno-cultural communities that were affected by wartime measures and immigration restrictions, and to highlight the contributions these groups have made to Canadian society;

- Developing frameworks with other government departments and agencies to target specific economic, social, and cultural challenges facing ethno-cultural groups;
- Working collaboratively with ethno-cultural communities to identify and facilitate the development of solutions to barriers to employment in areas such as foreign credential recognition;
- Initiating preparations for organizing and hosting a first federal, provincial and territorial (FPT) Meeting of Ministers responsible for Multiculturalism; and
- Undertaking follow-up work related to "Canada 2017", a March 2005 policy forum, which will provide policy makers in various federal government departments with the opportunity to explore policy implications of future demographic changes to better serve the increasingly diverse Canadian population.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08
- Implementation of frameworks; ongoing collaborative work with ethno-cultural communities; continuing federal leadership;
- Continued partnering with the provinces and territories to facilitate information sharing and address racism and multiculturalism issues where they is joint responsibility.

Web Links
Multiculturalism Program:
http://www.pch.gc.ca/progs/multi/index_e.cfm
http://www.multiculturalism.pch.gc.ca

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Aboriginal Communities (7.2)
The February 2004 Speech from the Throne noted:

> "Aboriginal Canadians have not fully shared in our nation's good fortune. While some progress has been made, the conditions in far too many Aboriginal communities can only be described as shameful. This offends our values. It is in our collective interest to turn the corner. And we must start now".

To allow Canadians to work together towards a new and sustainable relationship, investments need to focus on initiatives that will nurture knowledge, understanding and trust of the diverse segments of the Aboriginal community. Canadian Heritage is a leader in enabling Aboriginal youth and women to participate in community and civic life.

Support to Aboriginal communities enables the development of innovative and culturally appropriate solutions to the social, cultural, economic and other obstacles that affect Aboriginal Peoples. Through youth forums, exchanges and summer employment opportunities, Aboriginal youth from across Canada connect, share experiences and increase their understanding of one another and of their country. The *Aboriginal*

Women's Program provides support to Aboriginal women to enhance leadership and management capacity within their own communities and Canadian society while maintaining and preserving cultural distinctiveness.

Web Link
Aboriginal Affairs
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_e.cfm

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Aboriginal Communities (7.2)
Program Sub-Sub-Activity: Aboriginal Youth (7.2.1)
Key Initiative: Aboriginal Youth

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result
- Aboriginal youth are engaged and participate in community and civic life.

Performance Indicators
- Number of projects focused on, or inclusive of, Aboriginal youth and their issues and concerns, by type of projects; and
- Number of youth participants by type of project.

Three-Years Milestones
Year 1: 2005-06
- On-going delivery of programs to Aboriginal Youth.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08
- On-going delivery of programs to Aboriginal Youth.

Web Link
Aboriginal Affairs
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_e.cfm

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Aboriginal Communities (7.2)
Program Sub-Sub-Activity: Aboriginal Women (7.2.2)
Key Initiative: Aboriginal Women

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Result
- Aboriginal women are engaged and participate in community and civic life.

Performance Indicators

- Number of projects focused on, or inclusive of, Aboriginal women and girls and their issues and concerns, by type of projects; and
- Number of female participants by type of project.

Three-Year Milestones
Year 1: 2005-06

- On-going delivery of programs to Aboriginal Women.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- On-going delivery of programs to Aboriginal Women.

Web Link
Aboriginal Affairs:
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_e.cfm

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Citizen Participation (7.3)
Program Sub-Sub-Activity: Canada Volunteerism Initiative (7.3.1)
Key Initiative: Canada Volunteerism Initiative

Description: Volunteers contribute substantially to our quality of life and to the vitality of our communities. Through the Canada Volunteerism Initiative (CVI), the Department of Canadian Heritage:

- supports a vibrant network of voluntary organizations in each province and territory;
- promotes improved awareness and understanding of volunteerism; and
- helps voluntary organizations increase their capacity to recruit and retain their volunteers and enhance the experience of volunteering.

To ensure Canadians are increasingly able to make a difference in their communities and that local solutions can be applied to local priorities, the Department will strengthen the CVI local networks and promote activities that increase knowledge and understanding of crosscutting volunteering issues (e.g., volunteer motivation and effectiveness, governance, changing demographics).

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Results

- Increased knowledge and understanding of cross-cutting volunteering issues; and
- Increased capacity of volunteer organizations to recruit and retain their volunteers.

Performance Indicators

- Reach of promotional campaigns, materials and events;
- Number of CVI materials/training/best practices/tools produced; and

- Level of use of and satisfaction with CVI materials/training/best practices/tools.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Review, analyze and consolidate results of research and demonstration projects to inform further direction and increase the capacity of volunteer organizations

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Renew the program to respond to continuous and emerging needs concerning volunteerism, by taking into consideration research results and progress made.

Web Links

Canada Volunteerism Initiative: http://www.pch.gc.ca/progs/pc-cp/cvi_e.cfm#1
Human Rights Program: http://www.pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/index_e.cfm

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Sport (7.4)
Program Sub-Sub-Activity: Sport Participation Development (7.4.1)
Key Initiative: Enhanced Opportunities For Sport Participation

Description: Using the framework provided by the Canadian Sport Policy, as well as the objectives set out in the *Physical Activity and Sport Act* and the *Department of Canadian Heritage Act*, the Department will pursue the development of a Policy on Sport for Persons with a Disability and associated action plans. Also, with a completed five-year action plan (2005-2010), the Department will implement the Policy on Aboriginal Peoples Participation in Sport. Both are key components in the Sport Participation Strategy, currently under development, designed to get more Canadians active in sport.

Many issues affect Aboriginal communities and persons with a disability including health, poverty, exclusion, crime and youth at risk. The Department recognizes the contribution of sport participation to achieving wider societal goals including social inclusion, public health and community development. Sport can bridge cross-cultural understanding, social awareness and the creation of social networks. Sport has been associated with lower levels of substance abuse among youth who have participated in sport. As well, physical activity reduces type II diabetes by 26%, colon cancer by 20% and cardiovascular disease by 22%. Recreational activities lower social services costs provided to participating families.

This initiative supports the priority ***Sport Development***.

Planned Result

- Increased sport participation by Canadians, Aboriginal Peoples and persons with a disability.

Performance Indicators

- Number of Canadians (Aboriginal and persons with a disability) participating in an organized sport; and

- Number of Sport Participation Initiatives and bilateral agreements targeted at Aboriginal peoples and persons with a disability.

Three-Year Milestones
2005-06 to 2007-08

- Participation Strategy that focuses on young Canadians;
- Policy and action plan on Sport for Persons with a Disability; and
- Projects to increase Aboriginal People's participation in sport, to develop athletes and to support competition opportunities.

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Youth (7.5)
Program Sub-Sub-Activities: Exchanges Canada (7.5.1); Katimavik (7.5.2); Young Canada Works (7.5.3)
Key Initiative: A Focus on Youth Participation
Description: While Canada's young people are the most diverse, educated and globally connected generation we have ever known, the past year has seen increased attention paid to their levels of civic engagement. Research and surveys have highlighted youths' limited knowledge of Canada and their declining rates of participation, particularly with respect to voting. In response, the department has examined, with new and existing stakeholders, the contribution of departmental programs to youth participation. As a result, the department will concentrate its efforts on increasing young peoples' knowledge of their country and ensuring that they have the networks and opportunities they need to become engaged in their communities and in public dialogue. With our learning materials and projects, we will reach tens of thousands of students, and will offer 20,000 youth the opportunity to connect with one another and/or participate in civic life.

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Results

- Participants connect to one another and enhance their knowledge and appreciation of Canada and its diversity;
- Participants gain new skills;
- Participants gain an appreciation of community service and citizen engagement; and
- Youth are knowledgeable about Canadian stories and governance.

Performance Indicators

- Number of youth participants in programs and activities;
- Attitudes and behavior as reported in exit questionnaires; and
- Reach and use of learning materials.

Three-Year Milestones
Years 1, 2 & 3: 2005-06 to 2007-08

- Continue efforts to ensure youth participants reflect Canada's diversity; and

- Expand horizontal collaboration with a range of stakeholders to increase youth participation in their communities and in policy dialogue.

Web Links
Exchanges Canada: http://www.exchanges.gc.ca/
Katimavik: http://www.katimavik.org
Young Canada Works: http://www.pch.gc.ca/special/ycw-jtm

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Celebration (7.6)
Program Sub-Sub-Activities: Celebrate Canada (7.6.1); Ceremonial and Protocol (7.6.2); Celebration, Commemoration and Learning (7.6.3)
Key Initiative: Celebrations, Commemorations and Learning
Description: The National Commemoration Policy was approved in 2002. It sets out themes for all Government of Canada celebrations for the upcoming five years. This plan is renewed each year, as themes for upcoming years are added.

An integrated and dynamic federal approach to national celebrations and commemorations integrates annual themes into the many activities that the government and its partners initiate every year. Vehicles for the delivery of this plan include the Celebrate Canada Program, as well as commemoration and learning activities.

Funds, in the form of grants and contributions, are distributed via regional offices to communities across the country for celebrations, with over 1700 approved projects per year.

This initiative is part of ongoing programs.

The following challenges and risks explain the planning context of this initiative:

- the Celebrate Canada Program will come up for renewal in 2007;
- a summative evaluation of the Celebrate Canada Program will take place in 2005;
- existing funds for this program are insufficient to meet the needs;
- there has been an increasing demand for celebrations and commemorations from the public;
- the increasing diversity and urbanization of Canadian society; and
- the initiative operates with a zero margin of error.

The annual updating of the five-year plan ensures that themes remain relevant to the changing nature of Canadian society. A stable source of funding is currently being sought in order to ensure that funding exists for upcoming Celebrate Canada requirements and activities.

Planned Results and Performance Indicators

- Planned Result
  - Canadians are aware of Canadian history, achievements and feel a sense of connectedness with Canadian identity and values.
- Performance Indicator
  - Percent of Canadians who indicate that they have a greater sense of awareness of Canadian history and achievements, or have a greater sense of connectedness with Canadian identity and values after having participated in one of our events or after having received one of our learning materials.

- Planned Result
  - Canadians have the opportunity to learn about and celebrate Canada's diversity, culture, history and achievements.
- Performance Indicator
  - Number of opportunities made available to Canadians to celebrate diversity, culture, history and achievements.

- Planned Result
  - Canadians are enabled to organize and participate in events that celebrate Canada's diversity, culture, history and achievements.
- Performance Indicator
  - Number of recipients of support to organize events throughout Canada and the number of participants at events either organized by the recipients or the Department.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Delivery of short-term activities, such as the Alberta and Saskatchewan Centennial Celebrations, Canada Day 2005, Celebrate Canada poster challenge, and "Historica Minutes" commemorating military heroes of Canada;
- Administration of the National Policy for Commemorations and the Five-Year Plan for Celebrations; and
- Continued planning for medium-term initiatives, such as Quebec City 2008, the Valiant's monument, etc.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Delivery of medium-term initiatives, such as Quebec 2008; and
- On-going monitoring and service improvements based on past experiences.

Web Links

Celebrate Canada Program
http://www.pch.gc.ca/special/canada/index_e.cfm

Alberta-Saskatchewan Centennial Initiative
http://www.pch.gc.ca/progs/ab-sk-100/index_e.cfm

Year of the Veteran
http://vac-acc.gc.ca/remembers/sub.cfm?source=feature/yearofveteran05

Program Activity 7: Participation in Community and Civic Life
Program Sub-Activity: Celebration (7.6)
Program Sub-Sub-Activity: Ceremonial and Protocol (7.6.2);
Key Initiative: Ceremonial and Protocol

Description: This initiative organizes and delivers national ceremonies and Royal Visits, provides advice on state ceremonial and protocol matters to Canadian dignitaries and high officials and other governmental and non-governmental clients, and develops protocol policies and guidelines.

This activity fulfils the Minister 's responsibilities for state ceremonial and protocol as described in the *Department of Canadian Heritage Act* (1995).

The following challenges and risks explain the planning context of this initiative:

- lack of stable funding for ongoing initiatives;
- zero-margin of error when delivering events;
- requirements for ceremonial events can arise on extremely short notice, making planning and delivery difficult; and
- succession planning and knowledge transfer under tight time constraints.

A stable source of funding is currently being sought. Policies and procedure manuals are currently being drafted and updated in order to minimize the possibility of error during the delivery of an event, and to facilitate knowledge transfer to employees.

This initiative is part of ongoing programs.

Planned Results and Performance Indicators

- Planned Result
  - Clients have access to and are pleased with the quality of expertise in matters of ceremonial and protocol.
- Performance Indicator
  - Client satisfaction (letters, comments on the Web site).

- Planned Result
  - Canadians are aware of Canada and its institutions, symbols, values and identity.
- Performance Indicator
  - Interest demonstrated by Canadians (number of requests for information).

- Planned Result
  - More Canadians appreciate Canadian institutions through participation in, and media coverage of, ceremonial events.

- Performance Indicators:
    - Number of events; and
    - Number of participants or viewers.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Delivery of short-term and on-going initiatives, such as the 2005 Royal Visit and National Flag of Canada Day;
- Development and official submission of the Multi-year plan on Royal Visits;
- Possible installation of a new Governor General;
- Possible Royal Visit;
- Possible State Funeral;
- Continued provision of expertise and services in state ceremonial and protocol, and event planning and management;
- Development of key initiatives for delivery in years 2 and 3; and
- Development of an approach for delivering events on short notice, such as commemorative events.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Delivery of medium-term initiatives, such as protocol responsibilities in official Canada Day ceremonies and inauguration of monuments, as well as a possible Royal Visit or State Funeral; and
- Possible development of a reinvigorated symbols promotion strategy.

Program Activity 7: Participation In Community And Civic Life
Program Sub-Activity: International (7.7)
Program Sub-Sub-Activity: International Expositions (7.7.1)
Key Initiative: International Expositions

Description: Canada's participation in international expositions held abroad is planned, implemented and managed with close cooperation of other federal departments, provinces and territories and the private sector. This initiative also represents the Government of Canada at the *Bureau international des expositions (BIE),* the body that controls the frequency and the quality of international expositions. It also ensures that the requirements of the BIE Convention are met when an international exposition is held in Canada. (http://www.bie-paris.org/main/index.php?lang=1)

This initiative is part of ongoing programs and supports the objectives set out in the Policy Framework on International Expositions (1995).

The planning context of this initiative includes unstable political climate worldwide and unforeseen natural disasters/disease. Although the possibility of these risks becoming real threats is low, risk-assessment documentation is nevertheless being developed, in order to mitigate these risks.

Planned Results and Performance Indicators

- Planned Result
  - Canada's interests abroad are broadened and asserted through its participation at International Expositions sanctioned by the Bureau international des expositions (BIE).
- Performance Indicator
  - Number of visitors at an International Exposition who indicate that their image of Canada has been broadened by the Canada Pavilion public presentation on Canadian values, diversity, creativity and innovation, including Canadian private and public sector organizations who report a positive experience through their involvement in trade, business and cultural related events at the Canada Pavilion at an International Exposition.

- Planned Result
  - Canadians are encouraged to participate in projecting Canada's interests in the world through International Expositions.
- Performance Indicator
  - Number of Canadians who participate in projects, contests and web-related activities in Canada designed to engage them in developing and implementing Canada's messages and thematic approach to an International Exposition held abroad.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- Delivery of the International Exposition in Aichi Prefecture, Japan;
- Identification of key initiatives for delivery in future years; and
- Development of an approach for delivering future recognized and registered expositions, in 2008 and 2010 respectively.

Years 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Planning for future expositions.

PART 3: SUPPLEMENTARY INFORMATION

3.1 Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2005-06 *Report on Plans and Priorities* (RPP) for THE DEPARTMENT OF CANADIAN HERITAGE.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports* (November 2004).

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board Secretariat guide;
- It uses an approved Program Activity Architecture (PAA) structure;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat.

Signature: Judith LaRocque Date 11.03.05

Judith A. LaRocque
Deputy Minister
Department of Canadian Heritage

March 2005

3.2 Organization Information

Organization Chart: Department of Canadian Heritage

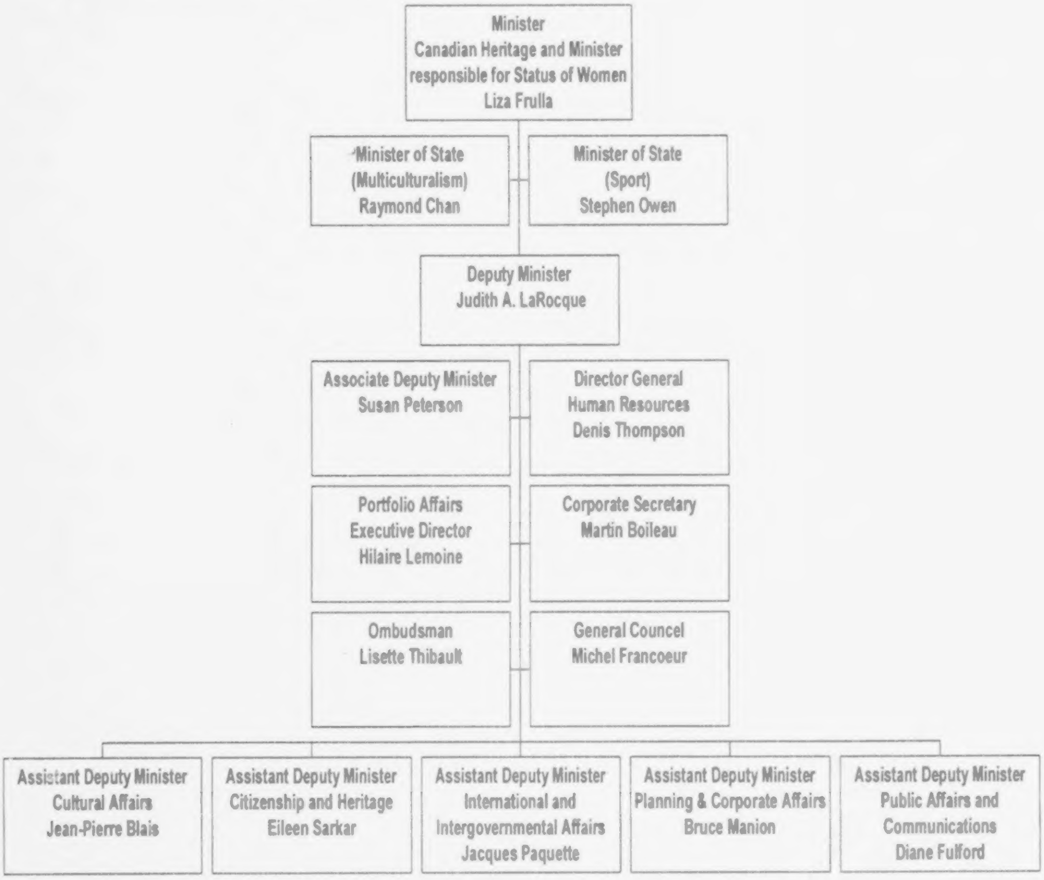

3.3 Accountability Structure

Canadian Heritage Accountability Structure: General Table

Titles	**Accountability for Planned Results**
Minister: Liza Frulla Deputy Minister: Judith A. LaRocque Associate Deputy Minister: Susan Peterson Executive Committee (decision-making committee chaired by the Deputy Minister. Assistant Deputy Ministers and the Corporate Secretary are members). (See organization chart)	Strategic Outcomes
Assistant Deputy Ministers	Program Activities
Directors General Regional Executive Directors	Program Sub-Activities
Directors General Regional Executive Directors Directors, Managers	Program Sub-Sub-Activities

Canadian Heritage Accountability Structure: Detailed Table

Strategic Outcome 1: Canadians Express and Share their Diverse Cultural Experiences with Each Other and with the World								
PROGRAM ACTIVITIES	**PROGRAM SUB-ACTIVITIES**	**TITLES/ SECTORS (ASSISTANT DEPUTY MINISTER LEVEL, ADM)**	**TOTAL $ 2005-06 (millions $)**	**TOTAL $ 2006-07 (millions $)**	**TOTAL $ 2007-08 (millions $)**	**FTEs 2005-06**	**FTEs 2006-07**	**FTEs 2007-08**
Program Activity 1 Creation of Canadian Content and Performance Excellence	- Arts and Cultural Industries - Sport	All ADMs: ADM, Cultural Affairs ADM, International and Intergovernmental Affairs ADM, Citizenship and Heritage ADM, Public Affairs and Communications ADM, Planning and Corporate Affairs	421.4	286.6	253.8	219	226	226
Program Activity 2 Sustainability of Cultural Expression and Participation	- Arts and Cultural Industries - Heritage - Sport - International	Idem	147.0	148.4	148.1	563	533	533
Program Activity 3 Preservation of Canada's Heritage	- Heritage - Aboriginal Living Cultures	idem	55.3	54.0	54.1	230	241	241
Program Activity 4 Access and Participation in Canada's Cultural Life	- Arts and Cultural Industries - Heritage	idem	187.3	186.2	186.8	361	331	331
Strategic Outcome 1 TOTAL		Idem	811.0	675.2	642.8	1,373	1,331	1,331

Canadian Heritage Accountability Structure: Detailed Table (Cont'd)

Strategic Outcome 2: Canadians Live in an Inclusive Society Built on Inter-Cultural Understanding and Citizen Participation

PROGRAM ACTIVITIES	PROGRAM SUB-ACTIVITIES	TITLES/ SECTORS (ASSISTANT DEPUTY MINISTER LEVEL, ADM)	TOTAL $ 2005-06 (millions $)	TOTAL $ 2006-07 (millions $)	TOTAL $ 2007-08 (millions $)	FTEs 2005-06	FTEs 2006-07	FTEs 2007-08
Program Activity 5 Promotion of Inter-Cultural Understanding	- Official Languages - Multiculturalism - Sport	All ADMs ADM, Cultural Affairs ADM, International and Intergovernmental Affairs ADM, Citizenship and Heritage ADM, Public Affairs and Communications ADM, Planning and Corporate Affairs	129.9	135.8	138.4	114	120	120
Program Activity 6 Community Development and Capacity Building	- Aboriginal Partners - Official Languages	Idem	261.5	265.2	266.0	162	171	171
Program Activity 7 Participation in Community and Civic Life	- Multiculturalism - Aboriginal Communities - Citizen Participation - Sport - Youth - Celebration - International	idem	207.9	178.6	179.4	471	497	496
Strategic Outcome 2 TOTAL		Idem	599.3	579.6	583.8	747	788	787

Canadian Heritage Accountability Structure: Detailed Table (Cont'd)

Program Activity 8: Corporate Services Deputy Minister, Associate Deputy Minister, Legal Services, Informatics Services, Financial and Administrative Services, Human Resources Services, Communications, Audit and Evaluation Services, Portfolio Affairs, Corporate Secretary, Ombudsman.
Note: The cost of this Program Activity has been redistributed to all other Program Activities as per Main Estimates.

3.4 Financial Tables

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Creation of Canadian Content and Performance	218.6	**245.1**	118.4	118.6
Sustainability of Cultural Expression and Participation	141.9	**144.7**	90.5	90.3
Preservation of Canada's Heritage	41.4	**36.6**	37.4	37.9
Access and Participation in Canada's Cultural Life	208.5	**189.9**	111.4	113.3
Promotion of Inter-Cultural Understanding	100.7	**113.8**	120.0	123.0
Community Development and Capacity Building	241.6	**258.6**	263.5	264.7
Participation in Community and Civic Life	179.1	**134.5**	130.2	132.0
Budgetary Main Estimates (gross)	1,131.8	**1,123.2**	871.4	879.8
Loans to Institutions and Public Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	0.01	**0.01**	0.01	0.01
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	1,131.8	**1,123.2**	871.4	879.8
Less: Respendable Revenue	4.7	**5.2**	5.2	5.2
Total Main Estimates	1,127.1	**1,118.0**	866.2	874.6
Adjustments				
Supplementary Estimates				
Canadian sport development, excellence and	59.6	-	-	-
2010 Olympic and Paralympic Winter Games	58.7	-	-	-
Canadian Television Fund	37.5	-	-	-
Transfers to other government departments (OGD) due to government restructuring (Dec.12, 2003)	-6.3	-	-	-
Transfers to OGD (Interdepartmental Partnership with the Official-Language Communities)	-3.9	-	-	-
Others	-1.3	-	-	-

(Note: This table continues on the next page)

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents (Cont.)

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Other Items:				
Aboriginal Programs	-	**47.5**	45.0	45.0
Sport Programs	-	**102.8**	77.7	44.8
Grant to the Hnatyshyn Foundation	-	**0.7**	0.7	0.0
Alberta & Saskatchewan Centenary Activities	-	**6.6**	0.0	0.0
Canada Magazine Fund Reallocation	-	**10.0**	10.0	10.0
Expenditure Review	-	**-2.4**	-6.0	-10.0
Budget Announcement:				
Tomorrow Starts Today	-		147.0	147.0
Youth Exchange Initiatives	-	**5.4**		
Sports Programs	-	**76.0**	78.0	79.0
Multiculturalism	-	**21.2**	26.2	26.2
Aboriginal Programs	-	**10.0**		
Other Items	-	**14.5**	10.0	10.0
Total Planned Spending	1,271.4	**1,410.3**	1,254.8	1,226.6
Less: Non-Respendable Revenue	59.5	**60.0**	60.0	60.0
Plus: Cost of Services without charge	25.5	**26.2**	26.3	26.4
Net Cost of Program	1,237.4	**1,376.5**	1,221.1	1,193.0
Full Time Equivalents	2,001	**2,120**	2,119	2,118

Table 2: Program by Activity

	2005-2006										
	Budgetary						**Non-Budgetary**				
Program Activity ($ millions)	Operating	Capital	Grants and Contri-butions	Gross	Revenues	Net	Loans, Investm. & Advances	Total Main Estimates	Adjustments Planned spending not in Main Estimates	Total Planned Spending
Creation of Canadian Content and Performance Excellence	19.2	-	234.3	253.5		253.5	0.00	253.5	167.9	421.4
Sustainability of Cultural Expression and Participation	56.2	-	77.3	133.5	3.1	130.4		130.4	16.6	147.0
Preservation of Canada's Heritage	21.7	-	14.6	36.3	1.1	35.2		35.2	20.1	55.3
Access and Participation in Canada's Cultural Life	66.5	-	121.8	188.3	1.0	187.3	0.01	187.3	0.0	187.3
Promotion of Inter-Cultural Understanding	13.0	-	100.6	113.6		113.6		113.6	16.3	129.9
Community Development and Capacity Buil	19.4	-	239.4	258.8		258.8		258.8	2.7	261.5
Participation in Community and Civic Life	63.8	-	75.4	139.2		139.2		139.2	68.7	207.9
Total Department	**259.8**	**0.0**	**863.4**	**1,123.2**	**5.2**	**1,118.0**	**0.01**	**1,118.0**	**292.3**	**1,410.3**

Table 3: Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates

Vote ($ millions)	2005-2006 Current Main Estimates	2005-2006 Previous Main Estimates
1 Operating Expenditures	**227.8**	233.2
5 Grants and Contributions	**862.6**	866.0
(S) Salaries of the Lieutenant-Governors	**1.0**	1.0
(S) Payments under the *Lieutenant-Governors Superannuation Act*	**0.6**	0.6
(S) Supplementary Retirement Benefits - Former Lieutenant-Governors	**0.2**	0.2
(S) Contributions to Employee Benefit Plans	**25.7**	26.0
(S) Minister of Canadian Heritage - Salary and Motor Car Allowance	**0.07**	0.07
Total Budgetary	**1,118.0**	1,127.1
L15 Loans to Institutions and Public Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	**0.01**	0.01
Total Department	**1,118.0**	1,127.1

Table 4: Net Cost of the Department for the Estimates Year

	2005-2006
Total Planned Spending ($ millions)	1,410.3
Plus: Services received without charge	
Accomodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	13.9
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBSD (excluding revolving funds)	10.4
Workers' compensation coverage provided by Social Development Canada	0.1
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.8
Less: Non-respendable Revenue	60.0
2005-2006 Net Cost of Department	1,376.5

Table 5: Loans, Investments and Advances (Non Budgetary)

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Loans to Institutions and Public Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	0.01	**0.01**	0.01	0.01
Total - Department	0.01	**0.01**	0.01	0.01

Table 6: Source of Respendable and Non-Respendable Revenues

($ millions)	Forecast Revenue 2004-2005	**Planned Revenue 2005-2006**	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Respendable Revenues				
Sustainability of Cultural Expression and Participation	2.8	**3.1**	3.1	3.1
Preservation of Canada's Heritage	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Access and Participation in Canada's Cultural Life	0.8	**1.0**	1.0	1.0
Total - Respendable Revenues	4.7	**5.2**	5.2	5.2
Non-Respendable Revenues				
Federal-Provincial Lottery Agreement	59.5	**60.0**	60.0	60.0
Total - Non-Respendable Revenues	59.5	**60.0**	60.0	60.0
Total Respendable and Non-Respendable Revenues	64.2	**65.2**	65.2	65.2

Table 7: Resource Requirements by Sector

	2005-2006							
($ millions)	Creation of Canadian Content and Performance Excellence	Sustainability of Cultural Expression and Participation	Preservation of Canada's Heritage	Access and Participation in Canada's Cultural Life	Promotion of Inter-Cultural Understanding	Community Development and Capacity Building	Participation in Community and Civic Life	Total Planned Spending
Cultural Affairs	172.9	92.0	2.8	157.9	0.0	0.0	5.4	431.0
Citizenship & Heritage	0.0	11.0	33.4	16.1	108.7	253.7	126.3	549.2
International & Intergov. Affairs	243.7	26.0	10.1	0.3	16.4	0.1	12.2	308.8
Public Affairs & Communications	0.2	6.2	3.8	5.8	2.2	3.3	61.9	83.4
Corporate Services	4.6	11.8	5.2	7.2	2.6	4.4	2.1	37.9
TOTAL	**421.4**	**147.0**	**55.3**	**187.3**	**129.9**	**261.5**	**207.9**	**1,410.3**

Table 8: User Fees

Name of User Fee	Fee Type	Fee Setting Authority	Reason for Fee Introduction or Amendment	Effective date of planned change to take effect	Planned Consultation & Review process
CAVCO Processing fees	Part A fee & Part B fee (We issue for each Canadian film or video Production, two certificates an A and a B. There is a fee at each stage. We also charge a fee for Amended Certificates and Certified copies.	*Canadian Heritage Department Act*	CAVCO* is a Vote Netted Revenues organization, the Office needs to generate enough revenues to cover its expenses. Fees were introduced as part of fundamental service review and as part of ongoing review cycle	No change is planned in the actual fee structure	The delivery services have been improved as well as the process time. Our last client survey shown that the Office if providing a high quality service. Also, we are in the process of introducing a new Training sessions program for Producers helping us sustain the quality of our Service delivery.

* Note: CAVCO means Canadian Audiovisual Certification Office
Web Link: http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/bcpac-cavco/index_e.cfm

Table 9: Details on Transfer Payments Programs

Over the next three years, the Department of Canadian Heritage will manage the following transfer payments programs in excess of $5 million:

2005-06

Aboriginal Programs
Arts Presentation Canada Program
Athlete Assistance Program
Book Publishing Industry Development Program
Canada Magazine Fund
Canada New Media Fund
Canadian Arts and Heritage Sustainability Program
Canadian Culture Online Program
Canadian Television Fund
Celebration, Commemoration and Learning Program
Community Partnerships Program
Contribution to TV5
Cultural Spaces Program
Development of Official-Language Communities Program
Enhancement of Official Languages Program
Exchanges Canada Initiative
Hosting Program
Katimavik
Multiculturalism
Museum Assistance Program
Music Entrepreneur Program
National Arts Training Program
New Musical Works Program
Partnerships Fund
Publication Assistance Program
Sport Support Program

2006-07

Aboriginal Programs
Arts Presentation Canada Program
Athlete Assistance Program
Book Publishing Industry Development Program
Canada Magazine Fund
Canada New Media Fund
Canadian Arts and Heritage Sustainability Program
Canadian Culture Online Program
Canadian Television Fund
Celebration, Commemoration and Learning Program
Community Partnerships Program
Contribution to TV5
Cultural Spaces Program
Development of Official-Language Communities Program
Enhancement of Official Languages Program
Exchanges Canada Initiative
Hosting Program
Katimavik

Multiculturalism
Museum Assistance Program
Music Entrepreneur Program
National Arts Training Program
New Musical Works Program
Partnerships Fund
Publication Assistance Program
Sport Support Program

2007-08

Aboriginal Programs
Arts Presentation Canada Program
Athlete Assistance Program
Book Publishing Industry Development Program
Canada Magazine Fund
Canada New Media Fund
Canadian Arts and Heritage Sustainability Program
Canadian Culture Online Program
Canadian Television Fund
Celebration, Commemoration and Learning Program
Community Partnerships Program
Contribution to TV5
Cultural Spaces Program
Development of Official-Language Communities Program
Enhancement of Official Languages Program
Exchanges Canada Initiative
Hosting Program
Katimavik
Multiculturalism
Museum Assistance Program
Music Entrepreneur Program
National Arts Training Program
New Musical Works Program
Partnerships Fund
Publication Assistance Program
Sport Support Program

Web Link
Further information on these Transfer Payments can be found at:
http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp/

Table 10: Foundations (Conditional Grants)

1) Over the next three years, the Department of Canadian Heritage will contribute to the following foundation using conditional grants:

National Aboriginal Achievement Foundation

2) In the past, the Department of Canadian Heritage has contributed to the following foundations but is not contributing anymore. These Foundations rely on their own original fund and funding activities to accomplish their mandate :

Canadian Race Relations Foundation (CRRF)
Endowment Fund – Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities
Fondation des Jeux de l'Acadie Inc.
Fondation du Courrier de la Nouvelle-Écosse
Fondation du quotidien francophone du Nouveau Brunswick
Fondation Francofonds Inc.
Fondation franco-ontarienne
The Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada
The Trans-Canada Trail Foundation
The Winnipeg Foundation

Web Link
Further information on these Foundations can be found at:
http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp/

Table 11: Portfolio Resources

Portfolio's Financial Spending Plan

($ millions)	Forecast Spending 2004-2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Department of Canadian Heritage*	1,271.4	**1,410.3**	1,254.8	1,226.6
Canada Council for the Arts *	154.9	**150.2**	149.1	149.1
Canada Science and Technology Museum *	30.1	**24.4**	24.4	24.4
Canadian Broadcasting Corporation *	1,036.5	**1,042.4**	982.4	982.4
Canadian Museum of Civilization *	96.4	**58.7**	57.1	57.1
Canadian Museum of Nature *	61.4	**55.6**	52.6	49.6
Canadian Race Relations Foundation **	-	-	-	-
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission ***	6.6	**5.7**	5.7	5.7
Library and Archives of Canada *	113.8	**92.8**	92.0	91.9
National Arts Centre *	32.9	**31.2**	31.3	31.3
National Battlefields Commission	8.8	**8.7**	8.7	8.7
National Capital Commission *	131.1	**88.6**	82.1	82.2
National Film Board of Canada *	66.8	**62.8**	62.7	62.7
National Gallery of Canada	44.5	**44.5**	44.5	44.5
Public Service Commission *	150.7	**88.4**	87.4	87.4
Public Service Staff Relations Board	9.7	**10.6**	6.8	6.3
Public Service Staffing Tribunal	0.7	**4.1**	0.0	0.0
Status of Women Canada	23.7	**23.4**	23.4	23.4
Telefilm Canada *	128.3	**123.9**	123.7	123.7
Total Appropriations	3,368.3	**3,326.2**	3,088.7	3,057.0
Plus: Revenue	735.8	**743.0**	664.5	661.8
Total Resources	4,104.1	**4,069.2**	3,753.2	3,718.8

* These organizations will generate annual revenues.

** The Canadian Race Relations Foundation does not receive annual appropriations. It is funded primarily from the revenue generated by a $24 million endowment received from the Government of Canada in 1996. The Foundation operates on income derived from investments, donations and fundraising efforts.

*** The numbers presented for the CRTC only show appropriations and not the CRTC's total resources. As a vote-netted organization, the CRTC is financed on a cost-recovery basis. CRTC vote-netted revenues are included in global revenue total indicated above.

PART 4: OTHER INFORMATION

4.1 Corporate Services

In the Program Activity Architecture of the Government, Corporate Services are a separate Program Activity supporting all strategic outcomes.

Corporate Services include:

- Legal Services
- Informatics Services
- Financial and Administrative Services
- Human Resources Services
- Communications
- Audit and Evaluation Services
- Corporate and Regional Management

Description:

Corporate Services provide integrated services to the Department of Canadian Heritage, including support to executives in the areas of legal, human resources, financial resources, grants and contributions management, horizontal policy development, portfolio management, relations with other levels of government, communications, knowledge, information and technology management, audit and evaluation services, regional services, sector and corporate planning and reporting. The goal of Corporate Services is to ensure that the Department has the information, resources, processes, technology and tools necessary to deliver effectively and efficiently the Department's programs and services to Canadians.

Corporate Services support all priorities and both Strategic Outcomes of the Department of Canadian Heritage:

- Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world; and
- Canadians live in an inclusive society built on inter-cultural understanding and citizen participation.

Management Agenda

The publication *Results for Canadians*, and the subsequent adoption of the *Management Accountability Framework (MAF)* by the Treasury Board Secretariat, provide the Department of Canadian Heritage with a clear vision as well as specific expectations with regards to its management agenda. While the Department is pursuing integration and implementation of MAF requirements on a "longer-term" horizon, special emphasis will be placed this year on service improvement and integration of performance information.

In articulating this modern management agenda, the Department of Canadian Heritage remains, however, fully committed to supporting people as its most valuable asset.

Increasing the reflection of Canada's ever-growing diversity in the Department's workforce will remain a priority, along with sustaining a culture of learning and innovation, which will promote departmental performance. The challenge of planning for leadership continuity for the coming years will get to the forefront with current demographic projections. The Department of Canadian Heritage will strengthen its *Strategic Human Resources Framework*, and ensure that it is a great place to work and learn through the development and implementation of three strategies:

- **A resourcing strategy**: "To get the right people in the right jobs at the right time..."
- **A learning strategy:** "in a culture that promotes performance, learning and innovation..."
- **A well-being strategy:** "and enables employees to feel valued, safe and informed."

These strategies will be integrated with the business of the Department and will address current and future organizational needs in the context of HR modernization and the government's approach to shared systems and services.

Service Improvement

Service improvement is one of the management priorities identified at the Department of Canadian Heritage. To support this priority, the Department is in the midst of transforming service delivery within its organization, taking into account delivery channels, client segmentation as well as client needs and expectations while maintaining its ability to deliver these services in a cost-effective manner. A key element of this strategy revolves around the delivery of grants and contributions, which account for over 80 per cent of the Department's budget. Our focus is on improving service to Canadians based on our clients expressed needs and policy priorities while exercising responsible stewardship of limited public funds. To do so, the Department of Canadian Heritage is actively working to reduce administrative complexity, rationalizing terms and conditions and shortening the business cycle in order to meet the needs of clients and Canadians.

Performance Information

Enhanced integration of performance information is the object of an ongoing management priority at the Department of Canadian Heritage. In 2005-06, the Department will be in the second year of the triennial implementation plan designed for its *Integrated Planning and Reporting Model*. Under this model, Canadian Heritage seeks to further improve its reporting function by strengthening the relationship between the information presented to Parliamentarians and Canadians in its *Report on Plans and Priorities* and *Departmental Performance Report*. To support its governance function, the Department of Canadian Heritage will also implement as of April 1, 2005 both its performance management strategy, closely associated with the development of the departmental *Program Activity Architecture (PAA)*, and the *Management, Resources and Results Structure (MRRS)* policy. Enhanced integration of performance information will contribute to reliable and systematic decision-making throughout the organization.

Evaluation Plan

In that same vein, the Department of Canadian Heritage has also structured its evaluation function to support and enhance corporate decision-making. Built according to a three-year horizon, the evaluation plan will contribute annually to the renewal process of programs' terms and conditions as well as improve effectiveness and efficiency of programs, initiatives and activities grouped by theme.

Planned Core Evaluation Activities at Canadian Heritage, 2005-06 to 2007-08,

Year 1: 2005-06

- Evaluations in support of the renewal of terms and conditions of the following programs:
    - Canadian Feature Film Policy
    - Sport Support Program
    - Katimavik
    - Canada Traveling Exhibitions Indemnification Program

- Evaluations of programs under the *"Tomorrow Starts Today"* initiative:
    - Canada Music Fund
    - Canadian Arts and Heritage Sustainability Program
    - Arts Presentation Canada
    - Cultural Spaces Canada
    - Canadian Culture On Line
    - Canada New Media Fund

- Evaluations of international programs and initiatives:
    - Trade Routes
    - Expo 2005
    - Arts, Culture and Diversity
    - TV-5

Year 2: 2006-07

- Evaluations in support of the renewal of terms and conditions of the following programs:
    - National Training Program in the Film and Video Sector; and
    - National Arts Training Contribution Program.

- Other evaluations:
    - Evaluation Assessment of Aboriginal Programs.

Year 3: 2007-08

- Evaluations in support of the renewal of terms and conditions of programs.
- Evaluation Assessment of sport programs and activities:
    - Athletes Assistance Program
    - 2010 Olympic Games
- Evaluation Assessment of Official Languages Programs.

4.2 Inter-Governmental and Multi-Partners Initiatives

This section includes two initiatives involving many different federal departments and agencies, provincial and territorial governments, as well as multiple non-governmental partners. These initiatives also cross over many Program Activities of the Department of Canadian Heritage. This is the reason why they are presented under this section.

4.2.1 The Federal-Provincial-Territorial Culture/Heritage and Tourism Initiative

Background: The Federal-Provincial-Territorial (FPT) Culture/Heritage and Tourism Initiative is a 2-year pilot project aimed at better understanding and improving the link between culture/heritage and tourism. It was launched on November 1, 2003, following a 1997 directive from the FPT Ministers Responsible for Culture and Heritage to take concrete action in the area of tourism given the impact of culture and heritage on tourism and tourism on culture and heritage. Culture and heritage stakeholders recognized that they need to play a more proactive role in tourism. This initiative focuses on common issues and opportunities for cooperative tourism activities within the culture and heritage sector and between the culture and heritage sector and other tourism stakeholders.

The 13 provincial, territorial and federal departments responsible for Culture and Heritage are participating in this initiative, which is led by Manitoba and New Brunswick and co-managed with Canadian Heritage. Three Working Groups have been created to deal with Aboriginal Cultures and Tourism, Building Market-Readiness Capacity and Economic Benefits Distribution Research.

Description: The Department of Canadian Heritage is highly interested in fostering continued and increased collaboration among all jurisdictions and furthering cooperation and collaboration with varying levels of government and non-government organizations. The Initiative aims to contribute to the following three program activities (PA): sustainability of cultural expression and participation (PA.2), community development and capacity building (PA.6), and promotion of inter-cultural understanding (PA.5).

This initiative is in its early stage of development and is not yet linked to a priority.

Planned Results

This initiative has the following two long-term goals:

- The important and unique contributions of the arts, heritage and culture to Canadian tourism is fully recognized and better supported by all tourism participants, and especially government stakeholders; and
- The threats are mitigated and the social, cultural and economic benefits of tourism for the arts, culture and heritage are enhanced.

Tools, strategies and guidelines will be developed to reach these long-term goals:

- An Aboriginal community-driven set of guiding principles to help guide communities that wish to use tourism as a way to foster connections between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians;

- An Awareness Building Strategy that creates a greater understanding of the economic return to the culture and heritage sector on its investments in tourism-related activities so that organizations in this sector will be able to make better-informed tourism-related decisions and strengthen their relationships with other tourism stakeholders;
- The development of a North American standard for measuring the economic impact of culture and heritage events; and
- A set of winning strategies for collaboration between culture/heritage and tourism stakeholders.

Performance Indicator

- Projects completed in time and within prescribed budgets.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-06

- End of the two-year pilot project in November 2005.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- Canadian Heritage, together with provinces and territories, will be assessing avenues for the continuation of this collaborative effort.

4.2.2 2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad

Description: The Government of Canada is a key partner in the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games that will be held in Vancouver and Whistler, British Columbia. The 2010 Games Federal Secretariat within Canadian Heritage continues to work closely with the Vancouver Organizing Committee, and other Games partners, to ensure that the 2010 Winter Games are a success in the eyes of Canadians, and a credit to Canada abroad.

In April 2004, the Prime Minister of Canada and the Premier of British Columbia signed a Memorandum of Intent to ensure that the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games experiences and their legacies are shared by all Canadians, and represent a source of Canadian pride and unity. The 2010 Games Federal Secretariat, in collaboration with federal departments and agencies, and with the Government of British Columbia, and other provinces and territories, will lead in the development of a *2010 Canadian Opportunities Strategy*, agreed to in the Memorandum of Intent, that will promote opportunities across Canada to leverage social and economic benefits associated with hosting the 2010 Winter Games, specifically in the areas of culture and diversity, aboriginal participation, official languages, sport and recreation, economic development, environment and sustainability, volunteerism, and tourism.

This initiative requires coordination across federal departments, and with provincial and territorial governments, and potentially with not-for-profit organizations. (It falls under Program Activity 2: Sustainability of Cultural Expression and Participation, Sub-Sub Activity 2.3.3: Vancouver 2010, as well as under Program Activity 5: Promotion of Intercultural Understanding, Sub Activity 5.3: Vancouver 2010).

Key Risks

If the initiative does not move forward in a timely way, and engage provinces and territories across the country:

- The Prime Minister of Canada and Premier of British Columbia will not receive timely reports on progress, as agreed to in the Memorandum of Intent;
- The excellent working relationship established with British Columbia on 2010 Games issues will likely be compromised; and
- Federal departments risk losing the opportunity to maximize the return on the federal investment and promote opportunities for all Canadians to benefit from the 2010 Games.

This initiative supports the priority ***2010 Games: Preparing for the Canadian Olympiad.***

Planned Results

- Sustainable social and economic benefits for Canadians (corresponds with Program Activity Architecture (PAA) 2.3.3, result #2); and
- Canadians of diverse origins participate in various 2010 related activities (corresponds with PAA 5.3, result #2).

Performance Indicators

- Development and implementation of Canadian Opportunities Strategy; and
- Number of relevant partners, stakeholders, provinces/ territories and federal departments engaged.

Three-Year Milestones

Year 1: 2005-2006

- *2010 Canadian Opportunities Strategy* Committee is convened;
- *2010 Canadian Opportunities Strategy* is developed in consultation with provinces and territories; and
- Annual progress reports are presented to the Prime Minister of Canada and the Premier of British-Columbia.

Year 2 and 3: 2006-07, 2007-08

- *2010 Canadian Opportunities Strategy* is implemented and monitored; and
- Annual progress reports are presented to the Prime Minister of Canada and the Premier of British-Columbia.

4.3 Statutes Administered In Whole Or In Part By The Canadian Heritage Portfolio

An Act to Incorporate the Jules et Paul-Emile Léger Foundation	S.C. 1980-81-82-83, c. 85
Bell Canada Act	S.C. 1995, c.11, s.46
Broadcasting Act	S.C. 1991, c. 11
Canada Council for the Arts Act	R.S.C. 1985, c. C-2
Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act	S.C. 1999, c. 29
Canadian Heritage Languages Institute Act (not in force)	S.C. 1991, c. 7
Canadian Multiculturalism Act	R.S.C. 1985, c. 24, 4th Supp.)
Canadian Race Relations Foundation Act	S.C. 1991, c. 8
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act	R.S.C. 1985, c. C-22
Cultural Property Export and Import Act	R.S.C. 1985, c. C-51
Department of Canadian Heritage Act	S.C. 1995, c. 11
Foreign Publishers Advertising Services Act	S.C. 1999, c. 23
Holidays Act	R.S.C. 1985, c. H-5
Income Tax Act (Tax credits, National Arts, Service Organizations and cultural property)	R.S.C. 1985 (5th as amended Supp.),
Investment Canada Act (Cultural Foreign Investment)	R.S.C. 1985, c. 28 (1st Supp.)
Library and Archives of Canada Act	S.C. 2004, c.11
Lieutenant-Governors Superannuation Act (in part)	R.S.C. 1985, c. L-8
Museums Act	S.C. 1990, c. 3
National Acadian Day Act	S.C. 2003, c.11

National Anthem Act	R.S.C. 1985, c. N-2
National Arts Centre Act	R.S.C. 1985, c. N-3
National Battlefields at Québec Act	S.C. 1907-08, c. 57-58
National Capital Act	R.S.C. 1985, c. N-4
National Film Act	R.S.C. 1985, c. N-8
National Horse of Canada Act	S.C. 2002, c. 11
National Sports of Canada Act	S.C. 1994, c.16
National Symbol of Canada Act	R.S.C. 1985, c. N-17
Official Languages Act (Part VII)	R.S.C. 1985, c. 31 (4th Supp.)
Parliamentary Employment and Staff Relations Act	R.S.C. 1985, c. 33 (2nd Supp.)
Physical Activity and Sport Act (In respect of sport)	S.C. 2003, ch.2
Public Service Employment Act (Report to Parliament)	R.S.C. 1985, c. P-33
Salaries Act (Lieutenant-Governors)	R.S.C. 1985, c. S-3
Sir John A. Macdonald and Sir Wilfrid Laurier Day Act	S.C. 2002, c.12
Status of the Artist Act (Part 1)	S.C. 1992, c.33
Telefilm Canada Act	R.S.C. 1985, c. C-16
Trade-marks Act (Use of National Symbols)	R.S.C. 1985, c. T-13

4.4 Department of Canadian Heritage Points of Service

Headquarters

- ■ Gatineau, Quebec
- ■ Ottawa, Ontario

Western Region

- ▲ Vancouver, British Columbia
- ● Kelowna, British Columbia
- ● Victoria, British Columbia
- ● Calgary, Alberta
- ● Edmonton, Alberta
- ● Whitehorse, Yukon

Prairies and Northern Regions

- ▲ Winnipeg, Manitoba
- ● Iqaluit, Nunavut
- ● Regina, Saskatchewan
- ● Saskatoon, Saskatchewan
- ● Yellowknife, Northwest Territories

Ontario Region

- ▲ Toronto, Ontario
- ● Hamilton, Ontario
- ● London, Ontario
- ● Ottawa, Ontario
- ● Sudbury, Ontario
- ● Thunder Bay, Ontario

Quebec Region

- ▲ Montréal, Quebec
- ● Québec City, Quebec

Atlantic Region

- ▲ Moncton, New Brunswick
- ● Charlottetown, Prince Edward Island
- ● Halifax, Nova Scotia
- ● St.John's, Newfoundland and Labrador

4.5 Contacts for Further Information

National Headquarters
Department of Canadian Heritage
15 Eddy Street, 10th Floor, Room 10N
Gatineau, Quebec
K1A 0M5
Tel. (819) 997-0055

Atlantic Region
Department of Canadian Heritage
1045 Main Street, 3rd Floor, Unit 106
Moncton, New Brunswick
E1C 1H1
Tel. (506) 851-7066
Email pch-atlan@pch.gc.ca

Ontario Region
Department of Canadian Heritage
150 John Street, Suite 400
Toronto, Ontario
M5V 3T6
Tel. (416) 973-5400
Email pch-ontario@pch.gc.ca

Quebec Region
Department of Canadian Heritage
Guy-Favreau Complex, West Tower
6th Floor
200 René-Lévesque Boulevard West
Montréal, Quebec
H2Z 1X4
Tel. (514) 283-2332
Email pch-qc@pch.gc.ca

Prairies and Northern Region
Department of Canadian Heritage
275 Portage Avenue, 2nd Floor
P.O. Box 2160
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tel. (204) 983-3601
Email pnwt_ptno@pch.gc.ca

Western Region
Department of Canadian Heritage
300 West Georgia Street, 4th Floor
Vancouver, British Columbia
V6B 6C6
Tel. (604) 666-0176
Email wro-pch@pch.gc.ca

For one-stop access to information about programs and services of the Government of Canada, visit
http://www.servicecanada.gc.ca

or call
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY/TDD 1 800 465-7735

Department of Canadian Heritage Web site
http://www.canadianheritage.gc.ca

A-Z Index of Canadian Heritage Web site
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/a-z/index_e.cfm

BUDGET DES DÉPENSES

Patrimoine canadien

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-98
ISBN 0-660-62730-2

Patrimoine canadien

Budget des dépenses 2005-2006
Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Liza Frulla, C. P., députée
Ministre du Patrimoine canadien
Ministre responsable de la Condition féminine

Canada

Table des matières

Pages

PARTIE 1 : VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN 3

1.1 Message de la Ministre 3
1.2 Mandat, rôles et responsabilités du ministère du Patrimoine canadien 5
1.3 Renseignements sommaires 7
Architecture des activités de programme 7
Priorités ministérielles 12
1.6 Plans et priorités de Patrimoine canadien : le contexte 18
1.6.1 Milieu opérationnel 18
1.6.2 Analyse de la conjoncture : facteurs internes et externes 18

PARTIE 2 : ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS PRÉVUS 22

Résultat stratégique 1 : Les Canadiens et Canadiennes expriment leurs expériences culturelles diversifiées et les partagent entre eux et avec le monde 22
Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances 23
Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation 35
Activité au programme 3 : Préservation du patrimoine canadien 52
Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada 58

Résultat stratégique 2 : Les Canadiens et Canadiennes vivent dans une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens 69
Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle 69
Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités 73
Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société 79

PARTIE 3 : INFORMATION ADDITIONNELLE 93

3.1 Déclaration de la direction 93
3.2 Renseignements sur l'organisation 94
3.3 Structure de responsabilisation 95
3.4 Tableaux financiers 99
Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein 99
Tableau 2 : Activités de programme 101
Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal 102
Tableau 4 : Coût net pour le Ministère pour l'année budgétaire 103
Tableau 5 : Prêts, placements et avances (non budgétaires) 103

Table des matières (suite)

		Pages
	Tableau 6 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles	104
	Tableau 7 : Besoins de ressources par secteur et activité de programme	105
	Tableau 8 : Frais d'utilisation	106
	Tableau 9 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert	107
	Tableau 10 : Fondations (subventions conditionnelles)	109
	Tableau 11 : Ressources du Portefeuille	110
PARTIE 4 : AUTRES RENSEIGNEMENTS		111
4.1	Services ministériels	111
	Programme de gestion	111
4.2	Initiatives intergouvernementales et à partenariats multiples	114
	4.2.1 Initiative fédérale – provinciale - territoriale sur la culture, le patrimoine et le tourisme	114
	4.2.2 Jeux d'hiver 2010 : Se préparer à l'Olympiade canadienne	115
4.3	Lois appliquées en tout ou en partie par le portefeuille de Patrimoine canadien	118
4.4	Point de service du ministère du Patrimoine canadien	120
4.5	Contacts pour obtenir des renseignements supplémentaires	121

PARTIE I : VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

1.1 Message de la Ministre

Ministre du Patrimoine canadien
et ministre responsable
de la Condition féminine

Minister of Canadian Heritage
and Minister responsible
for Status of Women

Ottawa (Canada) K1A 0M5

La qualité de vie des Canadiens et Canadiennes est étroitement liée au dynamisme culturel de nos communautés et à la diversité de notre société. Partout au pays, des artistes, des artisans, des athlètes, des bénévoles, des hommes et des femmes de toutes les origines et de tous les milieux contribuent à l'essor de notre pays. Ils sont passionnés. Ils ont des idées, des rêves et une vision du monde à exprimer. Ils veulent bâtir un Canada encore meilleur, au profit des générations à venir.

Par leurs œuvres, nos artistes enrichissent notre imaginaire. Par leurs exploits, nos athlètes nous inspirent fierté. Par leur travail, tous les gardiens de notre mémoire nous donnent accès à notre patrimoine. Par leurs efforts soutenus, les organismes communautaires et les groupes culturels nous ouvrent à un monde où le respect de la diversité et l'équité prévalent. Ces valeurs sont au cœur de notre identité collective. Elles nous distinguent dans le concert des nations.

Le ministère du Patrimoine canadien croit profondément en l'importance de la culture dans notre vie de tous les jours, dans nos communautés et dans la société en général. Le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2005-2006 présente les objectifs du Ministère. Il brosse un tableau des programmes et des activités que le Ministère met de l'avant pour appuyer notre culture, préserver notre patrimoine, accroître la cohésion de notre société et enrichir ainsi la vie des Canadiens et Canadiennes.

C'est en mettant à profit notre diversité, notre créativité, notre dynamisme et notre talent que nous pouvons créer une société qui fait figure de modèle dans le monde. Une société où chacun et chacune peut prendre une part active. Une société où il fait bon vivre.

Liza Frulla

1.2 Mandat, rôles et responsabilités du ministère du Patrimoine canadien

Raison d'être

Le ministère du Patrimoine canadien cherche à faire de notre pays un lieu créateur où règne plus de cohésion et où tous les Canadiens et Canadiennes ont l'occasion de participer à la vie culturelle et à la vie en société du Canada. Les deux résultats stratégiques à l'appui de cette raison d'être sont les suivants :

- Les Canadiens et Canadiennes expriment leurs expériences culturelles diversifiées et les partagent entre eux et avec le monde;
- Les Canadiens et Canadiennes vivent dans une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

Ces résultats stratégiques nous aident à formuler les politiques, les programmes et les services offerts aux Canadiens et Canadiennes.

Mandat, rôles et responsabilités

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* énonce le mandat que le Ministère remplit dans la vie culturelle et communautaire de la société canadienne. Plus précisément, la ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, secondée par le ministre d'État au Multiculturalisme et le ministre d'État au Sport, et appuyée par le Ministère, est responsable des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, aux cultures et langues autochtones, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, à la jeunesse, au multiculturalisme et au sport.

Le Ministère dispose de 26 points de service situés à l'administration centrale et dans les régions. De plus, cinq agents du développement du commerce culturel sont en poste à l'extérieur du Canada pour stimuler les échanges commerciaux dans le domaine culturel. Le Ministère gère aussi cinq « Place du Canada » et un site Web complet (http://www.patrimoinecanadien.gc.ca).

Le portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien, composé du Ministère et de 19 organismes et sociétés d'État, joue un rôle central dans le soutien des activités culturelles et communautaires au Canada. Les organismes et les sociétés d'État du portefeuille font partie des principales institutions canadiennes qui appuient l'expression artistique et culturelle : création, promotion, réglementation et diffusion des choix canadiens proposés aux Canadiens et aux Canadiennes de même que préservation et protection de la culture canadienne et de notre histoire collective.

Voici la liste des 19 organismes et sociétés d'État qui composent ce portefeuille :

- Le **ministère du Patrimoine canadien** (y compris l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine);

- **Dix sociétés d'État** : la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada, le Conseil des Arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada (y compris le Musée de l'agriculture du Canada et le Musée de l'aviation du Canada), le Musée canadien des civilisations (y compris le Musée canadien de la guerre), le Musée canadien de la nature, le Musée des beaux-arts du Canada (y compris le Musée canadien de la photographie contemporaine), la Fondation canadienne des relations raciales, le Centre national des Arts et la Commission de la capitale nationale;

- **Cinq organismes** : Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (organisme de réglementation indépendant), Bibliothèque et Archives Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada et Condition féminine Canada;

- De plus, le portefeuille comprend la **Commission de la fonction publique du Canada** et la **Commission des relations de travail dans la fonction publique** qui rendent des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. De plus, à la suite de l'adoption de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, le Tribunal de la dotation de la fonction publique sera établi le 31 décembre 2005 et aura pour mandat de soumettre à la médiation les différends en matière de dotation et de trancher les litiges dans ce domaine en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. Cet organisme devra également rendre des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien;

- Enfin, la **Commission d'examen des exportations de biens culturels** est un organisme indépendant qui fonctionne comme un tribunal administratif. Le ministère du Patrimoine canadien fournit à la Commission les services de secrétariat dont elle a besoin.

- Le Ministère et chaque organisme produisent leur propre *Rapport sur les plans et les priorités* et un *Rapport sur le rendement*. Les sociétés d'État préparent des plans d'entreprise, dont les résumés sont déposés au Parlement, ou sont assujetties aux dispositions de la loi habilitante relative à leurs responsabilités. Il incombe à la ministre du Patrimoine canadien de faire en sorte que les principales orientations des organismes et sociétés d'État du portefeuille appuient les objectifs et les priorités du gouvernement. La ministre est également responsable envers le Parlement des ressources affectées à toutes les organismes du portefeuille.

1.3 Renseignements sommaires

Ressources financières du ministère du Patrimoine canadien (en millions de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 410,3	1 254,8	1 226,6

Ressources humaines du ministère du Patrimoine canadien (en équivalents temps plein : ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 2 120	ETP 2 119	ETP 2 118

1.4 Architecture des activités de programme

À partir de 2005-2006, à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, les *Rapports sur les plans et les priorités* et les *Rapports sur le rendement* de tous les ministères et organismes seront présentés conformément à l'Architecture des activités de programme approuvée.

La nouvelle **Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)** est un cadre d'ensemble qui consiste en un inventaire des activités de programme de l'organisation, des ressources, des résultats, des mesures de rendement et de l'information sur la gouvernance. Les activités et les résultats sont décrits en montrant leurs liens logiques entre eux et par rapport à un ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La SGRR est élaborée à partir d'une Architecture des activités de programme.

L'**Architecture des activités de programme (AAP)** est un inventaire de toutes les activités de programme[1] entreprises par un ministère ou un organisme. Les activités de programme, leurs sous-activités et leurs sous-sous-activités sont décrites en montrant les liens logiques entre elles et par rapport à un ou des résultats stratégiques[2] auxquelles elles contribuent. L'AAP est le document initial servant à l'établissement d'une structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR). (http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/lex-lex_f.asp)

---

[1] Une **activité** est une opération ou une démarche exécutée par une organisation et destinée à produire des intrants et des extrants (http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/lex-lex_f.asp).

[2] Un **résultat stratégique** est un avantage durable à long terme pour les Canadiens et Canadiennes, lequel découle du mandat, de la vision et des efforts d'un ministère ou d'un organisme. Ce résultat représente ce que veut accomplir un ministère ou un organisme pour les Canadiennes et Canadiennes et doit être un résultat clair et mesurable qui relève directement de la sphère d'influence du ministère ou de l'organisme.

Les trois tableaux qui suivent présentent une vue d'ensemble de huit activités de programme du ministère du Patrimoine canadien et de leurs sous-activités et sous-sous-activités.

Ministère du Patrimoine canadien : Architecture des activités de programme

RÉSULTATS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS DE PROGRAMME	SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	SOUS-SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME
LES CANADIENS ET CANADIENNES EXPRIMENT LEURS EXPÉRIENCES CULTURELLES DIVERSIFIÉES ET LES PARTAGENT ENTRE EUX ET AVEC LE MONDE	CRÉATION DE CONTENU CANADIEN ET EXCELLENCE DES PERFORMANCES	Arts et industries culturelles	Fonds canadien de télévision; Fonds de la musique du Canada : élaboration de contenu; Édition du livre : élaboration de contenu; Fonds du Canada pour les magazines : élaboration de contenu; Nouveaux médias : élaboration de contenu
		Sport	Aide aux athlètes; Soutien au sport et accueil
	VIABILITÉ DE L'EXPRESSION CULTURELLE ET PARTICIPATION	Arts et industries culturelles	Soutien du secteur des arts; Secteur du film et de la vidéo : renforcement des capacités; Fonds de la musique du Canada : renforcement des capacités; Édition du livre : développement de l'industrie; Fonds du Canada pour les magazines : développement de l'industrie; Nouveaux médias : développement du secteur; Examen des investissements dans le secteur culturel
		Patrimoine	Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), Soutien des organismes et institutions voués au patrimoine
		Sport	Jeux du Canada; Grands Jeux multisports; Vancouver 2010
		International	Routes commerciales; TV5; Francophonie internationale; Normalisation internationale; Renforcement des capacités et coopération
	PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CANADIEN	Patrimoine	Préservation des longs métrages et accès; Préservation de la musique canadienne et accès; Institut canadien de conservation (ICC)
		Cultures autochtones vivantes	Langues et cultures autochtones; Radiodiffusion autochtone
	ACCÈS ET PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE DU CANADA	Arts et industries culturelles	Les arts dans les collectivités; Édition du livre : Projet de la chaîne d'approvisionnement; Aide à la distribution des publications; Fonds de la musique du Canada : Initiatives collectives
		Patrimoine	Patrimoine culturel canadien en ligne; Expositions et collections; Biens culturels mobiliers; Études canadiennes

Ministère du Patrimoine canadien : Architecture des activités de programme (suite)

RÉSULTATS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS DE PROGRAMME	SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	SOUS-SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME
LES CANADIENS ET CANADIENNES VIVENT DANS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE FONDÉE SUR LA COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS	PROMOTION DE LA COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE	Langues officielles	Promotion de la dualité linguistique; Apprentissage de la langue seconde
		Multiculturalisme	
		Sport	
	DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	Partenaires autochtones	Organismes autochtones; Réseaux autochtones
		Langues officielles	Vie communautaire; Enseignement dans la langue de la minorité
	PARTICIPATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE ET À LA VIE EN SOCIÉTÉ	Multiculturalisme	
		Communautés autochtones	Jeunes Autochtones; Femmes autochtones
		Participation des citoyens	Initiative canadienne sur le bénévolat; Droits de la personne et contestations judiciaires; Information et recherche sur le Canada
		Sport	Développement de la participation au sport; Jeux autochtones de l'Amérique du Nord; Jeux d'hiver de l'Arctique
		Jeunesse	Échanges Canada; Katimavik; Jeunesse Canada au travail
		Célébration	Le Canada en fête!; Cérémonial et protocole; Célébrations, commémorations et apprentissage
		International	Expositions internationales

Ministère du Patrimoine canadien : Architecture des activités de programme (suite)

RÉSULTATS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS DE PROGRAMME	SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	SOUS-SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME
Les Services ministériels appuient les deux résultats stratégiques	SERVICES MINISTÉRIELS	Services juridiques	
		Services informatiques	
		Services financiers et administratifs	
		Services des ressources humaines	
		Communications	
		Services de vérification et d'évaluation	
		Gestion ministérielle et régionale	

1.5 Priorités ministérielles

On peut dire du Canada qu'il constitue une expérience créatrice. À la différence d'un état-nation traditionnel qui se caractérise par une identité ethnique homogène ou une mythologie fondatrice unique, le Canada s'est construit avec mesure et imagination, avec une diversité considérable fondée sur des valeurs centrales partagées en commun. L'expérience canadienne est issue, dans une certaine mesure, de notre évolution politique, de notre géographie difficile et de la proximité des États-Unis. Mais elle reflète surtout notre expérience de la différence et notre facilité à composer avec elle; c'est cette capacité qui nous a aidés à façonner la société canadienne, à commencer par nos origines autochtones, françaises et britanniques. Divers groupes d'immigrants sont ensuite venus s'établir au pays, et plus récemment, en assez peu de temps, la diversité régionale et sociale s'est accrue radicalement au sein d'une population vite devenue urbaine. La diversité sans précédent qui règne dans nos importantes collectivités urbaines est une expérience canadienne suscitant désormais l'intérêt du monde entier.

Le modèle canadien, fondé sur le respect de la diversité et la responsabilité mutuelle, permet une forme de cohésion singulière où nos multiples identités linguistiques, religieuses, géographiques et autres viennent enrichir un dialogue continu à propos de nos valeurs communes. L'équité, la civilité, la responsabilisation et la réciprocité font partie des valeurs qui trouvent leur reflet dans les fondements sociaux que les Canadiens ont pris soin d'établir : la Constitution, la Charte des droits et libertés, les institutions nationales et les divers programmes sociaux, dont le régime d'assurance-maladie, le bilinguisme officiel et le multiculturalisme.

C'est pourquoi aujourd'hui, on célèbre le Canada qui est devenu un pays où, dans une extraordinaire mesure, les gens peuvent être ce qu'ils choisissent d'être. En outre, les Canadiens jouissent d'une grande liberté d'exprimer les formes et les contenus incomparables issus de leurs identités de plus en plus métissées ou multiples; ils ont aussi le loisir de voir ces expressions recevoir un accueil favorable et composer la trame diversifiée de leur société et de leur culture. Nous créons le Canada ensemble – c'est l'expérience que nous vivons.

Le ministère du Patrimoine canadien s'emploie à donner aux Canadiens et aux Canadiennes les moyens d'exploiter de manière constructive toutes les possibilités créatrices et civiques qu'offre la diversité. Il aide tous les citoyens – les créateurs canadiens notamment – à mener à bien des projets qui traduisent leurs expériences et leurs valeurs les plus chères. Parallèlement, le Ministère veille à ce que ces nombreuses perspectives aient un écho dans la vie culturelle et civique de tout le pays. Il veut que tous les Canadiens, toutes les Canadiennes, soient fiers de voir leur histoire s'inscrire dans des œuvres de création diversifiées tout autant que dans le style de démocratie et de développement communautaire pluraliste qui fait du Canada un pays de plus en plus apprécié sur la scène internationale.

C'est pour cette raison que le Ministère donne aux citoyens des outils afin de favoriser le dialogue interculturel et l'expression culturelle, et de faire en sorte surtout que ces deux

éléments soient le moteur même de leur identité commune en tant que co-auteurs de l'expérience canadienne. Et il profite des occasions pour mettre en valeur sur la scène mondiale les caractéristiques sociales et culturelles uniques du Canada, comme pendant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver qui auront lieu à Vancouver en 2010.

Patrimoine canadien s'est fixé, sur une période de planification de trois ans, des priorités cruciales qui feront avancer un programme axé sur l'excellence culturelle allant de pair avec la citoyenneté partagée. Ces priorités permettront d'atteindre les deux résultats stratégiques interdépendants auxquels s'attend le Ministère :

- Les Canadiens et Canadiennes expriment leurs expériences culturelles diversifiées et les partagent entre eux et avec le monde.
- Les Canadiens et Canadiennes vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

Priorité : Radiodiffusion : Regards vers l'avenir
La réponse du Gouvernement au rapport du Comité permanent du Patrimoine canadien intitulé « *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne* » ouvrira la voie à l'adoption d'une nouvelle politique publique et à la prise de mesures prioritaires dans le secteur de la radiodiffusion au pays. Cette nouvelle approche accroîtra la capacité du secteur de s'adapter à de nouvelles technologies et d'améliorer la régie du système public de radiotélévision. Elle donnera accès aux Canadiens à des émissions de télévision typiquement canadiennes de grande qualité.

Priorité : Une politique de l'audiovisuel conçue pour le XXI^{e} siècle
Les industries canadiennes du film et de la vidéo sont prêtes à tirer parti des possibilités que leur offrent les nouvelles technologies et à les rendre plus accessibles aux publics du Canada et du monde entier. L'examen des éléments essentiels de la trousse d'outils qui sert à soutenir ces industries – la politique canadienne du long métrage, la politique de coproduction, le Programme du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne – nous aidera à faire des choix judicieux pour mieux aller de l'avant. Une nouvelle orientation de politique concernant les industries culturelles du domaine de l'audiovisuel permettra de mieux refléter la diversité et l'identité canadiennes et d'assurer un passage plus efficace vers les nouvelles réalités numériques.

Priorité : Faciliter le passage à l'économie numérique
Étroitement liée à l'élaboration d'une politique de l'audiovisuel conçue pour le XXI^{e} siècle, cette initiative comprend des activités clés supplémentaires visant à préparer les industries culturelles du pays à faire face aux défis que leur lancent les nouvelles technologies – et à tirer parti des possibilités qu'elles offrent.

- **Réforme du droit d'auteur :** La réforme permanente du droit d'auteur est devenue une nécessité si nous voulons répondre à l'accroissement des pressions internationales dans ce domaine, suivre l'évolution technologique et tenir compte des défis que présente le marché et de récentes décisions judiciaires. La réforme

du droit d'auteur assurera l'équilibre entre les droits des créateurs et l'accès au contenu culturel.

- **Contenu culturel numérique canadien :** Au fur et à mesure que les technologies et les demandes évoluent, la création d'un contenu électronique pour les réseaux numériques et l'évaluation continue des mécanismes de soutien demeurent hautement prioritaires. Grâce à ce contenu, de fortes voix canadiennes sont mises à la disposition des Canadiens peu importe où ils habitent.

Priorité : Créer le Canada ensemble

Un des principaux rôles du Ministère consiste à faire en sorte qu'une forte identité canadienne soit présente dans une riche gamme d'expériences et de produits culturels de qualité. Depuis 2001, une série de programmes relatifs aux arts et à la culture, connue sous le nom de *Un avenir en art,* a fourni des investissements nouveaux ou accrus destinés à soutenir le secteur culturel. Ces fonds servent à appuyer tous les aspects culturels de nos collectivités : investir dans l'excellence de nos industries culturelles, veiller à ce que des expériences culturelles touchent les publics de tout le pays et assurer l'avenir d'un secteur culturel solide et dynamique.

Dans son Budget de 2005, le gouvernement s'est engagé à verser annuellement – pendant une période de cinq ans – un financement supplémentaire de 172 millions de dollars en vue d'assurer la stabilité d'un ensemble de programmes relatifs aux arts et à la culture. Maintenant qu'il a obtenu ces fonds, le Ministère doit veiller à ce que l'investissement continue à produire des résultats au profit des Canadiens et à leur fournir des occasions de partager diverses expériences culturelles entre eux et avec le monde entier.

Priorité: La revitalisation du patrimoine du Canada

Les ressources du patrimoine amènent une population de plus en plus diversifiée à comprendre les origines et le développement de la société canadienne et elles permettent aux nouveaux Canadiens de se voir représentés dans les institutions canadiennes. Une solide tradition de bénévolat dans le domaine du patrimoine offre des occasions de bâtir et de renforcer le capital social. En tant que moteur principal du tourisme, le patrimoine représente un atout significatif à la fois pour les collectivités rurales et pour les collectivités urbaines ainsi que pour l'ensemble du Canada.

- **La protection des biens patrimoniaux du domaine fédéral :** Travaillant en étroite collaboration avec Bibliothèque et Archives Canada et avec d'autres organismes gouvernementaux, le Ministère assumera un rôle de chef de file en s'assurant que les préoccupations au sujet de la protection des biens patrimoniaux du domaine fédéral qui ont été soulevées dans le Rapport de 2003 de la Vérificatrice générale du Canada soient abordées.

- **Une nouvelle politique muséale :** Une nouvelle politique muséale sera proposée afin de s'assurer que toutes les collectivités du pays puissent tirer profit de la valeur de leurs biens patrimoniaux. Les questions clés qui requièrent de l'attention sont la détérioration des collections et la nécessité pour les institutions de

s'adapter à une société canadienne en évolution dont l'une des caractéristiques est une compétition accrue pour rejoindre le public et attirer des bénévoles.

Priorité : La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires

Le renouvellement des mécanismes de coopération et de coordination avec les partenaires des communautés et les gouvernements provinciaux et territoriaux feront mieux accepter la dualité linguistique du pays et résulteront en une amélioration des services aux communautés en situation linguistique minoritaire. Les Canadiens comprendront mieux les droits des minorités de langues officielles et apprécieront l'accroissement de leur vitalité et leur participation dans différents secteurs de la société.

Priorité : La Convention internationale de l'UNESCO pour la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques

Le Canada a démontré son rôle de chef de file et il continuera ses efforts en vue d'élaborer une convention qui reconnaîtra le rôle spécial des biens et des services culturels et qui établira un cadre conceptuel international de politiques culturelles efficaces qui réaffirment le droit des États de préserver et de promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Priorité : Le développement du sport

Le sport contribue à améliorer la santé des Canadiens, à bâtir de solides collectivités, à promouvoir l'inclusion sociale et à mettre en valeur à l'étranger le Canada et les valeurs canadiennes. Reconnaissant la contribution positive d'un style de vie sain sur la santé de la nation, le Ministère continuera à travailler avec ses partenaires clés en vue de renforcer la participation des Canadiens aux sports. Dans sa quête de l'excellence, le Ministère portera son attention sur les domaines du sport qui en ont besoin, en particulier le soutien des athlètes, l'entraînement, la programmation d'équipes nationales, la recherche et les sciences dans le domaine des sports, les besoins en équipement, en formation et pour les compétitions. C'est à la fois la quête de l'excellence, par le biais du projet « À nous le podium », et la promotion de la pratique sportive qui permettront au Canada de tirer profit de son rôle d'hôte des Jeux olympiques et paralympiques de 2010.

Priorité : Jeux d'hiver 2010: Se préparer à l'Olympiade canadienne

En 2010, le Canada accueillera le monde entier à Vancouver et à Whistler, en Colombie-Britannique, pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver. En 2006, le Ministère participera au lancement de l'Olympiade culturelle 2010, qui représente quatre ans d'activités, de festivals et de programmes visant à célébrer l'excellence et la diversité du Canada, et ce, tant au niveau national qu'international.

Travaillant de concert avec un large éventail de partenaires, incluant les parties intéressées aux Jeux, les provinces, les territoires et divers ministères et agences du gouvernement fédéral, le Ministère s'assurera que le succès des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 mette le Canada en valeur à l'étranger et que ces Jeux soient une source durable de fierté, d'unité et d'opportunités pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Priorité: Langues et cultures autochtones

La langue est la pierre angulaire de l'identité et de la survie culturelles. La revitalisation des langues autochtones a une forte corrélation avec la qualité de vie, le statut économique, l'éducation et la santé. En décembre 2002, la Ministre du Patrimoine canadien a annoncé que 160 millions de dollars seraient consacrés pendant une période de 10 ans à la préservation, la promotion et la revitalisation des langues et des cultures autochtones. Le *Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones*, nommé en 2003, pour formuler des recommandations sur les priorités d'investissement, soumettra son rapport à la Ministre en 2005. La réponse à ce rapport et les résultats de l'Examen complet des programmes et activités du gouvernement fédéral sur les langues et les cultures autochtones constituera le fondement de l'engagement du Ministère pour soutenir la revitalisation, la préservation et la promotion des langues et des cultures autochtones, tout en étant en accord avec la priorité déclarée du Gouvernement du Canada d'apporter du renouveau dans les relations avec les Peuples autochtones et d'améliorer la qualité de vie des Autochtones canadiens.

Priorité: Plan d'action du Canada contre le racisme

Répondre à la diversité raciale et ethnique croissante du Canada exige que l'on continue à rehausser nos engagements continus et nos actions, partout au gouvernement et dans tous les secteurs de la société, en vue de trouver des solutions au fossé entre les buts de l'égalité et les conditions sociales et économiques actuelles des gens de différents groupes raciaux et ethniques. *Un Canada pour tous : Plan d'action du Canada contre le racisme* a pour but de créer une société plus inclusive et plus équitable et de faire avancer cet objectif de façon cohérente, logique et proactive. Le Plan représente une étape majeure au sein du gouvernement fédéral pour renforcer plus efficacement la cohésion sociale par des mesures contre le racisme.

Tableau : Priorités de Patrimoine canadien

Priorités de Patrimoine canadien	Type de priorité
Radiodiffusion : Regards vers l'avenir	Permanente
Une politique audiovisuelle conçue pour le 21ème siècle -	Permanente
Faciliter le passage à l'économie numérique	Permanente
Créer le Canada ensemble	Permanente
La revitalisation du patrimoine du Canada	Nouvelle
La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires	Permanente
La Convention internationale de l'UNESCO pour la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artisitiques	Déjà établie
Le développement du sport	Déjà établie
Jeux d'hiver 2010: Se préparer à l'Olympiade canadienne	Déjà établie
Langues et cultures autochtones	Déjà établie
Plan d'action du Canada contre le racisme	Nouvelle

1.6 Plans et priorités de Patrimoine canadien : le contexte

1.6.1 Milieu opérationnel

Les initiatives de Patrimoine canadien sont financées principalement au moyen de subventions et de contributions[3]. Le Ministère se conforme aux modalités établies pour chacune d'elles et respecte la Politique sur les paiements de transfert du gouvernement fédéral (http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/TBM_142/ptp_f.asp).

Le ministère du Patrimoine canadien assure la prestation de ses programmes et services partout au Canada par l'intermédiaire de son administration centrale à Ottawa (Ontario) et à Gatineau (Québec) et de cinq bureaux régionaux, y compris 26 points de service.

Le Ministère travaille également en étroite collaboration avec les organismes et sociétés d'État du portefeuille du Patrimoine canadien et les organismes tiers d'exécution afin de soutenir les activités culturelles et communautaires au Canada. Il collabore avec le portefeuille pour offrir une perspective cohérente et intégrée sur les objectifs stratégiques et les priorités du gouvernement. Au nombre des principaux secteurs de coopération du portefeuille mentionnons : la numérisation des avoirs culturels, la promotion de la culture à l'échelle nationale et internationale, la participation conjointe à de grandes manifestations, la participation au projet de Gouvernement en direct et la participation des jeunes Canadiens et Canadiennes à la vie de leurs collectivités et aux activités liées aux arts et au patrimoine.

Afin d'assurer une utilisation plus efficace des ressources du Ministère, Patrimoine canadien continuera d'adopter une approche axée sur la collaboration dans ses relations fédérales-provinciales-territoriales. Le Ministère poursuivra son travail avec des partenaires communautaires, le secteur privé et d'autres ordres de gouvernement en vue d'atteindre ses objectifs. Il maintiendra également de solides rapports avec les ministères fédéraux afin d'influer sur d'autres facettes de ses objectifs et priorités.

1.6.2 Analyse de la conjoncture : facteurs internes et externes

Au cours des dernières années, on en est venu à mieux comprendre, tant au pays qu'à l'étranger, à quel point la vie culturelle et le tissu social canadiens peuvent se démarquer de manière exceptionnelle dans un monde qui se caractérise par une évolution technologique rapide et des mouvements commerciaux, de capitaux, d'idées et de gens d'une ampleur mondiale. Au milieu d'une instabilité croissante, de conflits de valeurs associés à la guerre mondiale contre le terrorisme et aux efforts internationaux renouvelés

---

[3] Une **subvention** est un paiement de transfert versé à un particulier ou à un organisme qui n'est pas soumis à des mécanismes de reddition de comptes ou de vérification, mais dont l'admissibilité ou la recevabilité peut être examinée ou dont les bénéficiaires doivent répondre à des conditions préalables.

Une **contribution** est un paiement de transfert conditionnel versé à un particulier ou à une organisation dans un but précis conformément à un accord de contribution qui est soumis à des mécanismes de reddition de comptes et de vérification.

en vue de réduire la pauvreté dans le monde, le modèle social canadien de citoyenneté partagée, fondé sur la diversité, le dialogue et des valeurs fondamentales communes, demeure une réussite durable.

Patrimoine canadien joue un rôle central dans le renforcement de ce modèle. Comme le Ministère fonctionne largement au moyen de subventions et contributions versées à l'échelle des collectivités, il est par définition axé sur le citoyen et son rayonnement est pancanadien. Le Ministère s'efforce d'améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle et à la vie en société des collectivités canadiennes, et de renforcer les capacités afin d'y assurer un engagement communautaire et une expression culturelle véritables. Il aide à mettre ces éléments essentiels en place et incite également tous les Canadiens et Canadiennes à dialoguer entre eux dans les localités et les régions et dans tout le pays. Les politiques et les programmes du Ministère cherchent à mettre les Canadiens et Canadiennes en relation les uns avec les autres au-delà de leurs différences, et à renforcer leur sentiment de citoyenneté partagée, de fierté et d'appartenance. Par ailleurs, et à cette fin, le Ministère s'emploie à assurer l'excellence et la diversité du contenu culturel que produisent les créateurs au Canada à l'intention du public canadien et du monde entier.

Les activités et les responsabilités de Patrimoine canadien font progresser l'atteinte des grands objectifs du gouvernement visant à bâtir l'économie du XXI^e^ siècle, à renforcer les fondements sociaux du Canada et à assurer que le pays occupe, à l'échelle internationale, une place et une influence dont il est fier. Les politiques et les programmes du Ministère visent, en particulier, deux résultats mesurables et interdépendants :

- *Les Canadiens et Canadiennes expriment leurs expériences culturelles diversifiées et les partagent entre eux et avec le monde;*

- *Les Canadiens et Canadiennes vivent dans une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.*

Ces résultats se renforcent mutuellement et créent un cercle « vertueux ». Un pays qui favorise l'expression créatrice d'une population diversifiée encourage alors le dialogue, l'échange interculturel et, en définitive, donne naissance à une société plus inclusive. Pour accroître la cohésion au Canada, la créativité se révèle un facteur essentiel. En outre, une société fondée sur des valeurs comme l'inclusion et l'ouverture à la diversité est mieux apte à produire de nouvelles idées à partir d'un éventail plus large d'expériences et de points de vue. Lorsque des gens se réunissent par-delà leurs différences, le travail créateur s'enrichit en qualité et en quantité et peut, dès lors, atteindre de nouveaux auditoires. Un Canada diversifié où règne davantage de cohésion sera plus innovateur, concurrentiel et prospère.

Au début du XXI^e^ siècle, le Ministère, comme le modèle qu'il soutient, a dû faire face à des problèmes importants mais a aussi entrevu des possibilités non négligeables. Certains des défis ne sont pas nouveaux, mentionnons : les clivages qui perdurent entre les diverses régions du pays, l'exclusion des Autochtones de la société canadienne et la

proximité du Canada avec l'énorme marché culturel américain, marché à la fine pointe de la technologie. D'autres défis, tels que l'évolution rapide de la société canadienne à cause des niveaux sans précédent d'immigration et d'urbanisation et de la croissance de la population autochtone, commencent à peine à avoir des conséquences concrètes dans divers domaines d'activité stratégiques du Ministère comme la participation des jeunes, le sport, la lutte contre le racisme, les langues officielles, le financement des arts et la radiodiffusion. Plusieurs autres facteurs, dont la force du dollar canadien, le besoin plus grand d'obtenir un consensus au Parlement et les nouvelles approches expérimentales de coopération intergouvernementale au Canada, ont créé un paradigme inédit : il faut poursuivre les objectifs de la politique culturelle, de la promotion de coproductions internationales dans le domaine du film et de la télévision à l'accroissement du contenu canadien dans Internet, tout en mettant en place une infrastructure culturelle locale en partenariat avec les collectivités et en organisant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

Au cours des derniers mois, au Canada, diverses interventions des tribunaux ont repoussé les limites des politiques dans des domaines comme la radiodiffusion par satellite, les droits d'auteur à l'ère numérique et les droits des Métis. À l'échelle internationale, les progrès en vue de rédiger une convention de l'UNESCO pour protéger la diversité culturelle pourraient donner lieu à des changements importants quant à la démarche adoptée par les différents pays à l'égard du commerce culturel, compte tenu du fait que les nouvelles technologies transforment la façon dont le contenu culturel est créé et diffusé et comment on l'apprécie. L'attention que le monde porte à l'état des cultures et des langues autochtones a rendu le Canada vulnérable à certaines critiques concernant son modèle de citoyenneté partagée qui n'est pas perçu comme étant tout à fait inclusif. Plus récemment, le débat sur la citoyenneté responsable et sur les possibilités de clivages découlant des croyances religieuses s'est intensifié, au pays et ailleurs, dans le contexte de la sécurité publique et de la lutte contre le terrorisme et a donné lieu à des appels pour l'élaboration d'une approche plus systématique au dialogue entre les cultures.

Patrimoine canadien continue à se pencher sur ces réalités et d'autres encore plus complexes en cherchant à renforcer le modèle canadien; il est confiant que les responsabilités et les secteurs d'activité du Ministère représentent des avoirs publics importants pour les Canadiens et Canadiennes dans un monde transfrontalier, à haute vitesse. La grande majorité des Canadiens et des Canadiennes a manifesté plus d'une fois son appui à l'égard de la radiodiffusion publique et d'autres efforts gouvernementaux visant à assurer l'accès à un patrimoine et à un contenu culturel canadiens diversifiés, y compris aux musées publics et autres lieux destinés aux arts. En effet, 90 p. 100 des Canadiens et des Canadiennes croient que l'apport de personnes issues de collectivités et de groupes diversifiés enrichit la vie culturelle du pays et que les expériences artistiques sont un précieux moyen de rassembler des êtres de langues et de traditions culturelles différentes. Plus des trois quarts de la population désirent que nos créateurs soient en mesure de vivre et de travailler au Canada tout en connaissant un succès international. Comme le Canada a contribué à façonner un nouveau consensus global sur les droits de la personne, la diversité culturelle et les relations internationale, le Ministère s'est efforcé au cours des dernières années de rapprocher le plus possible les objectifs de ses politiques

et de ses programmes avec les valeurs des citoyens. Par ailleurs, les valeurs et les attitudes en Amérique du Nord n'ont pas cessé de s'opposer sur diverses questions culturelles et sociales pour mettre davantage en relief la cohésion et la créativité canadiennes, ces deux fondements que le Ministère est en mesure de solidifier.

En reliant les investissements à des résultats précis associés à la créativité et à la cohésion, le Ministère crée une synergie entre ses programmes et ses politiques. Cela signifie que l'organisation peut tirer pleinement avantage de ses ressources tout en assurant une coordination et une complémentarité maximales. Patrimoine canadien a amélioré considérablement sa capacité à examiner le rendement des programmes et l'efficacité des instruments de politiques dans ces domaines, bien qu'il y ait encore beaucoup de progrès à réaliser à cet égard et pour établir des priorités fondées sur des preuves. L'approche intégrée de planification et de reddition de comptes qu'a adoptée le Ministère l'aidera à mieux choisir ses investissements à l'avenir, à faire des dépenses judicieuses et à fournir aux Canadiens et aux Canadiennes une information transparente au sujet des nombreux rôles que joue le gouvernement pour bâtir un Canada créateur où règne la cohésion – un pays où tous les Canadiens et Canadiennes peuvent se retrouver et où figure la diversité de leurs histoires.

PARTIE 2 : ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS PRÉVUS

Le ministère du Patrimoine canadien vise l'atteinte de deux résultats stratégiques, qui comprennent sept activités de programme réalisées grâce à 22 sous-activités, la plupart du temps au niveau du programme ou de l'initiative. De plus, une autre activité de programme – les Services ministériels – comprend huit sous-activités; cette activité de programme est expliquée à la Partie 4, à la rubrique « Autres renseignements ».

La Partie 2 décrit les résultats stratégiques prévus de Patrimoine canadien, ses activités, ses sous-activités et ses sous-sous-activités de programme telles qu'elles figurent dans l'Architecture des activités de programme (AAP) approuvée qui forme la base de la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) du Ministère. Seules les initiatives clés sont mentionnées ici.

Cette nouvelle structure remplace l'ancien Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) qui comprenait trois secteurs d'activité (Développement culturel et Patrimoine, Identité canadienne et Gestion intégrée). Notre nouvelle structure réunit les quatre objectifs stratégiques antérieurs dont on a fait mention dans les *Rapports sur les plans et les priorités* et les *Rapports sur le rendement* précédents.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : LES CANADIENS ET CANADIENNES EXPRIMENT LEURS EXPÉRIENCES CULTURELLES DIVERSIFIÉES ET LES PARTAGENT ENTRE EUX ET AVEC LE MONDE

Le résultat stratégique 1 est atteint au moyen de quatre activités de programme :

- Création de contenu canadien et excellence des performances;
- Viabilité de l'expression culturelle et participation;
- Préservation du patrimoine canadien;
- Accès et participation à la vie culturelle du Canada.

Ressources financières (en millions de dollars) :

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
747,0	881.0	675,2	642,8

Ressources humaines :

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 1 333	ETP 1 373	ETP 1 331	ETP 1 331

Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances

Description : La culture s'exprime à travers la création d'œuvres et de spectacles. Patrimoine canadien contribue à assurer un milieu propice à cette création, où les créateurs sont rémunérés, de façon appropriée, pour leur travail qui reflète la dualité linguistique et la riche diversité de notre pays tout en atteignant des niveaux d'excellence démontrables. Un tel milieu n'est pas un acquis. Plus précisément, l'exiguïté relative et la segmentation du marché culturel canadien, conjuguées à son ouverture traditionnelle aux produits culturels étrangers, représentent un défi important pour nos créateurs. Même si les artistes professionnels et les athlètes de haut niveau visent naturellement l'excellence, l'atteinte de cet objectif requiert une structure de soutien suffisante à tous les niveaux de développement de la culture et du sport, au pays comme à l'étranger. Le ministère du Patrimoine canadien met tout en œuvre pour permettre aux créateurs de s'exprimer et aux athlètes de s'accomplir en appuyant les structures et les industries culturelles nécessaires à la réalisation d'œuvres de qualité et de performances de haut niveau.

Structure

Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances	
Sous-activités de programme	**Sous-sous-activités de programme**
1.1 Arts et industries culturelles Cette sous-activité de programme fournit des politiques et programmes qui encouragent et protègent l'excellence de l'expression culturelle canadienne, dans toute sa diversité, grâce au soutien accordé aux créateurs, artistes, entrepreneurs et organismes.	1.1.1 Fonds canadien de télévision 1.1.2 Fonds de la musique du Canada : élaboration de contenu 1.1.3 Édition du livre : élaboration de contenu 1.1.4 Fonds du Canada pour les magazines : élaboration de contenu 1.1.5 Nouveaux médias : élaboration de contenu
1.2 Sport Cette sous-activité de programme permet au Ministère d'accroître les chances offertes aux Canadiens et aux Canadiennes de participer au sport et d'y exceller, en collaboration avec la communauté sportive et les 13 gouvernements des provinces et territoires qui ont souscrit à la Politique canadienne du sport. Les programmes sont conçus pour accroître les performances sportives du Canada au plus haut niveau sur la scène internationale. Les subventions et contributions permettent	1.2.1 Aide aux athlètes 1.2.2 Soutien au sport et accueil

d'obtenir un soutien financier direct, des entraîneurs professionnels, du personnel de soutien, des installations, un entraînement de qualité et des occasions de compétition.	

Résultats prévus

- Un contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit pour les marchés nationaux et internationaux;
- Les Canadiens excellent à l'échelle nationale et internationale dans les domaines de la culture et du sport.

Cette activité de programme est liée aux priorités suivantes :
- Radiodiffusion : Regards vers l'avenir;
- Une politique audiovisuelle conçue pour le XXIème siècle;
- Faciliter le passage à l'économie numérique;
- Créer le Canada ensemble;
- Le développement du sport;
- Les Jeux d'hiver de 2010 : Se préparer à l'Olympiade canadienne.

Activité de programme 1 : Ressources financières (en millions de dollars)

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
320,2	347,8	205,9	173,1

Activité de programme 1 : Ressources humaines

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 268	ETP 219	ETP 226	ETP 226

Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances
Sous activité de programme : Arts et industries culturelles (1.1
Initiative clé : Une politique audiovisuelle pour le 21ème siècle
Cette initiative comprend deux éléments :

A) Radiodiffusion : Regards vers l'avenir (La réponse du gouvernement du Canada à *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*;et

B) Film, vidéo et enregistrement sonore : Nouveaux défis, nouvelles opportunités.

A) Radiodiffusion : Regards vers l'avenir (Réponse du gouvernement du Canada à *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne)*
Description : De récentes initiatives et études stratégiques, y compris le rapport du Comité permanent du Patrimoine canadien intitulé *Notre souveraineté culturelle : Le*

deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne, ont recommandé d'apporter des changements importants aux politiques, programmes et institutions du secteur de la radiodiffusion dans un contexte qui se caractérise par une évolution technologique rapide, la mondialisation, la convergence et la diversité sociodémographique http://www.parl.gc.ca/InfocomDoc/37/2/HERI/Studies/Reports/herirp02/herirp02-f.pdf.

Les auteurs de *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne* ont demandé au gouvernement de mettre en place 97 recommandations touchant diverses questions dont :

- La gouvernance du Fonds canadien de télévision;
- Le financement et la responsabilisation de la Société Radio-Canada;
- La centralisation de la certification du contenu canadien au Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens;
- Les problèmes associés à la production et à l'exécution de la programmation télévisuelle locale et régionale;
- L'environnement numérique, y compris la demande des consommateurs d'avoir accès à un plus vaste choix (p. ex., des services de télévision dans une troisième langue);
- L'harmonisation des mandats de diverses institutions fédérales s'occupant du secteur audiovisuel.

La réponse du gouvernement, due pour le 4 avril 2005, ouvrira la voie aux mesures à prendre en priorité dans le secteur de la radiodiffusion canadienne.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Radiodiffusion : Regards vers l'avenir.**

Résultat prévu

- L'orientation que prendra le gouvernement dans sa réponse à *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne* accroîtra la capacité du secteur de la radiodiffusion à s'adapter aux nouvelles technologies, améliorera la gouvernance du système canadien de radiodiffusion et assurera l'accès des Canadiens à des émissions de télévision typiquement canadiennes de grande qualité.

Indicateur de rendement

- Le nombre d'heures de nouvelle programmation canadienne conçue et produite grâce à l'appui du Fonds canadien de télévision, selon la langue (anglais, français, et les langues autochtones), la région et le genre.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Dépôt de la réponse d'ici le 4 avril 2005;
- Détermination des initiatives clés à mettre en œuvre au cours des années 1, 2 et 3;

- Élaboration d'une approche pour la mise en œuvre des initiatives à court terme à la suite de la réponse;
- Début de la mise œuvre des initiatives à court terme.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Terminer les initiatives à court terme et commencer à mettre en œuvre les initiatives à moyen terme.

B) Film, vidéo et enregistrement sonore : Nouveaux défis, nouvelles opportunités

Description : Tout comme dans l'industrie de la radiodiffusion, de récentes études et initiatives stratégiques ont recommandé que des changements soient apportés aux politiques, programmes et institutions liés au film, à la vidéo et à l'enregistrement sonore dans un contexte qui se caractérise par une évolution technologique rapide, la mondialisation, la convergence et la diversité sociodémographique.

Le secteur canadien du film et de la vidéo en particulier fait face à des défis considérables auxquels le cadre de politique doit répondre :

- L'atteinte d'auditoires plus vastes en ce qui concerne les longs métrages canadiens anglais;
- Les effets négatifs d'un dollar canadien fort sur la capacité d'exportation et les tournages de films étrangers au Canada;
- L'accès limité au capital international, facteur crucial pour la croissance nationale de l'industrie;
- L'avènement du cinéma numérique et de la distribution de films par satellite dans les salles de cinéma.

Cette initiative clé comprend les activités suivantes visant la production de contenu audiovisuel :

- Examiner la politique de coproduction qui soutient les nombreux traités internationaux signés par le Canada et clarifier l'objet de la politique de coproduction pour le secteur audiovisuel au Canada. (Pour plus d'information, voir la sous-sous-activité de programme 2.4.5, Examen de la politique de coproduction audiovisuelle);
- Procéder à une évaluation complète de la Politique canadienne du long métrage (élaborée en 2000). Les Canadiens, y compris les intervenants du secteur, seront consultés. L'un des principaux défis est de faire en sorte que les longs métrages canadiens en anglais soient vus par les Canadiens;
- En collaboration avec Finances Canada, évaluer l'efficacité et les avantages du Programme du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne aux fins de la production de contenu canadien.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Une politique audiovisuelle conçue pour le XXIème siècle.**

Résultat prévu

- La modernisation des instruments de la politique audiovisuelle canadienne aboutit à une augmentation du contenu canadien, à la capacité accrue du secteur du film de s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouvelles réalités, et à un meilleur accès des Canadiens à une expression culturelle diversifiée.

Indicateurs de rendement

- Les indicateurs de rendement sont en voie d'élaboration.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Terminer l'examen de la politique de coproduction;
- Terminer l'évaluation sommative de la Politique canadienne du long métrage;
- Terminer l'évaluation du Programme du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en œuvre de la réponse de la gestion aux évaluations de la Politique canadienne du long métrage et du Programme du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne.

Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances

Sous activité de programme : Arts et industries culturelles (1.1)

Initiative clé : Faciliter le passage à l'économie numérique – Réforme du droit d'auteur et contenu culturel dans Internet

Description : Le gouvernement continue à faciliter le passage du secteur culturel à l'économie numérique au profit des collectivités canadiennes. Il est important qu'une voix canadienne forte se fasse entendre dans Internet car l'usage d'Internet au Canada et dans le monde entier a beaucoup augmenté. L'évolution rapide des technologies signifie que les mécanismes de soutien doivent rester pertinents.

Une réforme continue du droit d'auteur reste nécessaire pour relever les défis suivants :

- Les pressions internationales (p. ex. les traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle);
- L'évolution technologique (p. ex. les nouveaux systèmes de distribution des produits culturels ;
- Les défis liés au marché (p. ex. l'élaboration de nouveaux modèles d'entreprise);
- Les récentes décisions judiciaires telles que la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) contre l'Association canadienne des fournisseurs d'Internet (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/neuf-new/recent_f.cfm) et la Société canadienne de perception de la copie privée contre la Canadian Storage Media Alliance et coll. (http://www.pch-gc-ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/neuf-new/private_f.cfm).

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Faciliter le passage à l'économie numérique.**

Les activités à entreprendre au cours de la période de planification actuelle sont les suivantes:

- Réforme du droit d'auteur : Conformément à l'article 92 de la *Loi sur le droit d'auteur*, le gouvernement déposait au Parlement le 2 octobre 2002 un rapport intitulé : *Stimuler la culture et l'innovation : Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi sur le droit d'auteur* (http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/incrp-prda.nsf/fr/rp00863f.html). Ce rapport présente une évaluation complète des questions non résolues touchant le droit d'auteur, de même qu'un programme de réforme législative à court, à moyen et à long termes. Il a été soumis au Comité permanent du Patrimoine canadien pour qu'il y donne suite. Le Ministère, en collaboration avec Industrie Canada, travaille actuellement à l'élaboration de modifications législatives afin de réaliser le programme de réforme à court terme;
- Contenu culturel dans Internet : le programme *Culture canadienne en ligne* soutient la création de produits culturels numériques interactifs surtout destinés à Internet. Ce contenu permet aux Canadiens et aux Canadiennes, peu importe où ils habitent, de disposer de nombreux choix dans ce nouveau champ culturel (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/index_f.cfm).

Résultats prévus

- Un contenu électronique canadien perfectionné est produit aux fins des réseaux numériques.
- La *Loi sur le droit d'auteur* reste pertinente dans le contexte d'une évolution rapide.

Indicateurs de rendement

- Le nombre de produits de nouveaux médias créés avec l'appui du gouvernement du Canada;
- Le nombre de visites sur les sites Web et le nombre de projets réalisés.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Dépôt au Parlement de l'ensemble de mesures législatives et début de la mise en œuvre des modifications à court et à moyen termes de la *Loi sur le droit d'auteur*;
- Efforts concertés des intervenants clés en vue de promouvoir les questions liées au droit d'auteur et de sensibiliser la population à l'importance de ce droit;
- Évaluation du *Fonds des nouveaux médias du Canada* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/progs/media_f.cfm);

- Terminer le projet pilote du *Fonds de la Passerelle* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/progs/gateway_f.cfm) qui visait les communautés autochtones ou de diverses cultures;
- Appel de propositions du *Fonds des partenariats* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/progs/part_f.cfm) à l'intention des organisations disposant de collections contemporaines tenant compte des perspectives des communautés ethnoculturelles et autochtones.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Évaluation du succès du *Fonds des partenariats* et du *Fonds de la Passerelle;*
- Réforme continue de la *Loi canadienne sur le droit d'auteur* pour tenir compte des questions à moyen et à long termes.

Lien Web
Processus de réforme du droit d'auteur
http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/reform/index_f.cfm.

Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances
Sous activité de programme : Arts et industries culturelles (1.1).
Initiative clé : Créer le Canada ensemble

Annoncée pour la première fois en 2001, une série de programmes relatifs aux arts et à la culture connue sous le nom de *Un avenir en art,* marqua le début d'un investissement de plus de 500 millions de dollars s'étalant sur une période de trois ans. Cet investissement avait été prolongé en 2004-2005. Dans son Budget de 2005, le Gouvernement a confirmé le financement d'un ensemble de programmes relatifs aux arts et à la culture pour un montant total de 860 millions de dollars pendant une période de cinq ans, de 2005-06 à 2009-10. C'est le plus important investissement jamais fait par le gouvernement du Canada dans le domaine des arts et de la culture. . (http://www.pch.gc.ca/special/unavenirenart/fr-intro.html)

Cet ensemble de programmes relatifs aux arts et à la culture inclut à la fois de nouveaux programmes et des programmes améliorés qui soutiennent les arts et la culture au Canada. Ces investissements visent à apporter une aide stratégique aux arts, à l'édition, à l'enregistrement sonore, à l'exportation des produits culturels et au renforcement de la présence culturelle canadienne dans Internet. Un objectif clé consiste à renforcer le secteur et à améliorer l'accès aux arts et à la culture pour tous les Canadiens et Canadiennes.

L'ensemble de programmes relatifs aux arts et à la culture vise tous les aspects de la culture dans nos collectivités : encourager l'excellence chez nos artistes, promouvoir l'art et le patrimoine dans la population canadienne et donner au secteur culturel les moyens de prospérer au XXI^{e} siècle. Grâce à un équilibre stratégique entre de nouveaux programmes et des investissements accrus dans les instruments existants, cet ensemble de programmes a appuyé les artistes, les créateurs et les organismes canadiens; il a permis

d'accroître la diversité de l'expression culturelle, d'améliorer l'accès aux produits culturels canadiens et de favoriser la viabilité du secteur culturel.

Cet ensemble de programme relatifs aux arts et à la culture a reçu l'appui total de tous les ordres de gouvernement, des artistes et du secteur culturel, dans l'ensemble du Canada. Les conclusions des évaluations formatives indiquent que les programmes sont pertinents, bien conçus, appréciés des clients et aptes à offrir des résultats favorables aux Canadiens et aux Canadiennes. Beaucoup de progrès importants ont été réalisés pour assurer l'autonomie du secteur et l'existence de bonnes pratiques de gestion.

Avec ce nouvel engagement du Gouvernement pour les cinq prochaines années, le défi est maintenant de s'assurer que ces investissements continuent d'atteindre des résultats pour les Canadiens en leu donnant l'occasion de partager diverses expériences culturelles entre eux et avec le monde.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Créer le Canada ensemble.**

Résultat prévu

- Les programmes qui font partie de la série de programmes relatifs aux arts et à la culture continuent d'offrir des résultats aux Canadiens dans la mesure où ils accroissent l'accès à une expression culturelle diversifiée et améliorent la viabilité du secteur culturel au Canada.

Indicateurs de rendement

- À ce jour, les résultats du programme indiquent une tendance positive (p. ex., le nombre de collectivités qui accueillent des festivals et des activités artistiques soutenus par le gouvernement du Canada; le nombre de visites à des sites Web qui mettent en valeur un nouveau contenu canadien créé grâce à l'appui du gouvernement du Canada; le nombre de nouvelles activités musicales canadiennes financées; le nombre de livres d'auteurs canadiens publiés au Canada).

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Les conditions des programmes faisant partie de la série de programmes relatifs aux arts et à la culture sont renouvelées. La réponse de la gestion aux évaluations formatives est mise en application, là où cela s'applique.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Les évaluations sommatives de la plupart des éléments des programmes sont effectuées;
- On rédige les rapports des évaluations sommatives;
- Les programmes de la série de programmes relatifs aux arts et à la culture se poursuivent;
- La réponse de la gestion aux évaluations sommatives est mise en application.

Activité de programme 1 : Création de contenu canadien et excellence des performances
Sous-activité de programme : Sport (1.2)
Sous-sous-activité de programme : Soutien au sport et accueil (1.2.2)
Afin d'appuyer les piliers suivants de la Politique canadienne du sport, - capacité accrue et excellence -, de même que l'atteinte des objectifs énoncés dans la *Loi sur l'activité physique et le sport* et la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*, le Ministère élaborera les quatre grandes initiatives indiquées ci-dessous .

Initiative clé : Renforcer le leadership sportif
Description : L'objectif consiste à accroître l'ensemble des entraîneurs et des dirigeants canadiens qualifiés et d'accélérer la mise en œuvre du programme d'éducation et de formation axé sur les compétences destiné aux entraîneurs dans les deux langues officielles. Le Ministère travaille en collaboration avec des partenaires du système sportif, y compris les provinces et les territoires en vue de :

- Faire progresser la formation des entraîneurs et des dirigeants par l'élaboration de normes supérieures en matière de compétences liées à l'entraînement;
- Améliorer les conditions de travail des entraîneurs rémunérés en mettant en place une nouvelle structure de gouvernance qui facilite la prestation de la formation des entraîneurs au Canada;
- Assurer un appui aux bénévoles.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Le développement du sport.**

Résultat prévu

- Une nouvelle structure de gouvernance de l'entraînement est mise en œuvre.

Indicateurs de rendement

- Nombre d'entraîneurs agréés;
- Nombre d'organismes nationaux de sport (ONS) qui ont terminé le programme d'éducation et de formation axé sur les compétences ou qui en mettent un au point;
- Pourcentage des entraîneurs employés par les ONS qui ont atteint le niveau 4/5.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Le nouvel accord sur le mandat de gouvernance des entraîneurs est signé par les ministres responsables du sport des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ;
- Le passage de l'ancienne structure à une nouvelle organisation en vue d'assurer la formation des entraîneurs est effectué;
- Une certification en entraînement, fondée sur le modèle d'éducation et de formation axé sur les compétences, est élaborée et mise en application rapidement ;
- L'appui accordé aux entraîneurs rémunérés et à leurs conditions de travail est amélioré.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Un appui continu est donné à l'élaboration et à la prestation du programme d'éducation et de formation des entraîneurs;
- L'élaboration du programme d'éducation et de formation axé sur les compétences, qui sera offert dans l'ensemble du pays, est accélérée.
- Un soutien continu est apporté aux entraîneurs rémunérés et à leurs conditions de travail.

Initiative clé : Maximiser les avantages de l'accueil

Description : Le Ministère continuera à mettre au point une approche stratégique à long terme visant à accueillir de grandes manifestations sportives internationales comme moyen de renforcer les capacités, l'excellence et la participation par la mise en application du Cadre stratégique concernant l'accueil de manifestations sportives internationales au Canada. La Stratégie d'accueil constitue un processus de prises de décision intégré pour les investissements gouvernementaux lors de l'accueil de manifestations sportives internationales. Elle fera de l'accueil un élément clé du renforcement des capacités au sein du système sportif, maximisera les avantages économiques et les retombées pour les collectivités et fera la promotion des valeurs et de la culture canadiennes.

Pour atteindre ses objectifs, la Stratégie d'accueil exige la mise en place d'un processus fédéral-provincial-territorial planifié et coordonné afin de déterminer les manifestations sportives internationales que les divers ordres de gouvernement pourraient soutenir.

Cette initiative soutient les priorités suivantes :
- Le développement du sport;
- Les Jeux d'hiver de 2010 : Se préparer à l'olympiade canadienne.

Résultat prévu

- Possibilité de poser la candidature du Canada à des manifestations sportives internationales et de les accueillir au Canada.

Indicateurs de rendement

- Nombre et type de manifestations financées par Sport Canada;
- Nombre d'athlètes, d'entraîneurs et de bénévoles canadiens qui participent à des manifestations sportives subventionnées tenues au Canada.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Harmonisation de la Politique d'accueil de manifestations sportives internationales du gouvernement fédéral avec les objectifs de la Stratégie d'accueil;
- Création du Groupe de coordination des manifestations sportives internationales (GCMSI). Le GCMSI sera composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui se serviront de la Stratégie d'accueil pour

déterminer les manifestations sportives éligibles à l'aide des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Le GCMSI sera pleinement opérationnel;
- L'harmonisation du Programme d'accueil avec la Politique d'accueil révisée sera terminée.

Initiative clé : Fournir un appui stratégique au sport de haut niveau
Programmes et promotion du développement de sports solides sur le plan technique

Description : Le Ministère mettra en œuvre la Stratégie d'excellence sportive afin de fournir un soutien stratégique aux sports de haut niveau par l'entremise du travail du Comité provisoire d'examen du sport canadien. Il élaborera et mettra en place des modèles de développement à long terme des athlètes. Ces modèles pourront être de nature générale ou porter sur un sport particulier.

Le Comité provisoire d'examen du sport canadien, composé d'experts techniques provenant de la communauté sportive canadienne et des représentants des gouvernements, formulera des recommandations au Ministère et à d'autres partenaires canadiens de financement afin que les contributions soient affectées aux sports qui offrent le plus de possibilités de connaître un succès international aux futurs Jeux olympiques et paralympiques. Cette approche de collaboration entre les partenaires des systèmes sportifs et divers autres intervenants vise à bien cibler le financement.

L'élaboration et la mise en application de modèles de développement à long terme des athlètes, axés sur des sports particuliers, exigeront la participation et l'adhésion des divers ordres de gouvernement et des organisations sportives à l'échelle locale, provinciale, territoriale et nationale.

Résultat prévu

- Obtention systématique de médailles par les athlètes canadiens à l'occasion de Jeux olympiques et paralympiques et de Championnats du monde.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Le développement du sport.**

Indicateurs de rendement

- Nombre de médailles et nombre d'athlètes ou d'équipes du Canada qui se classent dans les 8 ou les 16 premiers à l'occasion de Jeux olympiques et paralympiques et de Championnats du monde.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Le Comité provisoire d'examen du sport canadien est mis en place ;
- Les recommandations du Comité et les décisions relatives au versement des fonds consacrés à l'excellence dans les sports ciblés sont examinées ;
- Le modèle générique de développement à long terme des athlètes est terminé et l'élaboration de modèles pour certains sports particuliers est amorcée.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Suivi et établissement de rapports sur les plans relatifs aux sports de haut niveau et sur la réalisation des objectifs de rendement;
- Examen de l'efficacité du Comité provisoire et mise en place d'un mécanisme permanent;
- Promotion de principes de développement des athlètes à long terme;
- Poursuite de l'élaboration et de la mise en application de modèles pour certains sports.

Initiative clé : Harmoniser le système sportif canadien

Description : Le ministère du Patrimoine canadien a travaillé en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires afin d'élaborer la Politique canadienne du sport et les *Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005* et, à l'heure actuelle, il procède avec eux à l'évaluation de la Politique canadienne du sport. Cela leur donnera un outil de gestion afin d'évaluer les progrès collectifs dans la mise en œuvre de la Politique et d'établir les priorités de collaboration dans le domaine du sport pour les périodes de 2006 à 2009 et 2010 à 2012.

Cette tâche complexe pose des défis. Les gouvernements devront déployer des efforts considérables afin d'élaborer un cadre comportant suffisamment de détails pour être utile et engager les divers ordres de gouvernements à développer le sport de manière concertée. La participation de la communauté sportive à cet exercice est nécessaire si on veut maximiser l'objectif d'harmoniser les efforts des nombreux intervenants à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, qui font partie du secteur du sport.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Le développement du sport.**

Résultat prévu

- Une collaboration accrue entre les différents partenaires du système sportif et des liens plus efficaces entre les initiatives afin d'atteindre les objectifs.

Indicateur de rendement

- Nombre d'initiatives de collaboration au niveau des politiques et des programmes mises en œuvre par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Entente sur le plan d'action concerté de cinq ans.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en application du plan d'action concerté;
- Présentation d'un rapport sur le plan d'action concerté.

Liens Web

Programme d'aide aux athlètes
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/prog/index_f.cfm

Grands Jeux multisports internationaux
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/accueil-host/index_f.cfm

Jeux du Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/

Jeux autochtones de l'Amérique du Nord
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/

Jeux d'hiver de l'Arctique
http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/accueil-host/index_f.cfm

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation

Description : La vie culturelle dépend de l'existence d'un réseau complexe : institutions, organismes sans but lucratif, sociétés, bénévoles, professionnels et publics. Comme tout écosystème, la vie culturelle s'épanouit dans le milieu qui la nourrit. Elle doit s'adapter et se renouveler. Ce réseau solide repose sur le dévouement, l'expérience et le talent de ses membres. Cependant certains maillons de la chaîne sont vulnérables au mouvement des investissements, aux déficiences du marché, à la concurrence étrangère, aux changements technologiques, aux contraintes de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux règles et accords commerciaux internationaux. Le ministère du Patrimoine canadien favorise la viabilité de cet écosystème culturel en aidant les organismes et les gens à accroître leur capacité à attirer les investissements, à mettre sur pied un régime efficace de protection des droits d'auteur, à s'enraciner davantage dans leurs collectivités, à profiter des occasions qui se présentent sur la scène internationale, à optimiser leur gestion et à créer de forts partenariats. Les activités sont axées sur les fronts national et international dans le domaine des arts, de la culture, du patrimoine et du sport.

Structure

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation	
Sous-activités de programme	**Sous-sous-activités de programme**
2.1 Arts et industries culturelles	2.1.1 Soutien du secteur des arts 2.1.2 Secteur du film et de la vidéo : renforcement des capacités 2.1.3 Fonds de la musique du Canada : renforcement des capacités 2.1.4 Édition du livre : développement de l'industrie 2.1.5 Fonds du Canada pour les magazines : développement de l'industrie 2.1.6 Nouveaux médias : développement du secteur 2.1.7 Examen des investissements dans le secteur culturel
2.2 Patrimoine	2.2.1 Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) 2.2.2 Soutien des organismes et des institutions voués au patrimoine
2.3 Sport	2.3.1 Jeux du Canada 2.3.2 Grands Jeux multisports 2.3.3 Vancouver 2010
2.4 International	2.4.1 Routes commerciales 2.4.2 TV5 2.4.3 Francophonie internationale 2.4.4 Normalisation internationale 2.4.5 Renforcement des capacités et coopération

Résultat prévu

- Les secteurs de la culture et des sports sont dynamiques et l'expression culturelle des Canadiens et leur participation peuvent se démarquer et rester pertinentes au pays et à l'étranger.

Cette activité de programme est liée aux priorités suivantes :
- Radiodiffusion : Regards vers l'avenir;
- Une politique de l'audiovisuel conçue pour le XXIème siècle;
- Faciliter le passage à l'économie numérique;
- Créer le Canada ensemble;
- La revitalisation du patrimoine du Canada;
- La Convention internationale de l'UNESCO pour la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques;
- Le développement du sport;
- Les Jeux de 2010 : Se préparer à l'Olympiade canadienne.

Activité de programme 2 : Ressources financières (en millions de dollars)

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
178,8	147,0	148,4	148,1

Activité de programme 2 : Ressources humaines

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 523	ETP 563	ETP 533	ETP 533

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : Arts et industries culturelles (2.1)
Sous-sous-activité de programme : Soutien du secteur des arts (2.1.1)
Initiative clé : Soutien du secteur des arts

Description : L'aide versée aux organismes voués aux arts par l'entremise du *Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcapc-cahsp/index_f.cfm) et du *Programme national de formation dans le secteur des arts* (http://www.pch.gc.ca/progs/pnfsa-natcp/index_f.cfm) contribue à la viabilité à long terme de ce secteur.

Au Canada, les organismes voués aux arts doivent faire face à de nombreux problèmes d'ordre financier et de stabilité organisationnelle : le besoin d'une gouvernance améliorée; les coûts fixes élevés reliés à la main-d'œuvre, à la production et aux tournées; la grande sensibilité aux facteurs externes dont le ralentissement économique et la relève en gestion et à la direction.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Créer le Canada ensemble**.

Résultats prévus et indicateurs de rendement

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens

- Résultat prévu
  - Autonomie accrue des organismes voués aux arts et au patrimoine.
- Indicateurs de rendement
  - Nombre d'organismes voués aux arts et au patrimoine ayant des pratiques de planification financière et de gestion améliorées.

Programme national de formation dans le secteur des arts

- Résultat prévu
  - Des Canadiens et des Canadiennes ayant des antécédents divers se perfectionnent dans des carrières d'artistes et de gestion dans le domaine culturel.

- Indicateurs de rendement :

- Pourcentage d'étudiants et de personnel ayant des antécédents culturels et régionaux diversifiés soutenus par le programme;
- Pourcentage de diplômés d'organismes financés qui travaillent comme professionnels dans leurs domaines.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Renouvellement des conditions du *Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens* pour 2005-2006;
- Vérifications menées auprès des bénéficiaires du *Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens* et du *Programme national de formation dans le secteur des arts*.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Renouvellement des conditions du *Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens*;
- Évaluations sommatives, prestation et modernisation continues des programmes selon les résultats des évaluations.

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : Arts et industries culturelles (2.1)
Initiative clé : Renforcement des capacités dans les industries culturelles

Description : Les initiatives menées dans l'ensemble des industries culturelles – film, vidéo, musique, nouveaux médias et édition – font en sorte que l'expression culturelle canadienne se démarque et reste pertinente au pays et à l'étranger :

- *Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo* (http://www.pch.gc.ca/progs/pnfsfv-ntpfvs/index_f.cfm;
- *Fonds de la musique du Canada* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcmus-cmusf/index_f.cfm);
- *Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition du livre* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/padie-bpidp/index_f.cfm);
- *Fonds du Canada pour les magazines – développement de l'industrie* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcm-cmf/index_f.cfm);
- *Fonds d'expansion du secteur des nouveaux médias* et *Fonds des réseaux de recherche pour les nouveaux médias* (http://www.pch.gc.ca/progs/pcce-ccop/progs/progs_f.cfm);
- *Examen des investissements dans le secteur culturel* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/eiic-csir/index_f.cfm)

Les industries culturelles canadiennes doivent faire face à des problèmes complexes liés à leur stabilité financière et organisationnelle, comme par exemple : la pénétration du marché et la distribution limitées; le besoin de s'adapter aux nouvelles technologies; les possibilités réduites de perfectionnement et de développement organisationnel; la relève et la formation.

Les programmes fournissent un soutien stratégique visant à aider les industries culturelles à renforcer leurs capacités et à accroître leur viabilité.

La réglementation portant sur les investissements culturels étrangers offre la possibilité d'obtenir de l'aide d'investisseurs étrangers afin d'assurer une infrastructure culturelle durable à laquelle les Canadiens et Canadiennes peuvent participer à tous les niveaux.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Créer le Canada ensemble.**

Résultats prévus et indicateurs de rendement

Film et vidéo

- Résultats prévus
  - Tôt dans leur carrière, les producteurs, directeurs et autres créateurs acquièrent de l'expérience dans le domaine de la cinématographie;
  - Des Canadiens talentueux ayant des antécédents régionaux, linguistiques et culturels divers ont accès à une formation de haut niveau.
- Indicateurs de rendement
  - Nombre d'écoles financées; nombre de films d'étudiants projetés à l'occasion de festivals;
  - Nombre de prix reçus;
  - Pourcentage de diplômés selon la langue, la région, la minorité visible, les antécédents autochtones, etc.
- Résultats prévus
  - Production accrue d'un contenu canadien grâce à une forme stable de financement des entreprises pour les compagnies de production canadienne;
  - Amélioration des capacités du Canada en tant que lieu de choix pour les productions de film et de vidéo.
- Indicateur de rendement
  - Valeur des productions canadiennes portant un visa; montant des crédits d'impôt accordés; etc.

Musique

- Résultat prévu
  - Les associations canadiennes d'enregistrement sonore et les entrepreneurs dans le domaine de la musique démontrent une croissance, une viabilité et une capacité de s'adapter aux nouvelles tendances.
- Indicateurs de rendement
  - Nombre d'associations membres;

- Recettes des associations; recettes des entreprises financées, ratio capitaux d'emprunts/capitaux propres, ratio d'emprunts à court terme, gains, etc.

- Résultat prévu
  - Les manifestations visant à renforcer la capacité sont bien fréquentées et bien reçues par les compositeurs, paroliers et auteurs de chansons canadiens.
- Indicateurs de rendement
  - Auditoire/taux de participation;
  - Nombre de participants; taux de satisfaction.

Édition (livres et périodiques)

- Résultat prévu
  - Les éditeurs de livres canadiens peuvent livrer une concurrence efficace sur les marchés nationaux et internationaux.
- Indicateurs de rendement
  - Ventes de livres d'auteurs canadiens et de livres publiés au Canada;
  - Revenus et part du marché des éditeurs de livres canadiens;
  - Exportations de livres d'auteurs canadiens et ventes de droits internationaux;
  - Nombre d'éditeurs et de Canadiens qui participent à des foires du livre, des festivals et des salons du livre.

- Résultat prévu
  - Les éditeurs de magazines canadiens peuvent livrer une concurrence efficace sur le marché canadien.
- Indicateurs de rendement
  - Revenus des éditeurs de magazines canadiens;
  - Part de marché des magazines canadiens (revenus, kiosques à journaux et tirage);
  - Nombre de magazines à contenu canadien publiés par des éditeurs canadiens.

Nouveaux médias

- Résultat prévu
  - Création d'un milieu favorable pour le secteur des nouveaux médias au Canada.
- Indicateurs de rendement
  - Nombre de technologies et d'applications innovatrices que les créateurs de nouveaux médias peuvent utiliser pour produire et gérer un contenu;
  - Nombre d'organismes qui collaborent à des projets de développement et de recherche;
  - Nombre d'initiatives du secteur financées.

Examen des investissements dans le secteur culturel

- Résultat prévu
  - Le Canada tire profit de l'établissement ou de l'acquisition d'entreprises culturelles canadiennes par des investisseurs étrangers qui produisent, exposent, distribuent ou vendent des produits culturels.
- Indicateur de rendement
  - Chiffres globaux sur les principales contributions des investisseurs étrangers dans une année donnée.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Les conditions des programmes pour 2005-2006 sont renouvelées, au besoin;
- Les évaluations sommatives et la vérification des bénéficiaires sont effectuées;
- Les prochaines étapes sont déterminées après l'examen des résultats d'une étude sur les petites et moyennes entreprises du secteur culturel (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/pubs/index_f.cfm).

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- La prestation et la modernisation des programmes se poursuivent selon les résultats des évaluations sommatives.

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : Patrimoine (2.2)
Les organismes voués au patrimoine bénéficient de plusieurs programmes qui contribuent à leur viabilité et soutiennent notamment le développement de compétences en affaires, le renouvellement de l'infrastructure, l'emploi chez les jeunes, l'élaboration d'un contenu en ligne et la recherche relative aux nouvelles techniques de préservation. La mesure des résultats et la gestion efficace et efficiente constituent une priorité pour ces programmes.

Une nouvelle orientation de programme du patrimoine est en voie d'élaboration afin de garantir la protection et la revitalisation du patrimoine culturel canadien; elle mettra particulièrement l'accent sur le rôle des musées en tant que gardiens et présentateurs de l'ingénuité et de la créativité qui ont caractérisé le Canada. Les principaux enjeux retenus par le milieu comprennent les collections menacées et le besoin d'attirer à nouveau le public et de renforcer l'effort des bénévoles dont ils dépendent. Au cours de l'exercice 2005-2006, on tiendra des consultations avec la communauté muséale afin de trouver des solutions à ces problèmes.

Cette nouvelle orientation soutient la priorité suivante : **La revitalisation du patrimoine du Canada.**

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : Patrimoine (2.2)
Sous-sous-activité de programme : Réseau canadien d'information sur le patrimoine (2.2.1)
Initiative clé : Réseau canadien d'information sur le patrimoine

Description : Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) s'est donné comme objectifs de promouvoir une présence marquée et visible du contenu culturel canadien dans le monde de l'information en réseau et de faciliter l'accès et l'usage du contenu muséal auprès des publics canadiens et étrangers, d'une manière innovatrice et stimulante, à des fins éducatives et de loisirs. Grâce à ces activités en réseau, le RCIP favorise la mise en valeur de la riche culture du Canada, de son histoire et de son patrimoine, en permettant entre autres à tous les Canadiens et Canadiennes d'apprécier l'ensemble de l'histoire des collectivités.

Fort d'une relation de proximité avec le milieu du patrimoine, qui dure depuis une trentaine d'années, le RCIP est un centre national d'excellence et d'expertise qui aide notamment les organismes sans but lucratif, les professionnels et les bénévoles à trouver des solutions collectives à certains problèmes cruciaux concernant le patrimoine numérique. Le site Web du RCIP (http://www.chin.gc.ca) donne accès à des ressources professionnelles, qui mettent notamment l'accent sur les compétences nécessaires pour créer, présenter, gérer et préserver un contenu numérique. Le RCIP est reconnu mondialement pour les normes de documentation muséale qu'il a établies. Ces normes englobent un grand nombre de types de données et de protocoles techniques nécessaires pour échanger de l'information dans un contexte où la distribution est vaste.

L'objectif stratégique actuel du RCIP consiste à passer d'un modèle de diffusion de contenu à une approche de prestation de services qui accroîtra la capacité des spécialistes et bénévoles des musées à constituer un savoir plus solide.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Faciliter le passage à l'économie numérique (Contenu culturel numérique canadien)**.

Résultat prévu

- Les professionnels canadiens du patrimoine acquièrent des compétences essentielles pouvant leur permettre de créer, de présenter, de gérer et de préserver le patrimoine numérique à des fins éducatives pour tous les Canadiens.

Indicateurs de rendement

- Statistiques illustrant la capacité accrue des membres du RCIP d'utiliser efficacement les nouvelles technologies dans leurs activités professionnelles.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Élaborer et mettre en application les premières étapes d'une stratégie qui redéfinira les portails du RCIP pour en faire des espaces virtuels plus attrayants.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en application complète de la stratégie des portails du RCIP qui permettra aux usagers d'avoir accès à un plus grand nombre de ressources du Réseau et de travailler sur une plateforme unique dotée de services et d'outils qui favorisent l'interaction.

Lien Web

Réseau canadien d'information sur le patrimoine
http://www.chin.gc.ca

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : Patrimoine (2.2)
Sous-sous-activité de programme : Soutien des organismes et des institutions voués au patrimoine (2.2.2)
Initiative clé : Renforcement des capacités

Description : L'aide accordée par l'entremise du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens améliore et renforce la position organisationnelle, administrative et financière des organismes sans but lucratif voués au patrimoine, dans la mesure où cette aide accroît leur viabilité à long terme et leur permet de continuer à promouvoir et à protéger le riche patrimoine du Canada.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Les organismes locaux canadiens voués au patrimoine possèdent les compétences nécessaires pour contribuer à leur viabilité au fil du temps.

Indicateurs de rendement

- Nombre d'organismes soutenus afin d'accroître leurs compétences;

- Conséquences de la mise en application des plans élaborés avec l'aide du programme.

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : International (2.4)
Initiative clé : Négociations commerciales internationales

Description : La responsabilité du Ministère visant à assurer la viabilité de l'expression culturelle comprend un rôle actif dans la conduite de la politique commerciale canadienne et la participation à des négociations d'accords commerciaux et d'investissements bilatéraux, régionaux (la Zone de libre-échange des Amériques) (ZLEA) ou multilatéraux (l'Organisation mondiale du commerce) (OMC). Le Ministère a pour rôle de fournir des connaissances spécialisées sur les politiques culturelles canadiennes afin d'aider le Canada à réaliser ses objectifs en matière de politique culturelle dans ces négociations. En ce qui concerne la politique culturelle canadienne, le défi du Ministère consiste à maintenir une souplesse qui tient compte de l'évolution des règles d'investissement et du commerce qui sont de plus en plus complexes lorsqu'il s'agit de les appliquer aux politiques intérieures.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **La Convention internationale de l'UNESCO pour la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.**

Résultat prévu

- Représentation efficace de la politique et des intérêts canadiens dans les négociations commerciales.

Jalons de trois ans

- Participer de façon continue aux négociations à l'Organisation mondiale du commerce dans le Cadre du processus de la Zone de libre-échange des Amériques et participer aux initiatives bilatérales;
- Assurer la cohérence entre les obligations commerciales en matière de commerce culturel et la *Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.*

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : International (2.4)
Sous-sous-activité de programme : Routes commerciales (2.4.1)
Initiative clé : Routes commerciales

Description : Le programme Routes commerciales du ministère du Patrimoine canadien a été lancé en 2001 dans le cadre de la série de programme relatifs aux arts et à la culture afin de combler une vieille lacune en matière d'aide et d'expertise essentielles à l'exportation et au développement des marchés internationaux. Ce programme est conçu selon un concept commercial unique, à risques partagés, et il est fait sur mesure pour le secteur culturel (http://pch.gc.ca/routes).

Le programme Routes commerciales vise à aider ses clients du secteur des arts et de la culture à relever divers défis dans le domaine de l'expansion des entreprises à l'échelle internationale. Ces défis sont les suivants :

- Un petit marché canadien;
- Une expertise sous-développée dans le domaine du développement du commerce international pour un ensemble diversifié de petites et moyennes entreprises dans les secteurs des arts et de la culture;
- Le financement incertain des entreprises faisant du commerce international dans le domaine des arts et de la culture.

Le programme Routes commerciales aide les entrepreneurs culturels à profiter des débouchés internationaux à l'exportation au moyen d'un éventail de services de soutien qui comprend un programme de contributions financières, le soutien à l'information commerciale et les services à la clientèle. Ces services sont offerts à l'administration centrale de Patrimoine canadien dans la région de la capitale nationale et par l'entremise des Centres du commerce international au Canada et des missions canadiennes à l'étranger.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Créer le Canada ensemble.**

Résultat prévu

- Les entrepreneurs canadiens dans le domaine des arts et de la culture reçoivent de l'aide afin qu'ils tirent pleinement avantage des débouchés internationaux.

Indicateurs de rendement

- Sensibilisation et préparation évidentes à l'exportation et connaissance de l'exportation de produits culturels afin d'accroître les activités sur les marchés étrangers pour les bénéficiaires du programme Routes commerciales;
- Nombre de clients qui demandent l'aide du programme Routes commerciales (conseils et appui financier);
- Nombre de demandes de renseignements relatives aux services et produits culturels canadiens;
- Nombre de projets de recherche et de données réalisés et diffusés.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Stabiliser le financement pluriannuel par l'entremise de la série de programmes relatifs aux arts et à la culture ;
- Donner suite aux recommandations de l'évaluation formative du programme de contributions Routes commerciales (http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval2004_f.cfm);
- Assurer la prestation du programme et des services aux clients;
- Finaliser, publier et promouvoir les plans d'action stratégiques d'Équipe commerciale Canada – Produits et services culturels (ECC-PSC) (Site Web d'ECC-PSC : http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/eccc-ttcc).

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Assurer la prestation du programme et des services aux clients.

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : International (2.4)
Sous-sous-activité de programme : Francophonie internationale (2.4.3)
Initiative clé : Jeux de la Francophonie, du 7 au 17 décembre 2005, à Niamey (Niger)

Description : Le ministère du Patrimoine canadien est chargé d'organiser, de coordonner et de financer la participation des athlètes et des artistes qui représenteront l'Équipe du Canada (environ 250 personnes) aux Jeux de la Francophonie (http://www.jeux.francophonie.org). Les Jeux, qui sont tenus sous les auspices d'un gouvernement, sont les seuls jeux internationaux d'importance où les sports et les activités culturelles sont présentés dans un contexte de compétition comparable. Le Canada se classe au deuxième rang en ce qui concerne l'aide financière qu'il apporte au comité organisateur des Jeux du Niger de 2005.

Ces jeux aux multiples facettes offrent aux athlètes et aux artistes canadiens un lieu exceptionnel pour faire valoir leurs expressions culturelles diversifiées et constituent une occasion de promouvoir nos talents canadiens de niveau mondial dans l'ensemble du monde francophone.

La représentation canadienne aux Jeux est toujours triple : Canada, Canada-Québec et Canada-Nouveau-Brunswick. Il incombe à chacun des gouvernements d'organiser la participation de son équipe. Un travail de coordination est nécessaire dans les domaines suivants : la conception des uniformes pour les cérémonies d'ouverture et les cérémonies de remise des médailles et l'uniformisation de la présentation des produits de communication.

Cette initiative soutient les priorités suivantes :
- Créer le Canada ensemble;
- La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires;
- Le développement du sport.

Résultat prévu

- Les artistes et athlètes canadiens mettent en évidence leurs talents par l'entremise d'activités organisées par la Francophonie.

Indicateur de rendement

- Le nombre de membres de l'Équipe du Canada (athlètes, entraîneurs, artistes) aux Jeux de la Francophonie.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Coordination réussie avec les partenaires clés (gouvernements provinciaux, associations sportives, artistes et industries);
- Préparation, coordination et financement de la participation de l'Équipe Canada aux Ves Jeux de la Francophonie qui se dérouleront du 7 au 17 décembre 2005 à Niamey, au Niger;
- Des concours sont organisés afin de déterminer ceux qui feront partie de la délégation des artistes de l'Équipe Canada dans les disciplines suivantes : la chanson, la danse d'inspiration traditionnelle, la littérature, la peinture, la sculpture, la photographie et le conte.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- En 2006-2007 et en 2007-2008, il n'y aura aucune activité. La planification reprendra seulement en 2008-2009 pour les prochains Jeux de la Francophonie. (Les ministres responsables de la Francophonie ont désigné le Liban comme hôte des VIes Jeux de la Francophonie, qui auront lieu à Beyrouth en 2009.)

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : International (2.4)
Sous-sous-activité de programme : Normalisation internationale (2.4.4)
Initiative clé : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) – Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques

Description : Depuis 1999, le Canada participe activement à la création d'un instrument international sur la diversité culturelle qui établirait des règles de base claires afin de permettre aux pays de maintenir leurs politiques culturelles et de respecter les règles du système de commerce international tout en s'assurant de conquérir des marchés destinés à l'exportation de biens et de services culturels. Le ministère du Patrimoine canadien continue à collaborer avec Affaires étrangères Canada (AEC) et Commerce international Canada (CIC) et joue un rôle de premier plan en vue de trouver des appuis pour faire approuver la *Convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques* (http://portal.unesco.org/culture).

À l'automne 2004, Patrimoine canadien, en collaboration avec divers partenaires, a élaboré les commentaires du Canada sur l'avant-projet de Convention de l'UNESCO. Ces observations ont servi de base à la position du Canada qui a amorcé des négociations à ce sujet en janvier et février 2005 (http://www.pch.gc.ca/progs/ai-ia/ridp-irpd/11-19-04/index_f.cfm).

L'avant-projet de Convention de l'UNESCO sera examiné à la Conférence générale de cet organisme en octobre 2005. Pour Patrimoine canadien, le pari consiste à convaincre, d'ici octobre 2005, un grand nombre des États membres de l'UNESCO de l'importance d'adopter une Convention qui réalise les objectifs canadiens.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Convention internationale de l'UNESCO pour la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.**

Résultat prévu

- Les accords de normalisation internationale dans le domaine de la culture tiennent compte des intérêts des Canadiens et Canadiennes.

Indicateurs de rendement

- Nombre de consultations auprès de la société civile et des organismes non gouvernementaux (ONG) partenaires;
- Consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires;
- Ministère du Patrimoine canadien, organismes et sociétés du portefeuille et autres partenaires du gouvernement du Canada participant au processus;
- Nombre de groupes d'intervention internationaux qui soutiennent les positions canadiennes sur la diversité culturelle;
- Convergence de l'opinion internationale à propos des approches et intérêts canadiens.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Préparation de la position officielle du Canada sur l'avant-projet de Convention en prévision de son examen en octobre 2005 par la Conférence générale de l'UNESCO;
- Défense des positions et des intérêts canadiens au cours des négociations qui se dérouleront tout au cours de l'année;
- Poursuite des consultations auprès des intervenants qui ont un intérêt dans ces négociations, y compris divers organismes et ministères fédéraux, gouvernements des provinces et des territoires, la société civile et des intervenants de l'industrie;
- Poursuite des interventions à l'échelle nationale et internationale afin de promouvoir une Convention qui réalise les objectifs canadiens en vue de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Poursuite des démarches d'intervention à l'échelle nationale et internationale afin de promouvoir les objectifs du Canada quant à la préservation et à la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : International (2.4)
Sous-sous-activité de programme : Normalisation internationale (2.4.4)
Initiative clé : Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport

Description : Le Canada a exercé un rôle de leader dans la négociation de la *Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport* et a présidé le groupe

consultatif de spécialistes et le groupe d'experts intergouvernementaux. Les négociations ont été complétées en janvier 2005 et, à la suite de discussions au Conseil exécutif de l'UNESCO, la Convention sera soumise à l'approbation de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005. On s'attend à ce que les gouvernements signent la Convention avant la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Turin (Italie), qui se dérouleront en février 2006.

Cette nouvelle Convention contribue à élargir l'engagement et la coopération internationales des gouvernements du monde entier en ce qui concerne le mouvement de lutte contre le dopage. Elle reconnaît également le Code mondial antidopage et l'appui gouvernemental accordé à l'Agence mondiale antidopage.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Le développement du sport.**

Résultat prévu

- Les accords de normalisation internationale dans le domaine du sport tiennent compte des intérêts des Canadiens.

Indicateurs de rendement

- Nombre de consultations avec les partenaires de la société civile et des organismes non gouvernementaux (ONG);
- Consultations avec les gouvernements provinciaux et des territoires;
- Participation de plusieurs partenaires au processus : Ministère du Patrimoine canadien, organismes et sociétés d'État du portefeuille et autres partenaires du gouvernement fédéral.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Soutien de l'Ambassadeur du Canada à l'UNESCO dans le rôle qu'il joue à ce sujet aux réunions du Conseil exécutif de l'UNESCO qui se tiendront en avril 2005;
- Appui accordé en vue de terminer la *Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport*;
- Approbation par le Canada de la *Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport* à la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005;
- Ratification par le Canada, tout comme de nombreux autres gouvernements, de la *Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport* avant les Jeux olympiques d'hiver de Turin (Italie), qui se tiendront en février 2006.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en œuvre d'un processus permanent de surveillance de la Convention conformément à ce document.

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : International (2.4)
Sous-sous-activité de programme : Renforcement des capacités et coopération (2.4.5)
Initiative clé : Développement international par le sport

Description : Le ministère du Patrimoine canadien continue de soutenir des politiques et programmes qui utilisent le sport comme moyen de développement personnel et social à l'échelle internationale. Au cours des dernières années, le Ministère a pris une part active aux discussions internationales sur cette question. Le développement international par l'entremise de programmes de sport implique l'exportation de l'expertise canadienne dans le domaine du sport – dont l'entraînement et la gestion du sport – et, dans certains cas, la capacité de fournir des exemples de réussites qui peuvent aussi être utilisés au pays, notamment dans les communautés autochtones et auprès des enfants et des jeunes des quartiers défavorisés.

L'Équipe de travail inter-institutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix a publié récemment un rapport intitulé *Le sport au service du développement et de la paix : vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement* qui recommande fortement de mieux intégrer le sport au programme de développement.

Le Canada met actuellement au point des lignes directrices visant à intégrer les initiatives de développement par le sport dans les programmes nationaux et les politiques d'aide à l'étranger. Depuis de nombreuses années, le ministère du Patrimoine canadien, en partenariat avec l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) a piloté et soutenu deux programmes de développement par le sport gérés par les Jeux du Commonwealth Canada (JCC) : le Service canadien de leadership sportif et le Programme de développement du sport du Commonwealth. Le financement à l'appui de ces programmes se poursuivra en 2005-2006. Les Jeux du Commonwealth cherchent à obtenir une contribution supérieure du gouvernement fédéral afin d'accroître la taille et l'envergure du Service canadien de leadership sportif. Le Ministère participera à la préparation de la réponse à cette demande en collaboration avec l'ACDI, d'où proviendraient probablement les fonds.

Le Ministère soutient également des projets de développement dans les pays en développement de la Francophonie par l'entremise de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française.

Le Ministère devra examiner la manière dont il doit investir ses ressources limitées dans ce domaine afin d'atteindre les meilleurs résultats ou élaborer des stratégies pour obtenir des fonds dédiés supplémentaires.

Cette initiative soutient les priorités suivantes :
- Le développement du sport;
- Les Jeux d'hiver de 2010 : Se préparer à l'Olympiade canadienne.

Résultats prévus

- Le Canada contribue à la réalisation des objectifs internationaux en matière de sport et de culture;
- Les milieux artistiques et du sport au Canada tirent profit des activités de coopération internationale du ministère du Patrimoine canadien.

Indicateurs de rendement

- Nombre de comités présidés par des Canadiens dans diverses organisations intergouvernementales internationales;
- Nombre de demandes de spécialistes canadiens;
- Nombre de Canadiens qui prennent part à des échanges sportifs internationaux à la suite de la conclusion d'un accord bilatéral en matière de sport.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Élaboration d'une stratégie fédérale de développement international par le sport;
- Participation à la première année de travail du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix;
- Contribution aux Jeux du Commonwealth afin de soutenir le Service canadien de leadership sportif et le Programme de développement du sport du Commonwealth;
- Examen de la possibilité d'élargir le programme du Service canadien de leadership sportif.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Exécution d'initiatives à moyen terme.

Activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation
Sous-activité de programme : International (2.4)
Sous-sous-activité de programme : Renforcement des capacités et coopération (2.4.5)
Initiative clé : Examen de la politique de coproduction audiovisuelle

Description : Les accords de coproduction audiovisuelle permettent aux producteurs canadiens et aux partenaires étrangers de mettre en commun leurs ressources financières et créatives afin de coproduire des longs métrages et des émissions de télévision. Par conséquent, ces accords augmentent également la diffusion des productions canadiennes au Canada et à l'étranger (http://www.pch.gc.ca/progs/ai-ia/ridp-irpd/09/index_f.cfm#02).

Au cours des dernières années, la demande accrue provenant de pays qui souhaitent signer des accords de coproduction avec le Canada, de même que l'augmentation du volume et de la valeur commerciale de l'activité de coproduction canadienne ont fait ressortir le besoin de réexaminer la manière dont le gouvernement conclut ses accords de coproduction. L'examen de la politique audiovisuelle poursuit deux objectifs :

premièrement, déterminer si le cadre de coproduction actuel répond aux objectifs du gouvernement et aux besoins de l'industrie canadienne; et deuxièmement, élaborer des indicateurs de rendement pour les accords existants et des critères de sélection des nouveaux partenaires (Voir aussi l'activité de programme 1, Initiatives relatives au film et à la vidéo).

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Une politique de l'audiovisuel conçue pour le XXIème siècle.**

Résultat prévu

- Les milieux artistiques canadiens tirent profit des activités de coproduction audiovisuelle internationale de Patrimoine canadien.

Indicateurs de rendement

- Pourcentage d'accords de coproduction audiovisuelle toujours en vigueur;
- Nombre de coproductions audiovisuelles réalisées;
- Montant des sommes investies et recettes produites au Canada en raison de projets de coproduction audiovisuelle.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Le Ministère procédera à des consultations avec les représentants de l'industrie. Il complètera le processus de rédaction de la politique de coproduction et s'inspirera des commentaires et suggestions recueillis auprès de ces représentants au cours des consultations pour mettre au point la politique.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Le Ministère utilisera les critères énoncés dans la nouvelle politique pour la sélection des nouveaux partenaires de coproduction;
- À l'aide des indicateurs élaborés dans la politique, le Ministère mesurera le rendement des accords existants.

Activité de programme 3 : La préservation du patrimoine canadien

Description :

L'une des composantes du partage de nos expériences culturelles demeure l'assurance offerte aux Canadiens et aux Canadiennes que leurs récits et leur patrimoine seront préservés pour les générations futures. C'est en préservant le patrimoine du Canada et en le faisant connaître qu'on peut faire comprendre le contexte national. Les récits et les ressources du patrimoine sont des atouts essentiels pour rassembler les gens et attirer les touristes. Le ministère du Patrimoine canadien joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la préservation et la mise en valeur de nos œuvres et de nos pratiques culturelles les plus chères, y compris les œuvres cinématographiques et musicales, les langues autochtones, le patrimoine et les cultures, les artefacts culturels nationaux, les archives et

le patrimoine documentaire imprimé. On a déterminé que la préservation constituerait un enjeu clé de la nouvelle politique muséale.

Structure

Activité de programme 3 : La préservation du patrimoine canadien	
Sous-activités de programme	**Sous-sous-activités de programme**
3.1 Patrimoine	3.1.1 Préservation des longs métrages et accès 3.1.2 Préservation de la musique canadienne et accès 3.1.3 Institut canadien de conservation (ICC)
3.2 Cultures autochtones vivantes	3.2.1 Langues et cultures autochtones 3.2.3 Radiodiffusion autochtone

Résultat prévu

- Le patrimoine diversifié du Canada est préservé.

Cette activité de programme est reliée aux priorités suivantes :
- Langues et cultures autochtones;
- Le développement du sport;
- La revitalisation du patrimoine du Canada.

Activité de programme 3 : Ressources financières (en millions de dollars)

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
40,9	55,3	54,0	54,1

Activité de programme 3 : Ressources humaines

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 197	ETP 230	ETP 241	ETP 241

Activité de programme 3 : Préservation du patrimoine canadien
Sous-activité de programme : Patrimoine (3.1)
Sous-sous-activité de programme : Institut canadien de conservation (3.1.3)
Initiative clé : Renforcement des capacités dans le milieu du patrimoine : Institut canadien de conservation

Description : L'Institut canadien de conservation (ICC) est un centre d'excellence national déterminé à préserver le riche patrimoine culturel matériel du Canada et à soutenir les pratiques et institutions vouées à la conservation et au patrimoine au Canada.

Les recherches et services de l'ICC permettent aux institutions qui s'intéressent au patrimoine et aux spécialistes de la conservation de protéger et de traiter les artefacts et les collections dont ils sont responsables et qui racontent l'histoire, de manière concrète, de tous les Canadiens et Canadiennes. L'ICC a pour rôle central de faire des travaux de recherche et de développement, et de faire connaître les résultats de ses recherches aux spécialistes, aux travailleurs et aux bénévoles du milieu du patrimoine dans tout le pays. Une bonne part du travail de l'ICC est axée sur la préservation et la culture matérielle canadienne, y compris les artefacts autochtones, et sur les défis que représente la préservation compte tenu de l'environnement et du climat canadiens. En tant que centre de préservation reconnu pour son excellence dans le monde entier, l'ICC contribue également aux activités internationales entreprises par le Ministère et le gouvernement du Canada par l'entremise de projets internationaux de recherche concertée, de symposiums techniques et d'articles publiés dans des revues scientifiques.

Des travaux de construction sont en cours dans le principal immeuble de l'ICC afin de réaménager les laboratoires et les bureaux pour répondre aux exigences des codes de construction actuels en matière de laboratoires et d'édifices et pour répondre aux questions de santé et de sécurité. La construction a gêné la prestation des services et programmes de l'ICC : on a dû remettre les projets de recherche et de traitement qui nécessitent l'accès aux laboratoires et interrompre les stages. Les fonds destinés au programme ont été réaffectés pour payer une partie des coûts de rénovation.

Une fois les rénovations terminées, l'ICC mettra en place une approche plus ciblée de ses activités de recherche et de développement et d'échange de ses nouvelles connaissances par l'entremise de publications spécialisées, de formation et de prestation de conseils d'experts. L'ICC examinera et élargira également les relations qu'il entretient avec ses clients et ses partenaires dans le domaine de la préservation du patrimoine à l'échelle nationale et internationale.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Le milieu du patrimoine au Canada et à l'étranger a accès aux recherches, aux publications, aux services d'experts et à la formation qu'offre l'Institut canadien de conservation en matière de préservation du patrimoine culturel matériel.

Indicateurs de rendement

- Nombre de fois où l'on fait appel aux connaissances de l'ICC;
- Nombre d'institutions et de particuliers qui demandent des conseils ou reçoivent des services d'experts;
- Pourcentage des personnes qui disent dans les sondages être grandement satisfaites des services d'experts et des possibilités de formation;
- Nombre de projets de recherche en cours;
- Nombre d'articles scientifiques et techniques approuvés par les pairs et publiés.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Réaménagement complet des laboratoires de l'ICC d'ici l'automne 2005;
- Mise en œuvre du Cadre de recherche stratégique de l'ICC;
- Mise en place de mécanismes visant à déterminer les besoins du milieu du patrimoine en matière de conservation au Canada;
- Consultations auprès des communautés autochtones au sujet du *Symposium sur le patrimoine autochtone : Approches traditionnelles et techniques*, qui se tiendra en 2007;
- Amélioration des Bulletins de l'ICC, sources d'information et de conseils essentiels pour le milieu du patrimoine et leur affichage sur le site Web de l'ICC pour assurer un meilleur accès;
- Poursuite des recherches et de la rédaction d'un manuel de gestion de la préservation des collections destiné aux travailleurs et aux bénévoles dans le domaine du patrimoine.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Terminer les rénovations visant à améliorer l'accessibilité de l'immeuble;
- Poursuivre les recherches scientifiques et les activités de traitement et de développement;
- Offrir des services et exécuter des initiatives à moyen terme (p. ex. le Symposium sur le patrimoine autochtone);
- Préciser l'approche de l'ICC en matière de transfert des connaissances.

Liens Web

Institut canadien de conservation

http://www.cci-icc.gc.ca

http://www.preservation.gc.ca

Activité de programme 3 : Préservation du patrimoine canadien
Sous-activité de programme : Cultures autochtones vivantes (3.2)

La revitalisation des cultures et des langues autochtones, la compréhension accrue des réalités autochtones et l'élimination des obstacles afin d'accroître la participation des Autochtones à la société et à la vie culturelle canadiennes sont autant d'éléments essentiels pour réussir à accepter le passé et s'acheminer vers un rapport renouvelé et transformé entre les Autochtones et le gouvernement du Canada.

Activité de programme 3 : Préservation du patrimoine canadien
Sous-activité de programme : Cultures autochtones vivantes (3.2)
Sous-sous-activité de programme : Langues et cultures autochtones (3.2.1)

La langue est la pierre angulaire de l'identité et de la survie culturelles. Les recherches démontrent qu'il y a une forte corrélation entre la revitalisation linguistique et divers facteurs qui influent sur la qualité de la vie, en particulier la situation économique, l'éducation et la santé, y compris le taux de suicide. Comme l'érosion des langues autochtones sous-tend les nombreuses difficultés auxquelles font face les Autochtones,

les programmes autochtones mis en œuvre à Patrimoine canadien sont essentiels au renouvellement de la relation avec les Autochtones.

En 2002, le gouvernement a annoncé qu'il verserait 160 millions de dollars, sur une période de 10 ans, pour soutenir la création et le fonctionnement d'un nouveau Centre des cultures et des langues autochtones afin de mettre en place de nouveaux programmes axés sur des initiatives culturelles et linguistiques communautaires, mener des travaux de recherche et de développement et établir des mécanismes pour partager les connaissances et renforcer les capacités. Les recommandations du *Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones* et l'*Examen complet des programmes fédéraux et cultures autochtones* en 2005 porteront sur la structure opérationnelle, les services et les activités de ce centre qui sera créé en 2006.

Les A*ccords de coopération Canada - Territoires sur les langues autochtones* conclus avec les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ont incité les communautés autochtones du Nord à revitaliser et à protéger leurs diverses langues.

En vue de soutenir les langues autochtones, à l'Expo 2005 qui se déroulera à Aichi (Japon), le ministère du Patrimoine canadien sera l'hôte du *Symposium international sur les langues autochtones* qui permettra à des experts des langues autochtones en voie de disparition de discuter de la situation et des perspectives d'avenir et de formuler des recommandations, d'un point de vue international, afin de revitaliser, de préserver et de promouvoir les langues autochtones.

Cette initiative soutient la priorité suivante: **Langues et cultures autochtones**.

Initiative clé : Revitalisation et préservation des langues autochtones

Résultat prévu

- Les langues et les cultures autochtones sont revitalisées et préservées.

Indicateurs de rendement

- Nombre de projets sur les langues, selon le type, le groupe autochtone et la région géographique;
- Taille et pourcentage du bassin de population dont la langue maternelle ou la langue parlée à la maison est autochtone, ou qui peut parler une langue autochtone (cet indicateur sera mesuré tous les 5 ans).

Jalons de trois ans
Année : 2005-2006

- Accès à des programmes et activités qui revitalisent et préservent les langues autochtones;
- Préparer la réponse aux travaux du *Groupe de travail sur les cultures et les langues autochtones*;
- Mise en application continue des *Accords de coopération Canada-Territoires sur les langues autochtones*.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en œuvre de la réponse au *Groupe de travail sur les cultures et les langues autochtones*;
- Mise en application continue des accords territoriaux.

Lien Web
Affaires autochtones
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_f.cfm

Activité de programme 3 : Préservation du patrimoine canadien
Sous-activité de programme : Cultures autochtones vivantes (3.2)
Sous-sous-activité de programme : Radiodiffusion autochtone (3.2.3)
Initiative clé : Promotion et célébration des cultures autochtones

Description : La reconnaissance, la capacité d'apprécier, la promotion et la célébration des contributions et réalisations autochtones sont autant d'éléments d'importance pour assurer la force et la santé des collectivités. Les événements populaires d'envergure, comme la *Journée nationale des Autochtones*, qui font partie de Canada en fête! mobilisent des millions de Canadiens et de Canadiennes dans tout le pays et offrent des possibilités accrues de se rapprocher des cultures autochtones et d'en apprendre davantage sur l'histoire et les traditions autochtones.

L'appui accordé aux radiodiffuseurs autochtones et du Nord est essentiel à la transmission des cultures, traditions et langues dans les régions éloignées et diversifiées. Le *Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiodiffusion* et le *Programme de distribution dans le Nord* soutiennent la production et la distribution d'émissions de télévision et de radio dans des sociétés de communication autochtones qui offrent leurs services à quelque 250 000 Autochtones dans plus de 400 collectivités du Nord du Canada.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Langues et cultures autochtones**.

Résultat prévu

- Reconnaissance, capacité d'apprécier, promotion et célébration des réalisations et des contributions des Autochtones.

Indicateurs de rendement

- Nombre et pourcentage des communautés autochtones du Nord qui ont accès aux émissions autochtones par satellite grâce au Réseau de télévision des Autochtones;
- Nombre d'heures de diffusion d'émissions de radio et de télévision originales produites chaque année;
- Nombre et pourcentage d'auditeurs (radio) et de téléspectateurs (télévision) des émissions produites par des radiodiffuseurs dans les communautés visées (cet indicateur sera mesuré tous les 5 ans).

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Accès à des programmes et activités qui soutiennent la production et la distribution d'émissions de télévision et de radio autochtones;
- Célébration de la Journée nationale des Autochtones.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Les réalisations et les contributions des Autochtones sont reconnues, appréciées et célébrées;
- De l'aide est accordée pour acquérir de l'équipement de radiodiffusion modernisé;
- Accès continu aux programmes et activités qui soutiennent la production et la diffusion d'émissions de télévision et de radio autochtones;
- Célébrations de la Journée nationale des Autochtones;
- Nombre d'heures consacrées à l'écoute des émissions de radio et de télévision par semaine (cet indicateur sera mesuré tous les 5 ans).

Liens Web

Affaires autochtones
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_f.cfm

Programmes et services destinés aux organismes voués au patrimoine au Canada
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/sujets-subjects/cit-ident/patri-herit/index_f.cfm

Musées et galeries
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/sujets-subjects/cit-ident/mus-gal/index_f.cfm

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada

Description : Les expériences culturelles reposent sur la participation. Mis à part la participation active au processus de création comme tel, elle peut prendre diverses formes : lire, visiter une exposition, assister à un spectacle, apprendre au moyen d'Internet, écouter la radio, regarder un film ou la télévision, ou aller visiter un musée et un site historique. La participation, sous toutes ses formes, constitue un maillon important de la chaîne permettant une production continue d'œuvres canadiennes, une capacité d'apprécier généralisée et des revenus durables. Le ministère du Patrimoine canadien s'emploie à créer des conditions favorables à l'accès et à la participation du plus grand nombre de gens à diverses expériences culturelles, y compris l'accès et l'échange par l'entremise d'Internet. Il aide à surmonter les difficultés que sont notamment la distance, la taille de la collectivité et la diversité linguistique et ethnoculturelle. Les principaux véhicules utilisés pour susciter la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle sont les activités artistiques, les médias de masse, les sites de patrimoine, les activités et les manifestations liées au patrimoine.

Structure :

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada	
Sous-activités de programme	**Sous-sous-activités de programme**
4.1 Arts et industries culturelles	4.1.1 Les arts dans les collectivités 4.1.2 Édition du livre : Projet de la chaîne d'approvisionnement 4.1.3 Aide à la distribution des publications 4.1.4 Fonds de la musique du Canada : Initiatives collectives
4.2 Patrimoine	4.2.1 Patrimoine culturel canadien en ligne 4.2.2 Expositions et collections 4.2.3 Biens culturels mobiliers 4.2.4 Études canadiennes

Résultat prévu

- Les Canadiens ont accès à un éventail diversifié d'expériences culturelles canadiennes et y participent.

Cette activité de programme soutient les priorités suivantes :
- **Faciliter le passage à l'économie numérique;**
- **Créer le Canada ensemble**.

Activité de programme 4 : Ressources financières (en millions de dollars)

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
208,8	187,3	186,2	186,8

Activité de programme 4 : Ressources humaines

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 345	ETP 361	ETP 331	ETP 331

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Arts et industries culturelles (4.1)
Sous-sous-activité de programme : Les arts dans les collectivités (4.1.1)
Initiative clé : Les arts dans les collectivités

Description : Une série d'initiatives ciblées fait en sorte que les Canadiens et les Canadiennes ont accès à des expériences culturelles dans leurs collectivités et y participent :

- *Présentation des arts Canada* (http://www.pch.gc.ca/progs/pac-apc/index_f.cfm);

- *Espaces culturels Canada* (http://www.pch.gc.ca/progs/pac-apc/index_f.cfm);
- *Capitales culturelles du Canada* (http://www.pch.gc.ca/progs/ccc/index_f.cfm).

La vaste étendue du Canada et sa diversité culturelle, deux de ses caractéristiques marquantes, représentent un défi en ce qui concerne l'accès aux expériences culturelles que l'on peut offrir aux Canadiens et aux Canadiennes. Ces initiatives font en sorte que davantage de Canadiens dans un plus grand nombre de collectivités – urbaines, rurales et éloignées – ont l'occasion de participer à des expériences artistiques diversifiées et d'en bénéficier.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Créer le Canada ensemble.**

Résultats prévus et indicateurs de rendement

Présentation des arts Canada

- Résultat prévu
  - Les Canadiens ont un accès direct à des expériences artistiques professionnelles diversifiées.
- Indicateurs de rendement
  - Nombre et diversité des collectivités ayant accès à des spectacles et à d'autres expériences artistiques offertes par des organismes financés;
  - Nombre de Canadiens pouvant assister à des spectacles; nombre et diversité des spectacles.

Espaces culturels Canada

- Résultat prévu
  - Les Canadiens jouissent d'un meilleur accès aux expériences artistiques et liées au patrimoine au Canada; amélioration des capacités matérielles nécessaires pour exprimer sa créativité dans le domaine des arts et du patrimoine, faire des spectacles et présenter des expositions.
- Indicateurs de rendement
  - Nombre d'installations rénovées ou nouvelles;
  - Amélioration de la qualité et des normes des installations.

Capitales culturelles du Canada

- Résultat prévu
  - Les arts et la culture sont perçus comme des apports importants dans les collectivités canadiennes.
- Indicateurs de rendement

- ○ Nombre de municipalités ayant une politique culturelle ou un plan à cet égard;
- ○ Pourcentage des Canadiens pour qui les arts et la culture font de leurs collectivités un lieu où il fait mieux vivre.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Renouvellement des conditions des programmes *Présentation des arts Canada, Espaces culturels Canada et Capitales culturelles du Canada* pour 2005-2006;
- Vérification auprès des bénéficiaires.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Évaluations sommatives, prestation continue et modernisation des programmes selon les résultats découlant des évaluations.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Arts et industries culturelles (4.1)
Sous-sous-activités de programme : Édition du livre (4.1.2); Aide à la distribution des publications (4.1.3); Fonds de la musique du Canada (4.1.4)
Initiative clé : Accès à divers produits culturels

Diverses initiatives dans le domaine de l'édition et de la musique font en sorte que les Canadiens et Canadiennes ont accès à des produits culturels canadiens :

- *Programme d'aide au développement de l'industrie du livre* –Projet de la chaîne d'approvisionnement (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/padie-bpidp/index_f.cfm);
- *Programme d'aide aux publications* (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pap/index_f.cfm);
- *Fonds de la musique du Canada* – Initiatives collectives (http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcmus-cmusf/fcm-cmf_f.cfm#cip).

Ces programmes offrent un soutien stratégique en vue d'aider les industries culturelles à accroître leur présence – et la distribution de leurs produits – à l'échelle régionale, nationale et internationale. Cette présence, à son tour, assure aux Canadiens et aux Canadiennes un accès accru aux produits culturels canadiens.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Créer le Canada ensemble.**

Résultats prévus et indicateurs de rendement

Édition

- Résultat prévu
    - ○ Tous les secteurs de l'industrie du livre au Canada participent au Projet de la chaîne d'approvisionnement et mettent à jour la technologie conformément aux priorités établies par l'industrie dans le cadre ce projet.

- Indicateurs de rendement
  - Nombre d'organismes de l'industrie du livre et d'éditeurs qui participent au projet et mettent à jour la technologie de leur chaîne d'approvisionnement;
  - Capacité de l'industrie de l'édition du livre de suivre de près les retours de livres;
  - Niveau des retours et ratios des stocks.

- Résultat prévu
  - Les lecteurs canadiens ont maintenu leur accès au contenu rédactionnel canadien ou l'ont accru.

- Indicateurs de rendement
  - Nombre d'exemplaires de magazines ou de journaux communautaires canadiens qui sont diffusés aux lecteurs canadiens dans le cadre du *Programme d'aide aux publications*;
  - Nombre d'abonnés à des périodiques canadiens.

Musique

- Résultats prévus
  - Des activités qui regroupent les membres de l'industrie de la musique ont lieu pour promouvoir les artistes et créateurs canadiens et l'échange de connaissances entre les membres;
  - L'industrie accueille bien les activités collectives relatives à la musique.

- Indicateurs de rendement
  - Nombre d'activités collectives approuvées;
  - Taux de participation du public à ces activités;
  - Nature des exemples de collaboration lors des activités collectives;
  - Cotes d'écoute de spectacles ou activités choisis qui reçoivent des fonds, et sont diffusés à la télévision;
  - Nombre de collections ou d'expositions virtuelles en ligne.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Renouvellement, au besoin, des conditions des programmes pour 2005-2006.
- Évaluations sommatives et vérifications de certains éléments de programme menées auprès des bénéficiaires.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Prestation continue et modernisation des programmes selon les résultats des évaluations sommatives.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Patrimoine (4.2)
Les collections du patrimoine à travers le Canada représentent des atouts d'importance tant pour les collectivités que pour l'ensemble du pays. Elles permettent à une population de plus en plus diversifiée de comprendre les origines et le développement de la société canadienne et de sa créativité; elles offrent également aux nouveaux Canadiens l'occasion de se voir représentés dans les institutions canadiennes. Dans un environnement qui vise à ce que les communautés puissent entrer en concurrence pour attirer chez eux des résidents et des visiteurs, le patrimoine offre des possibilités économiques non négligeables aux collectivités rurales et urbaines. L'utilisation d'Internet pour faire connaître ce riche patrimoine aux Canadiens de tout le pays et au monde entier constitue un élément nouveau d'importance.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Patrimoine (4.2)
Sous-sous-activité de programme : Patrimoine culturel canadien en ligne (4.2.1)
Initiative clé : Culture canadienne en ligne
Description : Les initiatives de *Culture canadienne en ligne* font en sorte que les Canadiens et Canadiennes ont accès à des ressources numériques en ligne qui tiennent compte de notre patrimoine, de nos cultures, de nos langues et de notre histoire dans toute leur diversité.

L'objectif principal de cette initiative est d'accroître l'accessibilité du contenu culturel en ligne. Les programmes réalisés dans le cadre de *Culture canadienne en ligne* servent de pont entre le riche contenu que possèdent des groupes et institutions de tout le Canada et les Canadiens et Canadiennes qui veulent avoir accès à ce contenu et en prendre connaissance.

Étant donné les changements sociaux et l'évolution technologique rapide associés au monde numérique, le ministère du Patrimoine canadien continue de modifier ses programmes de financement pour prendre en compte les nouvelles réalités. À titre d'exemple, les activités de financement dans le cadre de *Culture canadienne en ligne* ont été révisées pour promouvoir l'accès à un contenu culturel en ligne accru, qui représente les collectivités de plus en plus diversifiées du Canada.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Faciliter le passage à l'économie numérique.**

Résultat prévu

- Les Canadiens ont accès à un contenu numérique interactif en ligne qui tient compte de notre patrimoine, de nos cultures, de nos langues et de notre histoire dans toute leur diversité, et ils participent à l'élaboration de leur contenu.

Indicateurs de rendement

- Nombre de visites sur les sites Web; satisfaction des visiteurs des sites Web et des portails;
- Nombre de collections ou d'expositions virtuelles en ligne.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- S'appuyer sur les efforts déployés en 2004-2005, dans le cadre de *Culture canadienne en ligne*, pour accroître l'accessibilité du contenu culturel réalisé par les collectivités autochtones et ethnoculturelles, et portant sur celles-ci, et pour augmenter l'accès aux collections en ligne que possèdent et présentent les institutions et les organismes culturels municipaux, provinciaux et fédéraux.
- Continuer d'offrir une présence virtuelle en ligne pour donner accès au contenu culturel canadien (initiatives de Culture.ca et du Musée virtuel du Canada).

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Évaluer le succès du *Fonds de la Passerelle*, du *Fonds des partenariats*, du *Fonds Mémoire canadienne*, de Culture.ca et du Musée virtuel du Canada.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Patrimoine (4.2)
Sous-sous-activité de programme : Patrimoine culturel canadien en ligne (4.2.1)
Initiative clé : Musée virtuel du Canada

Description : Grâce au Musée virtuel du Canada (MVC), le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) représente un outil puissant qui permet au ministère du Patrimoine canadien de mettre en relief les récits canadiens dans toute leur diversité, de stimuler la participation des Canadiens et des Canadiennes aux activités liées à leur patrimoine et leur engagement à cet égard, et d'enrichir les liens entre les Canadiens de toutes origines.
Le Musée virtuel du Canada (http://www.museevirtuel.ca/Francais/index_flashFT.html) permet au RCIP d'aider les musées canadiens à avoir une présence collective en ligne. Le MVC, que finance le Programme Culture canadienne en ligne (PCCL), permet aux Canadiens et aux Canadiennes d'accéder gratuitement, dans les deux langues officielles, à des expositions et à un contenu patrimonial créés par des musées canadiens.

Par l'entremise du Programme d'investissement du Musée virtuel du Canada, le RCIP assure l'accès au patrimoine diversifié du Canada en investissant dans l'élaboration du contenu muséal, y compris les expositions, les jeux interactifs et les ressources éducatives. Ce programme offre aux musées l'occasion d'acquérir des compétences durables dans la création de contenus en ligne.

Le Programme Histoires de chez nous complète le Programme d'investissement du MVC; il est conçu pour renforcer la capacité des plus petits musées de mettre au point du contenu numérique pour le Web en les aidant à monter des expositions en ligne sur l'histoire locale. Les productions ainsi créées, qui doivent l'être en partenariat avec la

collectivité, brossent un tableau exceptionnel de l'histoire du Canada, accessible en ligne, et auquel on peut accéder au moyen d'un repère spécial dans le MVC. Ce programme original est très avantageux pour les communautés de l'ensemble du pays, dans la mesure où il favorise les partenariats à l'échelle locale en vue de produire du contenu en ligne pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Au cours du présent cycle d'activités, le RCIP vise à faire progresser l'usage du contenu patrimonial dans le domaine de l'éducation et à accroître l'engagement du public et la participation des Canadiens et des visiteurs de l'étranger. Pour atteindre ces objectifs, il faudra définir le Musée virtuel du Canada comme une tribune publique qui favorise les interactions entre usagers et accroît l'information en ligne sur le patrimoine dans toutes les sphères de la vie en société.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Faciliter le passage à l'économie numérique (Contenu culturel numérique canadien).**

Résultat prévu

- Les Canadiens ont accès à des ressources numériques interactives en ligne qui tiennent compte de notre patrimoine, de nos cultures, de nos langues et de notre histoire dans toute leur diversité, et participent à l'élaboration de leur contenu.

Indicateurs de rendement

- Niveau d'engagement des Canadiens au sujet de l'utilisation du contenu numérique fourni par le Musée virtuel du Canada;
- Diversité croissante de la production de contenu relatif au patrimoine et son accessibilité pour tous les Canadiens.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- L'accent sera mis sur la création d'un environnement d'apprentissage virtuel où les objets d'apprentissage élaborés par les musées sont accessibles aux enseignants et aux apprenants et adaptés à leurs besoins. Cette initiative positionnera le RCIP dans le monde entier en tant que plateforme expérimentale exceptionnelle pour dispenser l'éducation de l'avenir.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Poursuite de cette initiative et modifications à apporter selon les résultats et les évaluations.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Patrimoine (4.2)
Sous-sous-activité de programme : Expositions et collections (4.2.2)

Les recherches nous apprennent que les musées éprouvent de sérieuses difficultés à conserver leur public dans un contexte qui se caractérise par de nouvelles habitudes de loisirs. On observe un déclin important du nombre de visiteurs dans les établissements

depuis le début des années 1990. Le nombre de bénévoles a également diminué. L'un des éléments importants de la nouvelle politique muséale actuellement en cours d'élaboration consistera donc à établir des stratégies pour reconstituer les publics et recruter des bénévoles en permanence.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Patrimoine (4.2)
Sous-sous-activité de programme : Expositions et collections (4.2.2)
Initiative clé : Programme d'aide aux musées

Description : Le Programme d'aide aux musées (PAM) assure un soutien au moyen de subventions et de contributions versées aux institutions du patrimoine pour qu'elles montent des expositions, renforcent la gestion de leurs collections, préservent et présentent le patrimoine culturel autochtone.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Les Canadiens de toutes les régions du Canada ont accès à des expositions itinérantes et à des collections du patrimoine.

Indicateur de rendement

- Nombre d'expositions présentées.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Patrimoine (4.2)
Sous-sous-activité de programme : Expositions et collections (4.2.2)
Initiative clé : Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada

Description : Le Ministère déposera un rapport au Parlement portant sur les cinq premières années de fonctionnement du Programme d'indemnisation conformément aux exigences de la *Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes*.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Les Canadiens de toutes les régions du Canada ont accès à des expositions itinérantes et à des collections du patrimoine.

Indicateur de rendement

- Indemnisation permettant d'obtenir des primes d'assurance commerciale moins coûteuses.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Patrimoine (4.2)
Sous-sous-activité de programme : Expositions et collections (4.2.2)
Initiative clé : Services de transport d'expositions (STE)

Description : Les Services de transport d'expositions assurent le transport sécuritaire, fiable et à température contrôlée d'objets d'arts et de collections de même que des services d'entreposage. Ce service à recouvrement de coûts permet aux Canadiens et aux Canadiennes de nombreuses collectivités de voir et d'apprécier des objets et des œuvres d'art de diverses parties du Canada.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Les Canadiens de toutes les régions du Canada ont accès à des expositions itinérantes et à des collections du patrimoine.

Indicateur de rendement

- Pourcentage d'expositions et d'objets du patrimoine transportés sans accident ni dommages.

Activité de programme 4 : Accès et participation à la vie culturelle du Canada
Sous-activité de programme : Patrimoine (4.2)
Sous-sous-activité de programme : Biens culturels mobiliers (4.2.3)
Initiative clé : Biens culturels mobiliers

Description : La législation qui sert de cadre à la protection des biens culturels mobiliers a aujourd'hui 28 ans. L'une des principales priorités de l'année sera de la revoir pour assurer la responsabilisation et la gestion du risque et de la moderniser pour tenir compte de nouvelles réalités dont la création de l'Agence des services frontaliers du Canada. Le Ministère continuera également de jouer un rôle actif dans diverses conventions de l'UNESCO qui protègent le patrimoine culturel.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Les biens culturels d'importance pour le Canada sont préservés et accessibles dans des collections publiques au profit de tous les Canadiens.

Indicateurs de rendement

- Volume et valeur des biens culturels certifiés qui sont donnés ou vendus aux établissements désignés en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels;*
- Nombre d'objets retenus ou rapatriés avec l'aide du programme par rapport aux demandes reçues dans le cadre du programme.

Liens Web

Programme des biens culturels mobiliers :http://www.pch.gc.ca/progs/mcp-bcm
Institut canadien de conservation : http://www.cci-icc.gc.ca
Études canadiennes : http://www.pch.gc.ca/progs/pec-csp/index_f.cfm

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 : LES CANADIENS ET CANADIENNES VIVENT DANS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE FONDÉE SUR LA COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS

Le deuxième résultat stratégique sera atteint grâce à trois activités de programme :

- Promotion de la compréhension interculturelle;
- Développement des communautés et renforcement des capacités;
- Participation à la vie communautaire et à la vie en société.

Ressources financières (en millions de dollars) :

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
524,4	599,3	579,6	583,8

Ressources humaines :

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 668	ETP 747	ETP 788	ETP 787

Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle

Description : Profiter des avantages de la diversité canadienne signifie que les Canadiens et les Canadiennes peuvent comprendre et exposer des points de vue au-delà de leurs différences culturelles. Puisque la diversité risque de diviser plutôt que d'unir les citoyens, il faut prendre des mesures mûrement réfléchies pour bâtir, maintenir et adapter un modèle propre au Canada, dont la valeur est reconnue par de nombreuses autres nations. Le ministère du Patrimoine canadien soutient la bonne entente interculturelle en créant des occasions pour les Canadiens et les Canadiennes de partager leurs expériences et d'en apprendre plus sur la culture de leurs concitoyens. Pour ce faire, le Ministère assure la promotion de la dualité linguistique et de l'apprentissage des deux langues officielles du Canada, et soutient des initiatives multiculturelles qui sensibilisent à divers aspects culturels et qui créent des milieux propices au dialogue entre divers groupes et à la réalisation de projets, notamment dans le domaine du sport.

Structure

Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle	
Sous-activités de programme	**Sous-sous-activités de programme**
5.1 Langues officielles	5.1.1 Promotion de la dualité linguistique 5.1.2 Apprentissage de la langue seconde

5.2 Multiculturalisme	
5.3 Sport	

Résultat prévu

- Les Canadiens interagissent dans diverses collectivités et valorisent la diversité et la dualité linguistique de la société canadienne.

Cette activité de programme est reliée aux priorités suivantes : :
- La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires;
- Plan d'action du Canada contre le racisme.

Activité de programme 5 : Ressources financières (en millions de dollars)

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
101,1	129,9	135,8	138,4

Activité de programme 5 : Ressources humaines

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 102	ETP 114	ETP 120	ETP 120

Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle
Sous-activité de programme : Langues officielles (5.1)
Sous-sous-activité de programme : Promotion de la dualité linguistique (5.1.1)
Initiative clé : Appui à divers partenaires pour la mise en œuvre d'activités de mise en valeur de la dualité linguistique au Canada

Description : Le Ministère continuera d'appuyer divers organismes pour mener des activités de mise en valeur de la dualité linguistique et de rapprochement entre Canadiens et Canadiennes selon une nouvelle logique d'investissements adoptée en 2004-2005.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires.**

Résultat prévu

- Une proportion accrue de Canadiens comprennent mieux les avantages de la dualité linguistique, les apprécient davantage, et acceptent les droits des minorités de langue officielle (ce résultat est prévu d'ici une période de 2 à 5 ans).

Indicateurs de rendement

- Proportion de Canadiens qui :
  - comprennent mieux les avantages de la dualité linguistique et les apprécient davantage;
  - acceptent les droits des minorités de langue officielle;

- Comparaison avec les données antérieures.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Le Ministère poursuivra un projet pilote de deux ans amorcé au cours de l'année 2004-2005 avec Bénévoles Canada pour développer des services conseils qui aideront les organismes du secteur bénévole à offrir des services dans les deux langues officielles.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Continuation de l'initiative;
- Amélioration du Programme des langues officielles.

Lien Web
Amélioration du Programme des langues officielles, volet Promotion de la dualité linguistique : http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/mev-pdl_f.cfm

Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle
Sous-activité de programme : Langues officielles (5.1)
Sous-sous-activité de programme : Apprentissage de la langue seconde (5.1.2)
Initiative clé : Renouvellement des mécanismes de collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), les provinces et les territoires pour appuyer l'enseignement de la langue seconde

Description : Le Ministère poursuivra ses discussions avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) et les provinces et territoires pour conclure, en 2005-2006, diverses ententes de collaboration qui permettront d'appuyer l'enseignement du français et de l'anglais, langues secondes officielles, et de poursuivre l'objectif du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles annoncé en mars 2003, soit de doubler d'ici dix ans la proportion de jeunes Canadiens de 15 à 19 ans qui ont une connaissance pratique des deux langues officielles.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires.**

Résultat prévu

- Une proportion accrue de Canadiens et de Canadiennes ont une connaissance pratique des deux langues officielles (ce résultat est prévu d'ici une période de 5 ans).

Indicateur de rendement

- Nombre (annuel) et tendance (5 ans) des inscriptions aux divers programmes de langue seconde.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Négociations des ententes de collaboration avec le CMEC et les gouvernements des provinces et des territoires;
- Mise en œuvre des ententes.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Continuation de la mise en œuvre des ententes de collaboration avec le CMEC et les gouvernements des provinces et des territoires.

Lien Web

Amélioration du Programme des langues officielles

http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/mev-als_f.cfm

Activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle

Sous-activité de programme : Multiculturalisme (5.2)

Initiative clé : Sensibilisation

Description : Dans le discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement s'est engagé à « [prendre] des mesures pour renforcer la capacité du Canada à lutter contre le racisme, la propagande haineuse et les crimes motivés par la haine » et à « renforcer nos fondations sociales ».

L'incidence potentielle du Programme du multiculturalisme s'inscrit dans un contexte de diversité ethnique, raciale, culturelle et religieuse accrue. La nature du Canada change. Au cours de la dernière décennie, la diversité du Canada s'est intensifiée et, aujourd'hui, plus de 200 groupes ethniques et plus de 60 appartenances religieuses sont représentés au pays. Selon le recensement de 2001, 18,4 p. 100 de la population est née à l'extérieur du Canada. Il s'agit de la proportion la plus importante depuis 70 ans.

Les constatations initiales de l'Enquête sur la diversité ethnique (Statistique Canada, 2003) fournissent des renseignements sur les manifestations de racisme et de discrimination raciale au Canada. Pour remédier à la situation, le Programme du multiculturalisme produit et diffuse du matériel pédagogique. De plus, en collaboration avec des partenaires des secteurs privé et public du milieu de l'éducation et des groupes communautaires, il soutient et organise des événements et des activités visant à combattre le racisme et à renforcer la compréhension interculturelle. Le Programme touche les jeunes par le truchement du Concours national de vidéo *Mettons fin au racisme!* et du Défi Mathieu Da Costa, et le grand public grâce à des initiatives culturelles diversifiées telles que le Mois de l'histoire des Noirs et le Mois du patrimoine asiatique.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Plan d'action du Canada contre le racisme.**

Résultat prévu

- Les Canadiens reconnaissent la nécessité de renforcer la compréhension interculturelle et soutiennent les mesures visant à combattre le racisme.

Indicateurs de rendement

- Niveau de participation aux activités et aux initiatives et évaluation de ces dernières (annuel);
- Données attestant l'existence de partenariats (annuel);
- Opinion publique (cet indicateur sera mesuré à long terme, soit de 5 à 10 ans).

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Outre la poursuite des initiatives déjà en place, le Programme sera axé sur l'enrichissement du contenu éducatif des produits et des initiatives actuels et sur la formation de partenariats dans le but d'élargir le public cible pour entrer en contact avec les jeunes en dehors du système scolaire et des destinataires traditionnels.

Année 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Évaluer et adapter les produits, les initiatives et les partenariats.

Lien Web

Programme du multiculturalisme : www.multiculturalism.pch.gc.ca

Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités

Description : Les communautés autochtones et les communautés de langue officielle jouent un rôle extrêmement important au Canada. Elles forment la trame du tissu social canadien depuis toujours. Lorsqu'elles sont en situation minoritaire, ces communautés sont confrontées à des défis particuliers, car le caractère distinct de leur contribution culturelle est menacé. Le ministère du Patrimoine canadien soutient le développement des organismes autochtones en créant des programmes qui mettent à profit les forces culturelles des Autochtones et qui aident ces communautés et réseaux à être florissants. Patrimoine canadien soutient également l'épanouissement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire en favorisant leur participation à différents secteurs de la société et en s'efforçant d'assurer leur vitalité dans toutes les régions du pays.

Structure

Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités	
Sous-activités de programme	**Sous-sous-activités de programme**
6.1 Partenaires autochtones	6.1.1 Organismes autochtones 6.1.2 Réseaux autochtones
6.2. Langues officielles	6.2.1 Vie communautaire 6.2.2 Enseignement dans la langue de la minorité

Résultat prévu

- Vitalité culturelle des communautés de langue officielle, des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des communautés autochtones du Canada.

Cette activité de programme soutient les priorités suivantes :
- La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires;
- Langues et cultures autochtones.

Activité de programme 6 : Ressources financières (en millions de dollars)

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
237,6	261,5	265,2	266,0

Activité de programme 6 : Ressources humaines

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 151	ETP 162	ETP 171	ETP 171

Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités
Sous-activité de programme : Partenaires autochtones (6.1)
Sous-sous-activité de programme : Organismes autochtones (6.1.1)
Dans le Discours du Trône de février 2004, le gouvernement se fixait comme objectif d'amener les Canadiens et Canadiennes autochtones à participer pleinement à la vie nationale. Le gouvernement s'efforce de créer un pays dans lequel tous les Canadiens peuvent apporter leur contribution et sentir qu'ils font partie du paysage politique, social, économique et culturel. Dans un tel Canada, les Autochtones bénéficieront de partenariats aptes à faire naître la fierté et l'attachement qui rassemblent les citoyens et renforcent la cohésion sociale.

Un *modèle de partenariat autochtone* est en voie d'élaboration. Il assurera une participation plus appropriée des représentants et des experts autochtones dès le début du processus de conception et de renouvellement des politiques et des programmes. Ce modèle aidera à élaborer des politiques et des programmes adaptés aux réalités culturelles dans les domaines suivants : les langues et les cultures; les activités culturelles autochtones contemporaines; la présence accrue des Autochtones dans les industries culturelles; la propriété et l'utilisation des biens culturels; et pour d'autres questions ayant trait au savoir autochtone traditionnel.
Les partenariats noués dans le cadre de l'*Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones* et avec l'*Association nationale des centres d'amitié* permettent

aux organismes autochtones de déterminer les priorités et de contribuer au soutien des communautés autochtones.

Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités
Sous-activité de programme : Partenaires autochtones (6.1)
Sous-sous-activité de programme : Organismes autochtones (6.1.1)
Initiative clé : Création de partenariats

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Langues et cultures autochtones.**

Résultat prévu

- Le gouvernement et les organismes autochtones travaillent de concert pour concrétiser les aspirations et résoudre les problèmes des Autochtones.

Indicateurs de rendement

- Nombre et types de partenariat avec les Autochtones et les organismes autochtones;
- Nombre, pourcentage et types de projet mis en œuvre par les organismes autochtones pour le bénéfice des Autochtones (organismes d'exécution);
- Nombre de clients servis par les organismes autochtones (organismes d'exécution) (annuel);

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Examen des différentes options en matière de prestation de services;
- Mise en œuvre continue des programmes par des organismes d'exécution autochtones.

Année 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en place d'un modèle de partenariat autochtone;
- Mise en œuvre continue des programmes par des organismes d'exécution autochtones.

Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités
Sous-activité de programme : Partenaires autochtones (6.1)
Sous-sous-activité de programme : Réseaux autochtones (6.1.2)
Une relation renouvelée avec les Autochtones ne sera possible que si elle est fondée sur la reconnaissance du caractère unique des cultures autochtones et de l'importance cruciale de cultures fortes et dynamiques pour garantir la qualité de vie des Autochtones et leur participation à la société canadienne.

Un *Comité des directeurs généraux sur les affaires autochtones* sera mis sur pied pour faire mieux connaître les questions autochtones aux organismes du portefeuille du Patrimoine canadien et veiller à ce que les politiques, programmes et protocoles du Ministère et des organismes tiennent compte de la diversité et de l'importance des cultures autochtones du Canada.

Patrimoine canadien s'engage à tirer parti des discussions et des résultats obtenus pour apporter des changements institutionnels au sein du portefeuille du Patrimoine canadien. Le dernier d'une série de trois *Rassemblements nationaux sur les cultures autochtones*, parrainés par la Ministre, sera organisé en 2006 dans le but d'inciter les communautés autochtones de tous les coins du pays à discuter des enjeux clés. De plus, le *Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives* et le *Programme de promotion des femmes autochtones* continueront d'encourager les organismes autochtones représentant les Métis, les Indiens non inscrits et les Inuits à prendre part, à tous les niveaux, au processus décisionnel gouvernemental et à exercer une influence sur ce processus.

Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités
Sous-activité de programme : Partenaires autochtones (6.1)
Sous-sous-activité de programme : Réseaux autochtones (6.1.2)
Initiative clé : Perspectives autochtones

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Langues et cultures autochtones.**

Résultat prévu

- La diversité des points de vue autochtones est judicieusement prise en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes du gouvernement.

Indicateurs de rendement

- Mesure dans laquelle les gouvernements fédéral et provinciaux consultent les organisations autochtones représentatives et les font participer au processus décisionnel (5 ans);
- Mesure dans laquelle les politiques et les lois du gouvernement tiennent compte des problèmes et des préoccupations des Autochtones.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Tenue du *Rassemblement national sur le savoir autochtone*;
- Création d'un Comité des directeurs généraux sur les affaires autochtones à Patrimoine canadien;
- Contribution au *Programme d'action du Canada pour les questions autochtones*.

Année 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en œuvre des priorités stratégiques et des mesures prévues dans le plan d'action du gouvernement concernant les Autochtones;
- Consultation continue des intervenants en ce qui concerne les modifications à apporter aux programmes destinés aux Autochtones;
- Réaction aux suites des *Rassemblements nationaux sur les cultures autochtones*.

Lien Web
Affaires autochtones
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_f.cfm

Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités
Sous-activité de programme : Langues officielles (6.2)
Sous-sous-activité de programme : Vie communautaire (6.2.1)
Initiative clé : Établissement de mécanismes de collaboration et de concertation renouvelés (organismes communautaires, gouvernements provinciaux et territoriaux et certains ministères et organismes fédéraux désignés)
Description : À la suite des consultations menées auprès des communautés minoritaires de langue officielle en 2004-2005, le ministère du Patrimoine canadien mettra à jour son mode de collaboration avec ses partenaires communautaires. Il renouvellera également ses ententes de collaboration fédérale – provinciale - territoriale en matière de services dans la langue de la minorité.

De plus, le Ministère établira son plan d'action visant à favoriser le développement et l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle et à promouvoir les deux langues officielles au Canada tel que le stipule l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Il donnera une orientation aux autres ministères et organismes visés pour les aider à établir leur propre plan d'action afin d'élargir et de consolider la participation de diverses instances fédérales au développement des communautés.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires.**

Résultat prévu

- Les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont un accès accru à des programmes et services dans leur langue offerts par des organismes communautaires, par les gouvernements provinciaux et territoriaux, par des municipalités et par les ministères et organismes fédéraux (ce résultat est prévu à la fin d'une période de 5ans).

Indicateurs de rendement

- Perception des membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire quant aux progrès réalisés dans des domaines prioritaires;
- Données démographiques.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Élaboration d'un nouveau mode de collaboration avec les partenaires communautaires;
- Renouvellement des ententes de collaboration fédérale – provinciales - territoriales en matière de service dans la langue de la minorité;
- Établissement du plan d'action du Ministère sur la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*;
- Nouvelles orientations pour les plans d'action des ministères fédéraux.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mis en œuvre des ententes et du plan d'action ministériel;
- Suivi continu des plans d'action des ministères fédéraux.

Lien Web

Programme de développement des communautés de langue officielle
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/dclo-vc_f.cfm

Activité de programme 6 : Développement des communautés et renforcement des capacités
Sous-activité de programme : Langues officielles (6.2)
Sous-sous-activité de programme : Enseignement dans la langue de la minorité (6.2.2)
Initiative clé : Renouvellement des mécanismes de collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), les provinces et les territoires pour appuyer l'enseignement dans la langue de la minorité

Description : Le Ministère poursuivra ses discussions avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) et les provinces et territoires pour conclure, en 2005-2006, des ententes de collaboration qui permettront d'appuyer l'enseignement dans la langue de la minorité et de poursuivre l'objectif du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles annoncé en mars 2003, soit d'accroître la proportion d'élèves admissibles d'environ 12 p. 100 d'ici dix ans dans les écoles de la minorité.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **La mise en valeur de la dualité linguistique du Canada et des services en langues officielles minoritaires.**

Résultat prévu

- Les membres des communautés minoritaires de langue officielle ont un accès accru à une éducation de qualité dans leur langue, dans leur milieu (ce résultat est prévu à la fin d'une période de 5 ans).

Indicateur de rendement

- Nombre (annuel) et tendance (5 ans) des inscriptions des élèves admissibles dans le système de la minorité.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Négociations des ententes de collaboration avec le CMEC et les gouvernements des provinces et des territoires;
- Mise en œuvre des ententes.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en œuvre des ententes.

Lien Web

Programme de développement des communautés de langue officielle
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/dclo-elm_f.cfm

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société

Description : Une société inclusive signifie que tous les Canadiens et Canadiennes sentent qu'ils sont partie prenante de leurs collectivités respectives et de leur pays. Dans un pays aussi vaste et aussi diversifié culturellement que le Canada, il est important que le gouvernement travaille à rendre cette vitalité possible et qu'il fournisse un terreau fertile pour que toutes les communautés donnent toute leur mesure. Le ministère du Patrimoine canadien contribue à faire disparaître certains des principaux obstacles à la participation communautaire et civique. Les initiatives d'apprentissage et de sensibilisation permettent aux Canadiens d'en apprendre davantage sur leur pays et sur leur citoyenneté, et elles contribuent à renseigner le reste du monde au sujet du Canada. Le développement de la pratique du sport, le bénévolat et les programmes destinés aux jeunes créent des occasions de participer activement et favorisent cette participation. Ces initiatives nourrissent chez les jeunes un sentiment d'appartenance à un moment de leur vie où ils prennent conscience de leurs responsabilités comme citoyens. Des mesures ciblées aident les communautés ethnoculturelles et autochtones à surmonter les difficultés particulières qui nuisent à leur participation.

Structure

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société	
Sous-activités de programme	**Sous-sous-activités de programme**
7.1 Multiculturalisme	
7.2 Communautés autochtones	7.2.1 Jeunes Autochtones 7.2.2 Femmes autochtones
7.3 Participation des citoyens	7.3.1 Initiative canadienne sur le bénévolat 7.3.2 Droits de la personne et contestations judiciaires 7.3.3 Information et recherche sur le

	Canada
7.4 Sport	7.4.1 Développement de la participation au sport 7.4.2 Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 7.4.3 Jeux d'hiver de l'Arctique
7.5 Jeunesse	7.5.1 Échanges Canada 7.5.2 Katimavik 7.5.3 Jeunesse Canada au travail
7.6 Célébration	7.6.1 Le Canada en fête 7.6.2 Cérémonial et protocole 7.6.3 Célébrations, commémorations et apprentissage
7.7 International	7.7.1 Expositions internationales

Résultat prévu

- Les Canadiens éprouvent un même sentiment de fierté civique et jouent un rôle dans les collectivités et la vie communautaire du Canada.

Cette activité de programme est reliée aux priorités suivantes :
- Langues et cultures autochtones;
- Le développement du sport;
- Plan d'action du Canada contre le racisme.

Activité de programme 7 : Ressources financières (en millions de dollars)

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
185,7	207,9	178,6	179,4

Activité de programme 7 : Ressources humaines

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ETP 415	ETP 471	ETP 497	ETP 496

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Multiculturalisme (7.1)

Cette sous-activité contribue à l'égalité de tous les citoyens en faisant la promotion d'une société ouverte à tous, où la diversité est admise et respectée et où les obstacles à la participation dans tous les aspects de la société canadienne sont supprimés. Le Programme du multiculturalisme est axé sur des initiatives clés liées à quatre domaines prioritaires : la compréhension interculturelle, la lutte contre le racisme, la participation civique et le changement institutionnel.

Dans le Discours du Trône d'octobre 2004, le gouvernement s'engageait à se mettre à l'écoute de tous les Canadiens et Canadiennes « de telle manière que soit respectée la diversité du Canada, ce creuset où se fondent le talent et l'innovation » et à « [combattre] vigoureusement [...] l'exclusion ». Le multiculturalisme constitue une puissante force de cohésion dans notre pays, et il est maintenant une source de fierté pour 82 p. 100 des Canadiens. Le Programme du multiculturalisme cherche à promouvoir un engagement et une participation accrus des citoyens, et il accorde une attention particulière aux jeunes des communautés ethnoculturelles, étant donné qu'ils pourront éventuellement jouer un rôle de dirigeant communautaire.

Les domaines d'intervention du Programme du multiculturalisme comprennent l'accroissement des connaissances par la recherche et l'élaboration de politiques, l'aide à l'action communautaire, le changement institutionnel, les projets d'éducation et de sensibilisation, et le développement de partenariats avec d'autres ministères.

Initiative clé : Efforts de collaboration pour accroître la participation

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Les Canadiens ont la capacité et l'occasion de participer à la société canadienne quelles que soient leur race, leur ethnie, leur culture et leur religion.

Indicateurs de rendement

- Nombre de projets de subventions et contributions (annuellement, selon les divers volets);
- Engagement civique accru (à long terme : divers sondages et enquêtes de Statistique Canada, études longitudinales, études de cas);
- Réduction des obstacles (à long terme : par l'entremise d'études de cas, c.-à-d. changement institutionnel).

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

Outre le travail en cours, le Programme sera mettra l'accent sur :

- L'élaboration et la mise en œuvre, en collaboration avec d'autres partenaires et ministères, d'initiatives pour combattre le racisme;
- La reconnaissance, la commémoration et l'éducation des Canadiens au sujet des expériences des communautés ethnoculturelles qui ont été affectées par les mesures de guerre et les restrictions de l'immigration, et la mise en valeur de la contribution de ces groupes à la société canadienne;
- Le développement de cadres d'action, en collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, concernant les défis économiques, sociaux et culturels auxquels font face les groupes ethnoculturels;

- La collaboration avec les communautés ethnoculturelles en vue de trouver des moyens de supprimer les obstacles à l'emploi, par exemple en reconnaissant les titres de compétence étrangers;
- La mise en branle des préparatifs en prévision de l'organisation et de la tenue de la première réunion fédérale, provinciale et territoriale des ministres responsables du multiculturalisme;
- Le travail de suivi lié à « Canada 2017 », un forum sur les politiques tenu en mars 2005, donnera aux responsables de l'élaboration de politiques de différents ministères fédéraux l'occasion d'examiner les incidences des futurs changements démographiques sur les politiques, et ceci pour mieux servir la population canadienne de plus en plus diversifiée.

Année 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en place des cadres et de plans; poursuite du travail de collaboration avec les communautés ethnoculturelles; rôle continu du gouvernement fédéral en tant que chef de file;
- Continuation des partenariats avec les provinces et les territoires en vue de faciliter le partage des informations et d'aborder les préoccupations liées au racisme et au multiculturalisme lorsque c'est une responsabilité conjointe.

Liens Web
Programme du multiculturalisme
http://www.pch.gc.ca/progs/multi/index_f.cfm
www.multiculturalism.pch.gc.ca

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Communautés autochtones (7.2)
Le discours du Trône de février 2004 faisait la constatation suivante :

> « Les Autochtones du Canada n'ont pas eu l'occasion de partager pleinement la prospérité de notre pays. Bien que certains progrès aient été accomplis, les conditions de vie dans beaucoup trop de communautés autochtones ne peuvent être qualifiées que de honteuses. Une telle situation fait outrage à nos valeurs. Il est dans notre intérêt collectif de prendre ici un virage. Et nous devons le faire aujourd'hui. »

Pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de travailler ensemble à l'établissement de relations renouvelées et durables, les investissements doivent servir principalement aux initiatives qui favorisent la connaissance et la compréhension des divers segments de la communauté autochtone et qui inspirent confiance. Patrimoine canadien joue un rôle de chef de file pour ce qui est de créer des conditions favorables à la participation des jeunes et des femmes autochtones à la vie communautaire et à la vie en société.

Le soutien accordé aux communautés autochtones permet de trouver des solutions novatrices, adaptées à leur culture, aux obstacles sociaux, culturels, économiques et autres que rencontrent les Autochtones. Par l'entremise de forums destinés aux jeunes, d'échanges et d'emplois d'été, les jeunes Autochtones de partout au Canada établissent des liens, partagent leurs expériences et approfondissent la compréhension qu'ils ont les uns des autres et de leur pays. Le *Programme de promotion des femmes autochtones* offre un soutien aux femmes autochtones afin d'accroître leurs capacités en matière de leadership et de gestion au sein de leurs propres communautés et de la société canadienne, et ce, tout en maintenant et en préservant leurs particularités culturelles.

Lien Web
Affaires autochtones
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_f.cfm

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Communautés autochtones (7.2)
Sous-sous-activité de programme : Jeunes Autochtones (7.2.1)
Initiative clé : Jeunes Autochtones

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Les jeunes Autochtones participent à la vie communautaire et à la vie en société.

Indicateurs de rendement

- Nombre de projets axés sur les jeunes Autochtones, leurs problèmes et leurs préoccupations, ou qui leur accordent une place, selon le type de projets;
- Nombre de jeunes participants, selon le type de projet.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Mise en œuvre continue des programmes destinés aux jeunes Autochtones.

Année 2006-2007, 2007-2008

- Mise en œuvre continue des programmes destinés aux jeunes Autochtones.

Lien Web
Affaires autochtones
http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_f.cfm

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Communautés autochtones (7.2)
Sous-sous-activité de programme : Femmes autochtones (7.2.2)
Initiative clé : Femmes autochtones

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultat prévu

- Les femmes autochtones participent à la vie communautaire et à la vie en société.

Indicateurs de rendement

- Nombre de projets axés sur les femmes et les jeunes filles autochtones, leurs problèmes et leurs préoccupations, ou qui leur accordent une place, selon le type de projet;
- Nombre de femmes qui participent aux projets, selon le type de projet.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Mise en œuvre continue des programmes destinés aux femmes autochtones.

Année 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Mise en œuvre continue des programmes destinés aux femmes autochtones.

Lien Web

Affaires autochtones

http://www.pch.gc.ca/progs/pa-app/index_f.cfm

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Participation des citoyens (7.3)
Sous-sous-activité de programme : Initiative canadienne sur le bénévolat (7.3.1)
Initiative clé : Initiative canadienne sur le bénévolat

Description : Les bénévoles contribuent considérablement à notre qualité de vie et à la vitalité de nos collectivités. Par l'intermédiaire de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB), le ministère du Patrimoine canadien :

- Soutient un réseau dynamique d'organismes bénévoles dans chaque province et territoire;
- Favorise une connaissance accrue et une meilleure compréhension du bénévolat;
- Aide les organismes bénévoles à accroître leur capacité à recruter des bénévoles et à les conserver à leur service, et à enrichir l'expérience du bénévolat.

Pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes soient de plus en plus capables de changer le cours des choses dans leurs collectivités et que des solutions locales soient appliquées aux priorités locales, le Ministère renforcera les réseaux locaux de l'ICB et fera la promotion des activités qui accroissent la connaissance et la compréhension des questions de portée générale dans le domaine du bénévolat (p. ex., la motivation des bénévoles et l'efficacité de leur travail, la gouvernance, les changements démographiques).

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultats prévus

- Connaissance et compréhension accrues des questions de portée générale dans le domaine du bénévolat;
- Capacité accrue des organismes bénévoles à recruter des bénévoles et à les conserver à leur service.

Indicateurs de rendement

- Portée des campagnes, du matériel et des activités publicitaires;
- Nombre d'articles, de séances de formation, de pratiques exemplaires et d'outils conçus par l'ICB;
- Degré d'utilisation des articles, des séances de formation, des pratiques exemplaires et des outils de l'ICB et niveau de satisfaction à leur égard.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Revoir, analyser et regrouper les résultats des recherches et des projets pilotes afin de guider les orientations et d'accroître la capacité des organismes bénévoles.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Renouveler le programme de façon à répondre aux besoins continus et émergents en matière de bénévolat, en tenant compte des résultats de la recherche et des progrès réalisés.

Lien Web

Initiative canadienne sur le bénévolat
http://www.pch.gc.ca/progs/pc-cp/cvi_f.cfm#1

Programme des droits de la personne
http://www.pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/index_f.cfm

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Sport (7.4)
Sous-sous-activité de programme : Développement de la participation au sport (7.4.1)
Initiative clé : Améliorer les possibilités de participation au sport

Description : En s'inspirant du cadre fourni par la Politique canadienne du sport, ainsi que des objectifs énoncés dans la *Loi sur l'activité physique et le sport* et la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*, le Ministère poursuivra l'élaboration d'une politique en matière de sport pour les personnes handicapées et des plans d'action qui en découlent. De plus, dans le cadre du plan d'action quinquennal (2005-2010), le Ministère mettra en œuvre la Politique sur la participation des Autochtones au sport. Ces deux politiques sont des éléments clés de la stratégie pour la pratique du sport, en voie d'élaboration, qui est conçue pour inciter davantage de Canadiens et de Canadiennes à pratiquer des activités sportives.

De nombreux problèmes touchent les communautés autochtones et les personnes handicapées. Ces problèmes ont trait notamment à la santé, à la pauvreté, à l'exclusion, à la criminalité et aux jeunes à risque. Le Ministère est conscient que la participation au sport contribue à l'atteinte d'objectifs sociaux plus vastes, comme l'inclusion sociale, la santé publique et le développement communautaire. Le sport peut favoriser la compréhension interculturelle, la conscience sociale et la création de réseaux sociaux. On a remarqué que les taux de consommation abusive d'alcool et d'autres drogues étaient plus faibles parmi les jeunes qui pratiquaient des activités sportives. En outre, l'activité physique réduit de 26 p. 100 l'incidence du diabète de type 2, de 20 p. 100 le cancer du côlon et de 22 p. 100 les maladies cardiovasculaires. Les activités récréatives permettent de réduire les coûts des services sociaux offerts aux familles participantes.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Le développement du sport.**

Résultat prévu

- Participation accrue des Canadiens, des Autochtones et des personnes handicapées aux activités sportives.

Indicateurs de rendement

- Nombre de Canadiens (Autochtones et de personnes handicapées) participant à un sport organisé;
- Nombre d'initiatives de participation au sport et d'accords bilatéraux ciblant les Autochtones et les personnes handicapées.

Jalons de trois ans
2005-2006 à 2007-2008

- Stratégie pour la pratique du sport axée sur les jeunes Canadiens;
- Politique et plan d'action en matière de sport pour les personnes handicapées;
- Projets visant à accroître la participation des Autochtones au sport, à préparer des athlètes et à soutenir les occasions de compétition.

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Jeunesse (7.5)
Sous-sous-activités de programme : Échanges Canada (7.5.1); Katimavik (7.5.2); Jeunesse Canada au travail (7.5.3)
Initiative clé : Regards sur la participation des jeunes

Description : Les jeunes représentent la génération la plus diversifiée, la plus instruite et la plus branchée sur le monde de toute l'histoire du pays. Cependant, au cours de la dernière année, nous avons accordé une attention accrue à leur engagement civique. Des recherches et des sondages ont mis en lumière le fait que les jeunes ont une connaissance limitée du Canada et que les taux de participation sont à la baisse, particulièrement en ce qui concerne l'exercice du droit de vote. Pour donner suite à cette constatation, le Ministère a examiné, avec des intervenants déjà connus et avec de nouveaux intervenants, l'incidence de ses programmes sur la participation des jeunes. Le Ministère consacrera

donc ses efforts à mieux faire connaître leur pays aux jeunes et à veiller à ce qu'ils aient les réseaux et les occasions voulus pour s'engager dans leur collectivité et participer au débat public. Grâce à notre matériel et à nos projets d'apprentissage, nous toucherons des dizaines de milliers d'élèves et d'étudiants, et nous offrirons à 20 000 jeunes la chance de tisser des liens les uns avec les autres et de participer à la vie en société.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Résultats prévus

- Les participants créent des liens les uns avec les autres et accroissent leur connaissance du Canada et de sa diversité, et leur capacité de l'apprécier;
- Les participants acquièrent de nouvelles compétences;
- Les participants comprennent mieux ce que signifie le service communautaire et l'engagement civique;
- Les jeunes connaissent bien l'histoire du Canada et son mode de gouvernement.

Indicateurs de rendement

- Nombre de jeunes participant aux programmes et aux activités;
- Attitudes et comportement révélés par les questionnaires de départ;
- Influence et utilisation du matériel d'apprentissage.

Jalons de trois ans
Années 1, 2 et 3 : 2005-2006 à 2007-2008

- Poursuivre les efforts pour s'assurer que les jeunes participants reflètent la diversité du Canada;
- Étendre la collaboration horizontale à un ensemble de partenaires en vue d'accroître l'engagement des jeunes dans leur collectivité et leur participation au dialogue sur les politiques.

Liens Web
Échanges Canada : http://www.exchanges.gc.ca/
Katimavik : http://www.katimavik.org
Jeunesse Canada au travail : http://www.pch.gc.ca/special/ycw-jtm

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Célébration (7.6)
Sous-sous-activités de programme : Le Canada en fête (7.6.1); Cérémonial et protocole (7.6.2); Célébrations, commémorations et apprentissage (7.6.3)
Initiative clé : Célébrations, commémorations et apprentissage

Description : La Politique nationale sur les commémorations a été approuvée en 2002. Elle indique les thèmes des célébrations du gouvernement du Canada pour les cinq années à venir. Ce plan est mis à jour chaque année et des thèmes sont ajoutés pour les années suivantes.

Une approche fédérale intégrée et dynamique en matière de célébrations et de commémorations nationales assure que les thèmes annuels sont intégrés dans les diverses activités organisées chaque année par le gouvernement et ses partenaires. Les outils pour mettre en œuvre ce plan comprennent le programme Le Canada en fête!, de même que des activités de commémoration et d'apprentissage.

Des fonds, sous forme de subventions et de contributions, sont distribués par les bureaux régionaux aux collectivités des quatre coins du pays pour leur permettre d'organiser des célébrations. Chaque année, plus de 1 700 projets sont approuvés.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

Les défis et les risques suivants permettent de comprendre le contexte dans lequel cette initiative est planifiée :

- Le programme Le Canada en fête! devra être renouvelé en 2007;
- Une évaluation sommative du programme Le Canada en fête! sera effectuée en 2005;
- Les fonds alloués à ce programme sont insuffisants pour répondre aux besoins;
- Il y a de plus en plus de demandes de célébrations et de commémorations de la part de la population;
- La diversité et l'urbanisation croissantes de la société canadienne;
- On ne dispose d'aucune marge d'erreur pour mettre en œuvre l'initiative.

La mise à jour annuelle du plan quinquennal fait en sorte que les thèmes tiennent compte de la nature changeante de la société canadienne. On cherche actuellement une source de financement stable afin de garantir que des fonds sont disponibles pour les besoins et les activités du programme Le Canada en fête!

<u>Résultats prévus et indicateurs de rendement</u>

- <u>Résultat prévu</u>
  - Les Canadiens connaissent l'histoire et les réalisations du Canada et se sentent liés à l'identité et aux valeurs canadiennes.
- <u>Indicateur de rendement</u>
  - Pourcentage de Canadiens qui disent avoir une meilleure connaissance de l'histoire et des réalisations du Canada, ou qui se sentent davantage liés à l'identité et aux valeurs canadiennes après avoir participé à l'une de nos activités ou après avoir bénéficié de l'une de nos ressources d'apprentissage.

- <u>Résultat prévu</u>
  - Les Canadiens ont l'occasion de se renseigner sur le Canada et de célébrer sa diversité, sa culture, son histoire et ses réalisations.
- <u>Indicateur de rendement</u>
  - Nombre d'occasions offertes aux Canadiens de célébrer la diversité, la culture, l'histoire et les réalisations de leur pays.

- Résultat prévu
  - Les Canadiens sont en mesure d'organiser des activités pour célébrer la diversité, la culture, l'histoire et les réalisations du Canada, et de prendre part à ces activités.
- Indicateurs de rendement
  - Nombre de bénéficiaires de fonds qui organisent des activités dans les différentes régions du Canada et nombre de participants aux activités organisées par les bénéficiaires ou par le Ministère.

Jalons de trois ans
Année 1 : 2005-2006

- Réalisation des activités prévues à court terme, comme les célébrations du centenaire de l'Alberta et de la Saskatchewan, l'édition 2005 de la fête du Canada, le Défi de l'affiche de la fête du Canada et les minutes Historica commémorant les héros militaires du Canada;
- Mise en œuvre de la Politique nationale sur les commémorations et du plan quinquennal des célébrations;
- Planification des événements prévus à moyen terme, comme les festivités de Québec en 2008, le Monument des Valeureux, etc.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Réalisation des initiatives prévues à moyen terme comme les festivités de Québec en 2008;
- Surveillance continue et amélioration des services en fonction des expériences passées.

Liens Web
Le Canada en fête!
http://www.pch.gc.ca/special/canada/index_f.cfm

Initiative du Centenaire de l'Alberta et de la Saskatchewan
http://www.pch.gc.ca/progs/ab-sk-100/index_f.cfm

Année de l'ancien combattant
http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=feature/yearofveteran05

Activité de programme 7 : Participation à la vie communautaire et à la vie en société
Sous-activité de programme : Célébration (7.6)
Sous-sous-activités de programme : Cérémonial et protocole (7.6.2)
Initiative clé : Cérémonial et protocole

Description : Cette initiative consiste à organiser les cérémonies nationales et les visites royales et à voir à leur bon déroulement, à offrir des conseils en matière de cérémonial et de protocole aux dignitaires et aux hauts fonctionnaires canadiens et à d'autres clients

gouvernementaux et non gouvernementaux, et à élaborer des politiques et des lignes directrices concernant le protocole.

Cette initiative permet à la ministre de s'acquitter de ses responsabilités en matière de cérémonial d'État et de protocole, comme le prévoit la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* (1995).

Les défis et les risques suivants permettent de comprendre le contexte dans lequel cette initiative est planifiée:

- L'absence de financement stable pour les initiatives en cours;
- Aucune marge d'erreur n'est permise dans le déroulement des activités;
- Les demandes liées aux activités cérémonielles peuvent exiger une réponse dans un délai très court, ce qui complique leur organisation et leur déroulement;
- La planification de la relève et le transfert des connaissances sont soumis à des contraintes de temps très rigoureuses.

On essaie de trouver une source de financement stable. Des politiques et des guides de procédures sont actuellement rédigés et mis à jour afin de réduire les risques d'erreur pendant le déroulement des activités et de faciliter la transmission des connaissances aux employés.

Cette initiative fait partie des programmes courants.

<u>Résultats prévus et indicateurs de rendement</u>

- <u>Résultat prévu</u>
    - Les clients peuvent bénéficier du savoir-faire du Ministère dans les domaines du cérémonial et du protocole et sont satisfaits de la qualité des services offerts.
- <u>Indicateur de rendement</u>
    - Satisfaction de la clientèle (lettres, commentaires affichés sur le site Web).

- <u>Résultat prévu</u>
    - Les Canadiens sont renseignés sur le Canada, ses institutions, ses symboles, ses valeurs et son identité.
- <u>Indicateur de rendement</u>
    - Intérêt manifesté par les Canadiens (nombre de demandes de renseignements).

- <u>Résultat prévu</u>
    - La participation aux activités cérémonielles et la couverture médiatique qui leur est accordée font en sorte que davantage de Canadiens reconnaissent la valeur des institutions canadiennes.
- <u>Indicateur de rendement</u>
    - Nombre d'activités;
    - Nombre de participants ou de spectateurs.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Réalisation des activités prévues à court terme et des activités récurrentes, comme la visite royale en 2005 et le Jour du drapeau national du Canada;
- Élaboration et présentation officielle du plan pluriannuel relatif aux visites royales;
- Installation éventuelle d'un nouveau gouverneur général;
- Visite royale éventuelle;
- Funérailles d'État éventuelles;
- Prestation continue de services spécialisés en matière de cérémonial d'État et de protocole, de planification et de gestion d'activités;
- Conception d'initiatives clés à réaliser pendant les années 2 et 3;
- Mise au point d'une approche pour organiser des activités dans un court délai, comme les commémorations.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Réalisation des initiatives prévues à moyen terme telles que les responsabilités protocolaires liées aux cérémonies de la fête du Canada et à l'inauguration de monuments, de même qu'à une visite royale et à des funérailles d'État éventuelles.
- Élaboration éventuelle d'une stratégie de promotion des symboles revigorée.

Activité de programme 7 : Participation à la communauté et à la vie en société
Sous-activité de programme : International (7.7)
Sous-sous-activités de programme : Expositions internationales (7.7.1);
Initiative clé : Expositions internationales

Description : La participation du Canada aux expositions internationales tenues à l'étranger est planifiée, mise en œuvre et gérée en étroite collaboration avec les autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et le secteur privé. C'est par l'entremise de cette initiative que le gouvernement du Canada est représenté auprès du *Bureau international des expositions (BIE)*, organisme qui contrôle la fréquence et la qualité des expositions internationales. Il veille également à ce que les exigences de la Convention du BIE soient respectées lorsqu'une exposition internationale est organisée au Canada (http://www.bie-paris.org/main/index.php?lang=2).

Cette initiative fait partie des programmes courants et contribue à l'atteinte des objectifs énoncés dans le Cadre de politique sur les expositions internationales (1995).

Le contexte de planification de cette initiative englobe l'instabilité politique à l'échelle internationale, ainsi que les catastrophes naturelles et les maladies imprévues. Même si la probabilité que ces risques se transforment en menaces réelles est faible, on prépare néanmoins de la documentation sur l'évaluation des risques de manière à les limiter.

Résultats prévus et indicateurs de rendement

- Résultat prévu

- La participation du Canada aux expositions internationales sanctionnées par le Bureau international des expositions (BIE) fait valoir ses intérêts à l'étranger et leur donne une plus grande portée.

- Indicateur de rendement
  - Nombre de visiteurs à une exposition internationale qui disent avoir enrichi leur vision du Canada en allant voir, au Pavillon du Canada, une exposition sur les valeurs, la diversité, la créativité et l'innovation canadiennes. Cela comprend les organismes canadiens des secteurs public et privé qui considèrent comme positive leur participation aux activités liées au commerce, aux affaires et à la culture qui sont organisées au Pavillon du Canada à l'occasion d'une exposition internationale.

- Résultat prévu
  - Les Canadiens sont incités à contribuer à faire connaître les intérêts du Canada dans le monde par l'entremise des expositions internationales.
- Indicateur de rendement
  - Nombre de Canadiens participant, au pays, aux projets, concours et activités liées au Web qui sont conçus pour les amener à élaborer et à mettre en œuvre les messages et les thèmes utilisés par le Canada dans les expositions internationales tenues à l'étranger.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Tenue de l'exposition internationale qui aura lieu dans la préfecture d'Aichi, au Japon;
- Choix des initiatives clés à réaliser dans les prochaines années;
- Conception d'une approche pour organiser les prochaines expositions agréées et enregistrées, en 2008 et en 2010 respectivement.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Planification des prochaines expositions.

PARTIE 3 : INFORMATION ADDITIONNELLE

3.1 Déclaration de la Direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2005-2006 du MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN.

Ce document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapports sur les plans et priorités et Rapports sur le rendement* (novembre 2004).

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les Lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il utilise une structure approuvée d'Architecture des activités de programme (AAP);
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;
- Il fait état des sommes qui ont été attribuées en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Signature : Judith LaRocque Date : 11.03.05

Judith A. LaRocque — Mars 2005

Sous-ministre

Ministère du Patrimoine canadien

3.2 Renseignements sur l'organisation

Organigramme : Ministère du Patrimoine canadien

3.3 Structure de responsabilisation

Structure de responsabilisation de Patrimoine canadien : Tableau général

Titres	**Responsabilité des résultats prévus**
Ministre : Liza Frulla Sous-ministre : Judith A. LaRocque Sous-ministre déléguée : Susan Peterson Comité exécutif (comité décisionnel présidé par la sous-ministre. Les sous-ministres adjoints et le secrétaire général en sont membres). (Voir l'organigramme)	Résultats stratégiques
Sous-ministres adjoints	Activités de programme
Directeurs généraux Directeurs exécutifs régionaux	Sous-activités de programme
Directeurs généraux Directeurs exécutifs régionaux Directeurs, gestionnaires	Sous-sous-activités de programme

Structure de responsabilisation de Patrimoine canadien : Tableau détaillé

Résultat stratégique 1 : Les Canadiens et Canadiennes expriment leurs expériences culturelles diversifiées et les partagent entre eux et avec le monde

ACTIVITÉS DE PROGRAMME	SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	TITRES/ SECTEURS (NIVEAU DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS, SMA)	TOTAL $ 2005-2006 (millions $)	TOTAL $ 2006-2007 (millions $)	TOTAL $ 2007-2008 (millions $)	ETP* 2005-2006	ETP 2006-2007	ETP 2007-2008
Activité de programme 1 Création de contenu canadien et excellence des performances	- Arts et industries culturelles - Sport	Tous les SMA : SMA, Affaires culturelles SMA, Affaires internationales et intergouvernementales SMA, Citoyenneté et Patrimoine SMA, Affaires publiques et Communications SMA, Planification et Affaires ministérielles	421,4	286,6	253,8	219	226	226
Activité de programme 2 Viabilité de l'expression culturelle et participation	- Arts et industries culturelles - Patrimoine - Sport - International	Idem	147,0	148,4	148,1	563	533	533
Activité de programme 3 Préservation du patrimoine canadien	- Patrimoine - Cultures autochtones vivantes	Idem	55,3	54,0	54,1	230	241	241
Activité de programme 4 Accès et participation à la vie culturelle du Canada	- Arts et industries culturelles - Patrimoine	Idem	187,3	186,2	186,8	361	331	331
Résultat stratégique 1 TOTAL		Idem	811,0	675,2	642,8	1 373	1 331	1 331

* Note : ETP signifie équivalent temps plein en ressources humaines.

Structure de responsabilisation de Patrimoine canadien : Tableau détaillé (suite)

Résultat stratégique 2 : Les Canadiens et Canadiennes vivent dans une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens								
ACTIVITÉS DE PROGRAMME	SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMME	TITRES/ SECTEURS (NIVEAU DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS, SMA)	TOTAL $ 2005-2006 (millions $)	TOTAL $ 2006-2007 (millions $)	TOTAL $ 2007-2008 (millions $)	ETP * 2005-2006	ETP 2006-2007	ETP 2007-2008
Activité de programme 5 Promotion de la compréhension interculturelle	- Langues officielles - Multiculturalisme - Sport	Tous les SMA SMA, Affaires culturelles SMA, Affaires internationales et intergouvernementales SMA, Citoyenneté et Patrimoine SMA, Affaires publiques et Communications SMA, Planification et Affaires ministérielles	129,9	135,8	138,40	114	120	120
Activité de programme 6 Développement des communautés et renforcement des capacités	- Partenaires autochtones - Langues officielles	Idem	261,5	265,2	266,0	162	171	171
Activité de programme 7 Participation à la vie communautaire et à la vie en société	- Multiculturalisme - Communautés autochtones - Participation des citoyens - Sport - Jeunesse - Célébration - International	Idem	207,9	178,6	179,4	471	497	496
Résultat stratégique 2 TOTAL		Idem	599,3	579,6	583,8	747	788	787

* Note : ETP signifie équivalent temps plein en ressources humaines.

Structure de responsabilisation de Patrimoine canadien : Tableau détaillé (suite)

Activité de programme 8 : Services ministériels
Sous-ministre, sous-ministre déléguée, Services juridiques, Services informatiques, Services financiers et administratifs, Services des ressources humaines, Communications, Services de la vérification et de l'évaluation, Affaires du portefeuille, Secrétaire général, Ombudsman.
Note : Le coût de cette activité de programme a été redistribué à toutes les autres activités de programme tel qu'indiqué dans le Budget principal des dépenses.

3.4 Tableaux financiers

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Création de contenu canadien et excellence des performances	218,6	**245,1**	118,4	118,6
Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	141,9	**144,7**	90,5	90,3
Préservation du patrimoine canadien	41,4	**36,6**	37,4	37,9
Accès et participation à la vie culturelle du Canada	208,5	**189,9**	111,4	113,3
Promotion de la compréhension interculturelle	100,7	**113,8**	120,0	123,0
Développement des communautés et renforcement des capacités	241,6	**258,6**	263,5	264,7
Participation à la vie communautaire et à la vie civique	179,1	**134,5**	130,2	132,0
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brutes)	1 131,8	**1 123,2**	871,4	879,8
Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	0,01	**0,01**	0,01	0,01
Dépenses non budgétaires du Budget principal des dépenses (brutes)	1 131,8	**1 123,2**	871,4	879,8
Moins : Revenus disponibles	4,7	**5,2**	5,2	5,2
Total du Budget principal des dépenses	1 127,1	**1 118,0**	866,2	874,6
Rajustements :				
Budget supplémentaire des dépenses				
Développement, l'excellence et la participation du sport au Canada	59,6			
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010	58,7			
Fonds canadien de télévision	37,5			
Transferts aux autres ministères du gouvernement (AMG) suite à la restructuration du gouvernement du 12 décembre 2003	-6,3			
Transferts aux AMG (Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle)	-3,9			
Divers	-1,3			

(la suite du tableau est à la page suivante)

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein (suite)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Autres items :				
Programmes autochtones		**47,5**	45,0	45,0
Programmes de sport		**102,8**	77,7	44,8
Subvention à la Fondation Hnatyshyn		**0,7**	0,7	0,0
Célébrations du centenaire de l'Alberta et de la Saskatchewan en 2005		**6,6**	0,0	0,0
Réaffectation de l'industrie canadienne de l'édition des magazines		**10,0**	10,0	10,0
Examen des dépenses		**-2,4**	-6,0	-10,0
Annonces dans le Budget :				
Un avenir en art			147,0	147,0
Initiatives Échanges jeunesse		**5,4**		
Programmes de sport		**76,0**	78,0	79,0
Multiculturalisme		**21,2**	26,2	26,2
Programmes autochtones		**10,0**		
Autres items		**14,5**	10,0	10,0
Dépenses nettes prévues	1 271,4	**1 410,3**	1 254,8	1 226,6
Moins : revenus non disponibles	59,5	**60,0**	60,0	60,0
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	25,5	**26,2**	26,3	26,4
Coût net du programme	1 237,4	**1 376,5**	1 221,1	1 193,0
Équivalents temps plein	2 001	**2 120**	2 119	2 118

Tableau 2 : Activités de programme

Activité de programme (en millions de dollars)	2005-2006 Budgétaire: Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Dépenses brutes	Revenus	Revenus nets	Non budgétaire: Prêts, investissements et avances	Total pour le Budget principal	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal)	Total des dépenses prévues
Création de contenu canadien et excellence des performances	19,2	-	234,3	253,5		253,5		253,5	167,9	421,4
Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	56,2	-	77,3	133,5	3,1	130,4		130,4	16,6	147,0
Préservation du patrimoine canadien	21,7	-	14,6	36,3	1,1	35,2		35,2	20,1	55,3
Accès et participation à la vie culturelle du Canada	66,5	-	121,8	188,3	1,0	187,3	0,01	187,3		187,3
Promotion de la compréhension interculturelle	13,0	-	100,6	113,6		113,6		113,6	16,3	129,9
Développement des communautés et renforcement des capacités	19,4	-	239,4	258,8		258,8		258,8	2,7	261,5
Participation à la vie communautaire et à la vie civique	63,8	-	75,4	139,2		139,2		139,2	68,7	207,9
Total pour le Ministère	**259,8**	**0,0**	**863,4**	**1 123,2**	**5,2**	**1 118,0**	**0,01**	**1 118,0**	**292,3**	**1 410,3**

Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

Poste (en millions de dollars)	2005-2006 Budget principal actuel	2005-2006 Budget précédent
1 Dépenses de fonctionnement	**227,8**	233,2
5 Subventions et contributions	**862,6**	866,0
(L) Traitements des lieutenants-gouverneurs	**1,0**	1,0
(L) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	**0,6**	0,6
(L) Prestations de retraite supplémentaires - lieutenants-gouverneurs précédents	**0,2**	0,2
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**25,7**	26,0
(L) Ministre du Patrimoine canadien - traitement et allocation pour automobile	**0,07**	0,07
Total - budgétaire	**1 118,0**	1 127,1
Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	**0,01**	0,01
Total pour le Ministère	**1 118,0**	1 127,1

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère pour l'année budgétaire

2005-2006	
(en millions de dollars)	
Dépenses nettes prévues	**1 410,3**
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	**13,9**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et des dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	**10,4**
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement social Canada	**0,1**
Traitements et dépenses connexes liées aux services juridiques fournis par Justice Canada	**1,8**
Moins : Revenus non disponibles	**60,0**
Coût net pour le Ministère en 2005-2006	**1 376,5**

Tableau 5 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	0,01	**0,01**	0,01	0,01
Total pour le Ministère	0,01	**0,01**	0,01	0,01

Tableau 6 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2004-2005	**Revenus prévus 2005-2006**	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
Revenus disponibles				
Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	2,8	**3,1**	3,1	3,1
Préservation du patrimoine canadien	1,1	**1,1**	1,1	1,1
Accès et participation à la vie culturelle du Canada	0,8	**1,0**	1,0	1,0
Total des revenus disponibles	4,7	**5,2**	5,2	5,2
Revenus non disponibles				
Accords fédéraux-provinciaux sur les loteries	59,5	**60,0**	60,0	60,0
Total des revenus non disponibles	59,5	**60,0**	60,0	60,0
Total des revenus disponibles et non disponibles	64,2	**65,2**	65,2	65,2

Tableau 7 : Besoins de ressources par secteur et activité de programme

(en millions de dollars)	2005-2006							
	Création de contenu canadien et excellence des performances	Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	Préservation du patrimoine canadien	Accès et participation à la vie culturelle du Canada	Promotion de la compréhension interculturelle	Développement des communautés et renforcement des capacités	Participation à la vie communautaire et à la vie civique	Total des dépenses prévues
Affaires culturelles	162,9	102,0	2,8	157,9	0,0	0,0	5,4	431,0
Citoyenneté et patrimoine	0,0	11,0	33,4	16,1	108,7	253,7	126,3	549,2
Affaires internationales et intergouvernementales	243,7	26,0	10,1	0,3	16,4	0,1	12,2	308,8
Affaires publiques et communications	0,2	6,2	3,8	5,8	2,2	3,3	61,9	83,4
Services ministériels	4,6	11,8	5,2	7,2	2,6	4,4	2,1	37,9
TOTAL	**411,4**	**157,0**	**55,3**	**187,3**	**129,9**	**261,5**	**207,9**	**1 410,3**

Tableau 8 : Frais d'utilisation

Non de l'activité d'imposition des frais	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Raison de l'imposition ou de la modification des frais	Date d'entrée en vigueur du changement prévu	Processus de consultation et d'examen prévu
Frais d'administration	Frais de certification pour les parties A et B (Le BCPAC* émet deux certificats, partie A et partie B, pour chaque production canadienne de film ou de vidéo. Des frais s'appliquent aux différentes étapes. Le BCPAC exige aussi des frais pour l'amendement d'un certificat ou pour l'émission d'une copie certifiée conforme d'un certificat déjà émis.	*Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*	Le BCPAC * est un organisme dont les recettes sont applicables à un crédit; il doit générer suffisamment de recettes pour couvrir ses dépenses. Des frais ont été imposés parce que : - partie d'un élément d'un examen fondamental des services; - partie du cycle d'examen continu.	Aucun changement n'est prévu à la tarification actuelle.	Nous avons amélioré notre prestation de services, et notamment le temps de traitement. Notre dernier sondage auprès des clients a montré que le BCPAC fournit un service de grande qualité. De plus, nous préparons un nouveau programme de formation à l'intention des producteurs, qui nous aident à maintenir la qualité de notre prestation de services.

Note : BCPAC signifie Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens
(Lien Web : http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/bcpac-cavco/index_f.cfm)

Tableau 9 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, le Ministère du Patrimoine canadien effectuera l'administration des programmes suivants de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars :

2005-2006

Culture canadienne en ligne
Développement des communautés de langue officielle
Espaces culturels Canada
Fonds canadien de télévision
Fonds des nouveaux médias du Canada
Fonds des partenariats
Fonds du Canada pour les magazines
Initiative Échanges Canada
Katimavik
Mise en valeur des langues officielles
Multiculturalisme
Nouvelles œuvres musicales
Partenariats communautaires
Présentation des arts Canada
Programme d'accueil des Jeux
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition
Programme d'aide aux athlètes
Programme d'aide aux musées
Programme d'aide aux publications
Programme de célébration, de commémoration et d'apprentissage
Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien
Programme de soutien au sport
Programme des entrepreneurs de la musique
Programme national de formation dans le secteur des arts
Programme TV5
Programmes autochtones

2006-2007

Culture canadienne en ligne
Développement des communautés de langue officielle
Espaces culturels Canada
Fonds canadien de télévision
Fonds des nouveaux médias du Canada
Fonds des partenariats
Fonds du Canada pour les magazines
Initiative Échanges Canada
Katimavik
Mise en valeur des langues officielles
Multiculturalisme
Nouvelles œuvres musicales
Partenariats communautaires

Présentation des arts Canada
Programme d'accueil des Jeux
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition
Programme d'aide aux athlètes
Programme d'aide aux musées
Programme d'aide aux publications
Programme de célébration, de commémoration et d'apprentissage
Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien
Programme de soutien au sport
Programme des entrepreneurs de la musique
Programme national de formation dans le secteur des arts
Programme TV5
Programmes autochtones

2007-2008

Culture canadienne en ligne
Développement des communautés de langue officielle
Espaces culturels Canada
Fonds canadien de télévision
Fonds des nouveaux médias du Canada
Fonds des partenariats
Fonds du Canada pour les magazines
Initiative Échanges Canada
Katimavik
Mise en valeur des langues officielles
Multiculturalisme
Nouvelles œuvres musicales
Partenariats communautaires
Présentation des arts Canada
Programme d'accueil des Jeux
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition
Programme d'aide aux athlètes
Programme d'aide aux musées
Programme d'aide aux publications
Programme de célébration, de commémoration et d'apprentissage
Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien
Programme de soutien au sport
Programme des entrepreneurs de la musique
Programme national de formation dans le secteur des arts
Programme TV5
Programmes autochtones

Note : Des renseignements supplémentaires sur ces programmes de paiements de transfert se trouvent à :
http://www.tbs-sct.gc.ca/est/est-pre/estimF.asp

Tableau 10 : Fondations (subventions conditionnelles)

1) Au cours des trois prochaines années, le Ministère du Patrimoine canadien versera des contribution à la fondation suivante par l'entremise des subventions conditionnelles : Fondation nationale des réalisations autochtones

2) Dans le passé, le Ministère a versé des contributions aux fondations suivantes, mais il n'en verse plus. Ces fondations s'appuient sur leurs propres fonds et sur des activités de financement pour accomplir leur mandat.

Fondation canadienne pour les relations raciales (FCRR)
Fondation des Jeux de l'Acadie Inc.
Fondation du Courrier de la Nouvelle-Écosse
Fondation du quotidien francophone du Nouveau Brunswick
Fondation du sentier transcanadien
Fondation Francofonds Inc.
Fondation franco-ontarienne
Fonds de dotation – Institut canadien de recherché sur les minorités linguistiques
La Stratford Shakespearean Festival Foundation of Canada
La Winnipeg Foundation

Note : Des renseignements supplémentaires sur ces fondations se trouvent à : http://www.tbs-sct.gc.ca/est/est-pre/estimF.asp

Tableau 11 : Ressources du Portefeuille

Plan de dépenses du Portefeuille

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Ministère du Patrimoine canadien	1 271,4	**1 410,3**	1 254,8	1 226,6
Bibliothèque et Archives Canada *	113,8	**92,8**	92,0	91,9
Centre national des arts *	32,9	**31,2**	31,3	31,3
Commission de la capitale nationale *	131,1	**88,6**	82,1	82,2
Commission de la fonction publique *	150,7	**88,4**	87,4	87,4
Commission des champs de bataille nationaux	8,8	**8,7**	8,7	8,7
Commission des relations de travail dans la fonction publique	9,7	**10,6**	6,8	6,3
Condition féminine Canada	23,7	**23,4**	23,4	23,4
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ***	6,6	**5,7**	5,7	5,7
Conseil des arts du Canada *	154,9	**150,2**	149,1	149,1
Fondation canadienne des relations raciales **	-	-	-	-
Musée canadien de la nature *	61,4	**55,6**	52,6	49,6
Musée canadien des civilisations *	96,4	**58,7**	57,1	57,1
Musée des beaux-arts du Canada	44,5	**44,5**	44,5	44,5
Musée des sciences et de la technologie du Canada *	30,1	**24,4**	24,4	24,4
Office national du film du Canada *	66,8	**62,8**	62,7	62,7
Société Radio-Canada *	1 036,5	**1 042,4**	982,4	982,4
Téléfilm Canada *	128,3	**123,9**	123,7	123,7
Tribunal de la dotation de la fonction publique	0,7	**4,1**	0,0	0,0
Total des crédits	3 368,3	**3 326,2**	3 088,7	3 057,0
Plus: Revenus	735,8	**743,0**	664,5	661,8
Ressources totales	4 104,1	**4 069,2**	3 753,2	3 718,8

* Ces organismes produisent des revenus annuels

** La fondation canadienne des relations raciales ne reçoit pas de crédits parlementaires annuels. Ses revenus proviennent principalement du fonds de dotation de 24 millions de dollars établi par le gouvernement du Canada en 1996 et son fonctionnement est assuré par des investissements, des dons et des activités de financement.

*** Les chiffres présentés pour le CRTC ne montrent que les crédits et non pas les ressources totales accordées à l'organisme. En tant qu'organisme financé selon la méthode du crédit net, le CRTC fonctionne d'après le principe de la récupération des coûts. Ses recettes nettes en vertu d'un crédit sont comprises dans le revenu global indiqué ci-dessus.

PARTIE 4 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

4.1 Services ministériels

Selon l'Architecture des activités de programme du gouvernement, les Services ministériels sont une activité de programme distincte qui soutient tous les résultats stratégiques.

Les Services ministériels comprennent les services suivants :

- Services juridiques
- Services informatiques
- Services financiers et administratifs
- Services des ressources humaines
- Communications
- Services de la vérification et de l'évaluation
- Gestion ministérielle et régionale

Description : Les Services ministériels fournissent des services intégrés au ministère du Patrimoine canadien, dont un soutien aux cadres supérieurs dans les domaines suivants : services juridiques, ressources humaines, ressources financières, gestion des subventions et contributions, élaboration de politiques horizontales, gestion du portefeuille, relations avec les autres ordres de gouvernement, communications, gestion du savoir, de l'information et des technologies, services de vérification et d'évaluation, services régionaux, planification et établissement de rapports au niveau des secteurs et au niveau ministériel. Le but des Services ministériels est de veiller à ce que le Ministère ait l'information, les ressources, les processus, la technologie et les outils nécessaires à la prestation efficace et efficiente des programmes et des services du Ministère aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les Services ministériels appuient toutes les priorités et les deux résultats stratégiques du ministère du Patrimoine canadien :

- Les Canadiens et Canadiennes expriment leurs expériences culturelles diversifiées et les partagent entre eux et avec le monde;
- Les Canadiens et Canadiennes vivent dans une société inclusive fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

Programme de gestion

La publication de *Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, et l'adoption ultérieure du *Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)* par le Secrétariat du Conseil du Trésor permet au ministère du Patrimoine canadien d'avoir une vision claire de son programme de gestion et des attentes précises à ce sujet. Pendant qu'il continue d'intégrer et de mettre en application les exigences du CRG dans une perspective à long terme, le Ministère met l'accent cette année sur l'amélioration des services et l'intégration de l'information sur le rendement.

Dans l'élaboration de ce programme de gestion moderne, le ministère du Patrimoine canadien demeure totalement déterminé à appuyer son personnel qu'il considère comme son atout le plus précieux. Faire en sorte que son effectif reflète la diversité de plus en plus grande qui caractérise le Canada restera une priorité, tout comme soutenir une culture de l'apprentissage et de l'innovation qui favorisera le rendement du Ministère. Les projections démographiques actuelles feront passer au premier plan, au cours des années qui viennent, le défi d'assurer une relève à la direction. Le ministère du Patrimoine canadien renforcera son *Cadre stratégique des ressources humaines* et veillera à faire du Ministère un lieu exceptionnel de travail et d'apprentissage grâce à l'élaboration et à la mise en application de trois stratégies :

- **Une stratégie de ressourcement :** « Obtenir les bonnes personnes, au bon endroit, au bon moment... »
- **Une stratégie d'apprentissage :** « Dans une culture qui favorise le rendement, l'apprentissage et l'innovation... »
- **Une stratégie du mieux-être :** « qui permet aux employés de se sentir appréciés, bien informés et en sécurité... »

Ces stratégies seront intégrées aux activités du Ministère et répondront aux besoins organisationnels actuels et futurs dans le contexte de la modernisation des ressources humaines et de l'approche en vigueur au gouvernement à l'égard des systèmes et des services partagés.

Amélioration des services
L'amélioration des services est l'une des priorités de gestion retenue par le ministère du Patrimoine canadien. À cette fin, il est en voie de transformer la prestation des services qu'il offre en tenant compte des mécanismes de prestation, de la segmentation de la clientèle de même que des besoins et des attentes des clients, tout en veillant à conserver sa capacité d'offrir des services ayant un bon rapport coût-efficacité. L'un des éléments principaux de cette stratégie a trait au versement de contributions et de subventions, qui représentent plus de 80 p. 100 du budget du Ministère. Nous cherchons à améliorer les services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes en nous fondant sur les besoins exprimés par les clients et sur nos priorités stratégiques tout en assurant une gestion responsable de deniers publics limités. Pour ce faire, le ministère du Patrimoine canadien met tout en œuvre pour réduire la complexité administrative, simplifier les conditions générales et réduire le cycle d'activités en vue de répondre aux besoins des clients et des Canadiens et des Canadiennes.

Information sur le rendement
L'intégration accrue de l'information sur le rendement fait l'objet d'une priorité de gestion permanente au ministère du Patrimoine canadien. En 2005-2006, le Ministère en sera à la deuxième année d'un plan de mise en œuvre triennal conçu pour son *Modèle de planification et de rapports intégrés*. En vertu de ce modèle, Patrimoine canadien cherche à perfectionner la fonction d'établissement de rapports en renforçant la relation entre l'information présentée aux parlementaires et aux Canadiens dans son *Rapport sur les plans et les priorités* et son *Rapport sur le rendement ministériel*. Pour appuyer sa

fonction de gouvernance, le Ministère mettra également en œuvre le 1er avril 2005 sa stratégie de gestion du rendement, associée de près à l'élaboration de l'*Architecture d'activités de programme (AAP),* et la politique relative à la *Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)*. L'intégration accrue de l'information sur le rendement aidera à assurer un processus décisionnel systématique et fiable dans l'ensemble de l'organisation.

Plan d'évaluation

Dans la même veine, le ministère du Patrimoine canadien a également structuré sa fonction d'évaluation afin de soutenir et d'améliorer la prise de décision au Ministère. Conçu sur un horizon de trois ans, le plan d'évaluation servira tous les ans au processus de renouvellement des conditions générales des programmes et améliorera l'efficacité et l'efficience des programmes, initiatives et activités regroupés par thème.

Activités d'évaluation de base prévues à Patrimoine canadien de 2005-2006 à 2007-2008

Année 1 : 2005-2006

- Évaluations nécessaires au renouvellement des conditions des programmes suivants :
  - Politique canadienne du long métrage
  - Programme de soutien au sport
  - Katimavik
  - Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada

- Évaluations des programmes dans le cadre d'*Un avenir en art* :
  - Fonds de la musique du Canada
  - Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens
  - Présentation des arts Canada
  - Espaces culturels Canada
  - Culture canadienne en ligne
  - Fonds des nouveaux médias du Canada

- Évaluation des initiatives et des programmes internationaux :
  - Routes commerciales
  - Expo 2005
  - Arts, culture et diversité
  - TV5

Année 2 : 2006-2007

- Évaluations à l'appui du renouvellement des conditions des programmes suivants :
  - Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo
  - Programme national de formation dans le secteur des arts

- Autres évaluations :
    - Étude préparatoire à l'évaluation des programmes pour les Autochtones

Année 3 : 2007-2008

- Évaluations à l'appui du renouvellement des conditions des programmes
- Étude préparatoire à l'évaluation des programmes des langues officielles
- Étude préparatoire à l'évaluation des programmes et activités liées au sport :
    - Programme d'aide aux athlètes
    - Jeux olympiques de 2010

4.2 Initiatives intergouvernementales et à partenariats multiples

Cette section porte sur deux initiatives qui mettent à contribution plusieurs ministères et organismes du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que de multiples partenaires non gouvernementaux. Ces initiatives recoupent également plusieurs activités de programme du ministère du Patrimoine canadien. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles sont présentées dans cette section.

4.2.1 Initiative fédérale - provinciale - territoriale sur la culture, le patrimoine et le tourisme

Contexte : Cette initiative, un projet pilote d'une durée de deux ans, vise à mieux comprendre et à améliorer le lien entre la culture, le patrimoine et le tourisme. Elle a été lancée le 1er novembre 2003 à la suite d'une directive provenant des ministres des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la culture et du patrimoine pour qu'on prenne des mesures concrètes dans le domaine du tourisme, étant donné les répercussions de la culture et du patrimoine sur le tourisme et inversement. Les intervenants dans le domaine de la culture et du patrimoine ont reconnu qu'ils doivent jouer un rôle plus proactif en matière de tourisme. Cette initiative est axée sur des enjeux communs et des possibilités d'activités de tourisme coopératives dans le secteur de la culture et du patrimoine et entre ce secteur et d'autres intervenants du secteur touristique.

Les 13 ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la culture et du patrimoine participent à l'initiative, qui est dirigée par le Manitoba et le Nouveau-Brunswick et cogérée avec Patrimoine canadien. Trois groupes de travail ont été mis en place pour examiner les questions suivantes : le tourisme et les cultures autochtones, le renforcement de la capacité de commercialisation et la recherche sur la répartition des avantages économiques.

Description : Le ministère du Patrimoine canadien est fortement intéressé à favoriser une collaboration continue et accrue entre différents domaines de compétences et à poursuivre la coopération et la collaboration avec divers ordres de gouvernement et organismes non gouvernementaux. Cette initiative contribue aux trois activités de programme (AP) suivantes : Viabilité de l'expression culturelle et participation (AP.2), Développement des communautés et renforcement des capacités (AP.6) et Promotion de la compréhension interculturelle (AP.5).

Cette initiative en est à ses débuts et n'est pas encore reliée à une priorité.

Résultats prévus

Cette initiative vise les deux buts à long terme suivants :

- L'apport à la fois important et exceptionnel des arts, du patrimoine et de la culture au tourisme canadien est pleinement reconnu et mieux soutenu par tous les participants du secteur touristique et surtout par les parties intéressées des divers ordres de gouvernement;
- Les menaces sont atténuées et les avantages sociaux, culturels et économiques du tourisme pour les arts, la culture et le patrimoine sont augmentés.

Des outils, des stratégies et des lignes directrices seront élaborés afin d'atteindre ces buts à long terme :

- Un ensemble de lignes directrices axées sur les communautés autochtones visant à aider celles qui souhaitent utiliser le tourisme comme moyen de favoriser la création de liens entre les Autochtones et les Canadiens non autochtones;
- Une stratégie de sensibilisation qui permet une meilleure compréhension des avantages économiques pour le secteur du patrimoine et de la culture lorsqu'il investit dans des activités liées au tourisme de sorte que les organismes de ce secteur soient en mesure de prendre des décisions plus éclairées liées au tourisme et de renforcer leurs rapports avec d'autres intervenants dans le domaine du tourisme;
- L'élaboration d'une norme nord-américaine visant à mesurer l'incidence économique des activités liées au patrimoine et à la culture;
- Un ensemble de stratégies gagnantes pour assurer la collaboration entre les intervenants dans les domaines de la culture, du patrimoine et du tourisme.

Indicateur de rendement

- Les projets sont exécutés dans les délais voulus et respectent les budgets.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Fin du projet pilote de deux ans en novembre 2005.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- Patrimoine canadien de concert avec les provinces et territoires évaluera les possibilités de poursuivre cet effort de collaboration.

4.2.2 Jeux d'hiver 2010 : Se préparer à l'Olympiade canadienne

Description : Le gouvernement du Canada est un des principaux partenaires des Jeux d'hiver olympiques et paralympiques de 2010 qui se dérouleront à Vancouver et à Whistler (Colombie-Britannique). Le Secrétariat fédéral des Jeux de 2010, à Patrimoine canadien, continue de travailler en étroite collaboration avec le Comité organisateur de Vancouver et d'autres partenaires pour faire en sorte que les Jeux d'hiver de 2010 soient

un succès aux yeux des Canadiens et des Canadiennes et fassent honneur au Canada à l'étranger.

En avril 2004, le premier ministre du Canada et le premier ministre de la Colombie-Britannique ont signé une déclaration d'intention afin de garantir que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 et leurs legs soient partagés par tous les Canadiens et Canadiennes et qu'ils soient une source de fierté et d'unité au pays. Le Secrétariat fédéral des Jeux de 2010, en collaboration avec les organismes et ministères fédéraux, et avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, de même que d'autres provinces et territoires, supervisera l'élaboration d'une *Stratégie canadienne d'exploitation des occasions pour 2010*, dont on a convenu dans la déclaration d'intention, qui favorisera le possibilité de profiter, d'un bout à l'autre du Canada, des avantages économiques et sociaux associés à l'accueil des Jeux d'hiver de 2010 notamment dans les domaines de la culture et de la diversité, de la participation des Autochtones, des langues officielles, du sport et des loisirs, du développement économique, de l'environnement et de la viabilité, du bénévolat et du tourisme.

Cette initiative exige un travail de coordination dans l'ensemble des ministères fédéraux et avec les gouvernements des provinces et des territoires et, peut-être même, les organismes sans but lucratif. (Elle s'insère dans l'activité de programme 2 : Viabilité de l'expression culturelle et participation, et la sous-sous-activité 2.3.3 : Vancouver 2010, de même que dans l'activité de programme 5 : Promotion de la compréhension interculturelle et la sous-activité 5.3 : Sport.)

Risques clés :
Si l'initiative ne progresse pas en temps voulu et si on ne parvient pas à y faire participer les provinces et les territoires de tout le pays :

- Le premier ministre du Canada et le premier ministre de la Colombie-Britannique ne recevront pas de rapports d'étape en temps utile comme il est convenu dans la déclaration d'intention;
- L'excellente relation de travail établie avec la Colombie-Britannique au sujet des questions relatives aux Jeux de 2010 sera probablement compromise;
- Les ministères fédéraux risquent de perdre l'occasion de maximiser le rendement sur le capital investi et de promouvoir les possibilités pour tous les Canadiens et Canadiennes de bénéficier des Jeux de 2010.

Cette initiative soutient la priorité suivante : **Les Jeux d'hiver 2010 : Se préparer à l'Olympiade canadienne.**

Résultats prévus

- Des avantages économiques et sociaux durables pour les Canadiens et Canadiennes (correspond à la sous- sous activité de programme de l'AAP 2.3.3);
- Les Canadiens et Canadiennes de toutes origines participent aux diverses activités liées aux Jeux de 2010 (correspond à la sous-activité de programme de l'AAP 5.3).

Indicateurs de rendement

- Élaboration et mise en œuvre de la *Stratégie canadienne d'exploitation des occasions pour 2010;*
- Nombre de partenaires, d'intervenants, de provinces, de territoires et de ministères fédéraux pertinents qui participent.

Jalons de trois ans

Année 1 : 2005-2006

- Les membres du Comité responsable de la *Stratégie canadienne d'exploitation des occasions pour 2010* sont convoqués;
- La *Stratégie canadienne d'exploitation des occasions pour 2010* est élaborée en consultation avec les provinces et les territoires;
- Des rapports d'étape annuels sont présentés au Premier ministre du Canada et au Premier ministre de la Colombie-Britannique.

Années 2 et 3 : 2006-2007, 2007-2008

- La *Stratégie canadienne d'exploitation des occasions pour 2010* est mise en œuvre et surveillée;
- Les rapports d'étape annuels sont présentés au Premier ministre du Canada et au Premier ministre de la Colombie-Britannique.

4.3 Lois appliquées en tout ou en partie par le portefeuille de Patrimoine canadien

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	L.C. 1907-08, ch. 57-58
Loi de l'impôt sur le revenu (crédits d'impôt et organismes nationaux dans le domaine des arts et des biens culturels)	L.R.C. 1985 (5[e] suppl.), tel que modifié
Loi instituant des jours de fête légale	L.R.C. 1985, ch. H-5
Loi instituant un symbole national	L.R.C. 1985, ch. N-17
Loi sur Bell Canada	L.C. 1995, ch. 11, art. 46
Loi sur Investissement Canada (investissement culturel étranger)	L.R.C. 1985, ch. 28 (1[er] suppl.)
Loi sur l'activité physique et le sport (en matière de sport)	L.C. 2003, ch. 2
Loi sur l'emploi dans la fonction publique (rapport au Parlement)	L.R.C. 1985, ch. P-33
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	L.R.C. 1985, ch. C-51
Loi sur l'hymne national	L.R.C. 1985, ch. N-2
Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes	L.C. 1999, ch. 29
Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales (pas en vigueur)	L.C. 1991, ch. 7
Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada	L.C. 2004, ch. 11
Loi sur la capitale nationale	L.R.C. 1985, ch. N-4
Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales	L.C. 1991, ch. 8
Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
Loi sur la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes	L.C. 2003, ch. 11
Loi sur la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier	L.C. 2002, ch. 12

Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs (en partie)	L.R.C. 1985, ch. L-8
Loi sur la radiodiffusion	L.C. 1991, ch. 11
Loi sur le Centre national des Arts	L.R.C. 1985, ch. N-3
Loi sur le cheval national du Canada	L.C. 2002, ch. 11
Loi sur le cinéma	L.R.C. 1985, ch. N-8
Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	L.R.C. 1985, ch. C-22
Loi sur le Conseil des Arts du Canada	L.R.C. 1985, ch. C-2
Loi sur le ministère du Patrimoine canadien	L.C. 1995, ch. 11
Loi sur le multiculturalisme canadien	L.R.C. 1985, ch. 24 (4e suppl.)
Loi sur le statut de l'artiste (Partie I)	L.C. 1992, ch. 33
Loi sur les langues officielles (Partie VII)	L.R.C. 1985, ch. 31 (4e suppl.)
Loi sur les marques de commerce (symboles nationaux)	L.R.C. 1985, ch. T-13
Loi sur les musées	L.C. 1990, ch. 3
Loi sur les relations de travail au Parlement	L.R.C. 1985, ch. 33 (2e suppl.)
Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers	L.C. 1999, ch. 23
Loi sur les sports nationaux du Canada	L.C. 1994, ch. 16
Loi sur les traitements (lieutenants-gouverneurs)	L.R.C. 1985, ch. S-3
Loi sur Téléfilm Canada	L.R.C. 1985, ch. C-16

4.4 Points de service du ministère du Patrimoine canadien

Administration centrale

- ■ Gatineau (Québec)
- ■ Ottawa (Ontario)

Région de l'Ouest

- ▲ Vancouver (Colombie-Britannique)
- ● Kelowna (Colombie-Britannique)
- ● Victoria (Colombie-Britannique)
- ● Calgary (Alberta)
- ● Edmonton (Alberta)
- ● Whitehorse (Yukon)

Régions des prairies et du Nord

- ▲ Winnipeg (Manitoba)
- ● Iqaluit (Nunavut)
- ● Regina (Saskatchewan)
- ● Saskatoon (Saskatchewan)
- ● Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Région de l'Ontario

- ▲ Toronto (Ontario)
- ● Hamilton (Ontario)
- ● London (Ontario)
- ● Ottawa (Ontario)
- ● Sudbury (Ontario)
- ● Thunder Bay (Ontario)

Région du Québec

- ▲ Montréal (Québec)
- ● Québec (Québec)

Région de l'Atlantique

- ▲ Moncton (Nouveau-Brunswick)
- ● Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
- ● Halifax (Nouvelle-Écosse)
- ● St.John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

4.5 Contacts pour obtenir des renseignements supplémentaires

Administration centrale
Ministère du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 10e étage, pièce 10N
Gatineau (Québec)
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Région de l'Atlantique
Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3e étage, section 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066
Courriel : pch-atlan@pch.gc.ca

Région de l'Ontario
Ministère du Patrimoine canadien
150, rue John, bureau 400
Toronto (Ontario)
M5V 3T6
Tél. : (416) 973-5400
Courriel : pch-ontario@pch.gc.ca

Région du Québec
Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, Tour ouest
6e étage
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332
Courriel : pch-qc@pch.gc.ca

Région des prairies et du Nord
Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue du Portage, 2e étage
Case postale 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601
Courriel : pnwt_ptno@pch.gc.ca

Région de l'Ouest
Ministère du Patrimoine canadien
300, rue West Georgia, 4e étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176
Courriel : wro-pch@pch.gc.ca

Pour accéder aux services et aux programmes du gouvernement du Canada au même endroit :
http://www.servicecanada.gc.ca

ou appeler au
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATME/ATS 1 800 465-7735

Adresse du site Web du ministère du Patrimoine canadien :
http://www.patrimoinecanadien.gc.ca

Index A-Z du site Web de Patrimoine canadien :
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/a-z/index_f.cfm